LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

35 cents HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTRÉAL, LUNDI 5 JUILLET 1982, 98e ANNÉE, no 153, 54 PAGES, 4 CAHIERS

WIMBLEDON
CONNORS A ATTENDU HUIT ANS

page 9

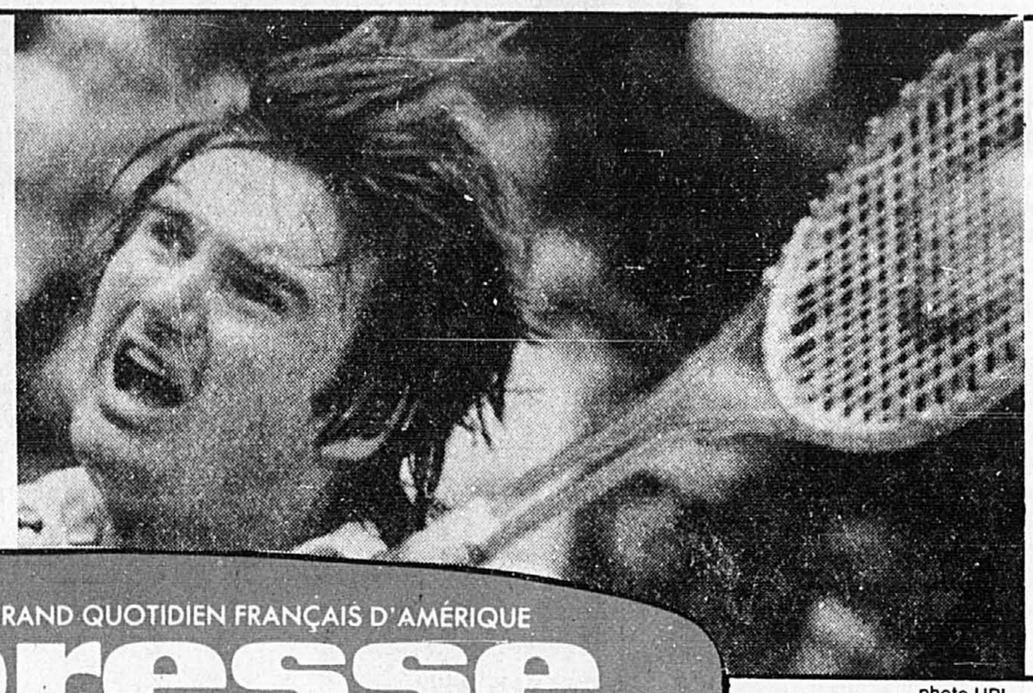

photo UPI

TABLOÏD SPORTS

EXPOS: ÇA VA MAL!
UNE SEULE VICTOIRE À PITTSBURGH

pages 2 à 5

LE MUNDIAL
FRANCE ET POLOGNE EN DEMI-FINALE

pages 12-13

BLOCUS TOTAL CONTRE BEYROUTH-OUEST

■ Israël impose maintenant un blocus total sur Beyrouth-Ouest, où elle a coupé eau et électricité. À l'ONU, la France et l'Égypte réclament que la paix au Liban soit rétablie en reconnaissant aux Palestiniens le droit à l'autodétermination, offensive diplomatique qui risque de se heurter, une fois de plus, au veto américain.

page C 3

Photothèque LA PRESSE

LE DERNIER VOL RÉUSSI

COLUMBIA PRÊTE POUR DES VOLS DE ROUTINE

page A 3

photo UPI

Jean-Luc Ponty, Cleo Laine et les groupes Uzeb et Noir sur Blanc sont en spectacle ce soir.

JAZZ DIVERSIFIÉ DANS LE «VILLAGE»

page A 10

photo UPI

L'IMAGE DU SCOUTISME NUIT À SON EXPANSION

■ Ils étaient 300 responsables, ce week-end, réunis à Saint-Roch-de-Mékinac, à célébrer le 75e anniversaire du scoutisme au Québec. Ils étaient autant, également, à déplorer que l'expansion du scoutisme soit difficile à concrétiser en raison même de l'image bourgeoise projetée par ce mouvement qui regroupe 43,000 jeunes au Québec.

page B 1

photo Armand Trottier, LA PRESSE

SOMMAIRE

3

Annonces classées: C2, C4, C5 et Sports 14-15
Arts et spectacles
—Informations: A 10, A 11, A 13
—Cinéma: A 12
Décès, naissances, etc.: C 7
Économie: C 1, C 2
FEUILLETON: B 6
Horoscope: C 4
Jardinage: C 5
Le monde: C3, C 8
Météo: A 2
Mots croisés: B 7
Quoi faire aujourd'hui: A 12
Télé-câble: A 10
Télévision:
—Horaires: A 11
Tribune libre: A 7
Vivre aujourd'hui: B 1

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 16
Mots croisés: 16

ÉDITO

QUAND OTTAWA RENIE SA PAROLE

PAR VINCENT PRINCE

page A 6

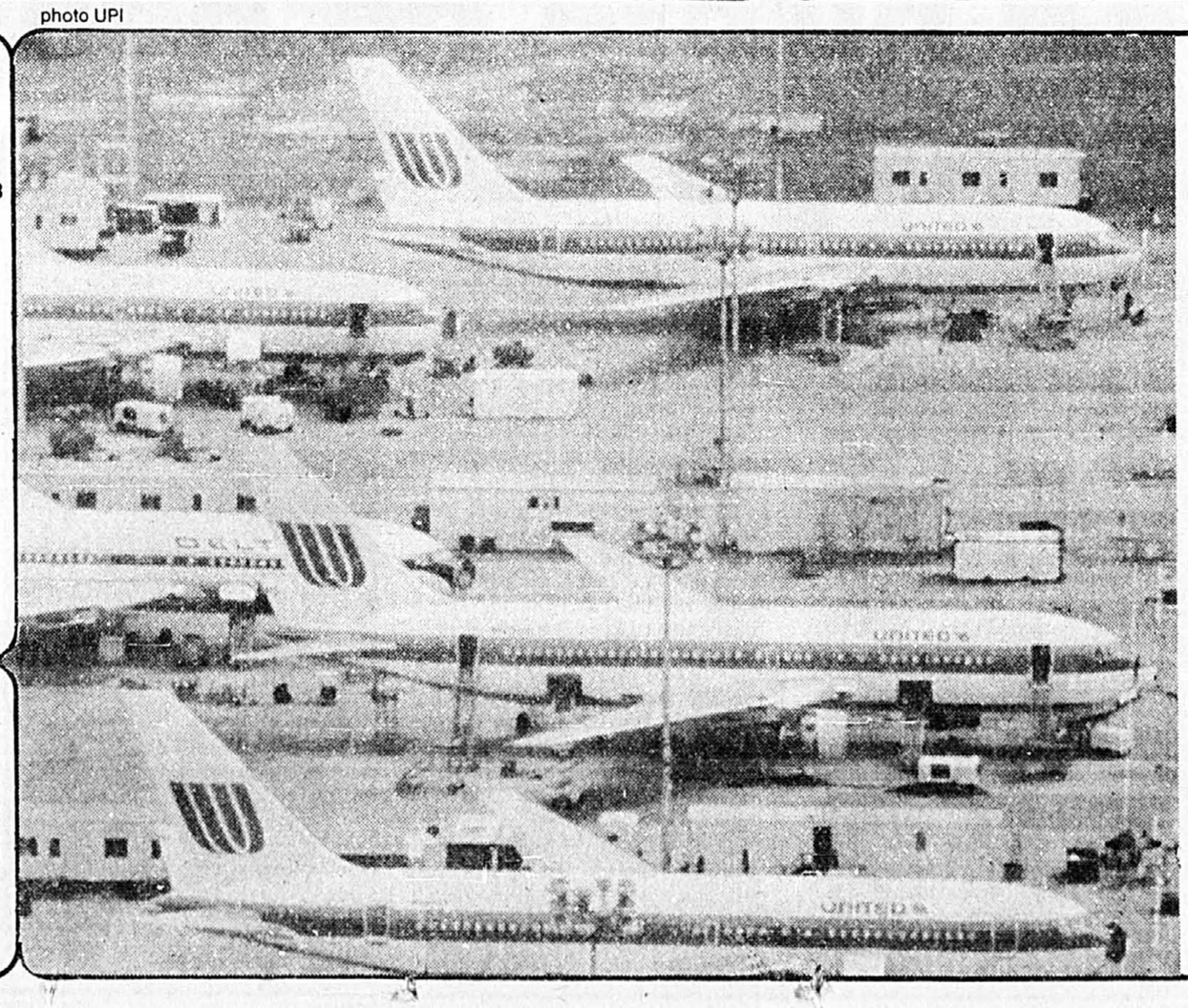

LE MATCH BOEING-AIRBUS

AUCUN 767 VENDU EN UN AN

■ «Le marché du 767 est mort», a admis récemment un important dirigeant de la société Boeing. Le manufacturier n'a pas vendu un seul avion depuis un an, bien qu'il possède un carnet de commandes fermes et optionnelles pour 289 appareils. Malheureusement, plusieurs transporteurs ont réclamé des délais de livraison, notamment United Airlines, sur 20 des 39 appareils commandés. Par ailleurs, Airbus, qui concurrence déjà Boeing en Europe, désire toujours s'implanter en Amérique, via le Canada.

page C 1

Plus de 72,000 travailleurs sont à l'oeuvre dans les gigantesques usines de Boeing qui s'affairent, à l'heure actuelle, à produire surtout les nouveaux Boeing 767.

photo Armand Trottier, LA PRESSE

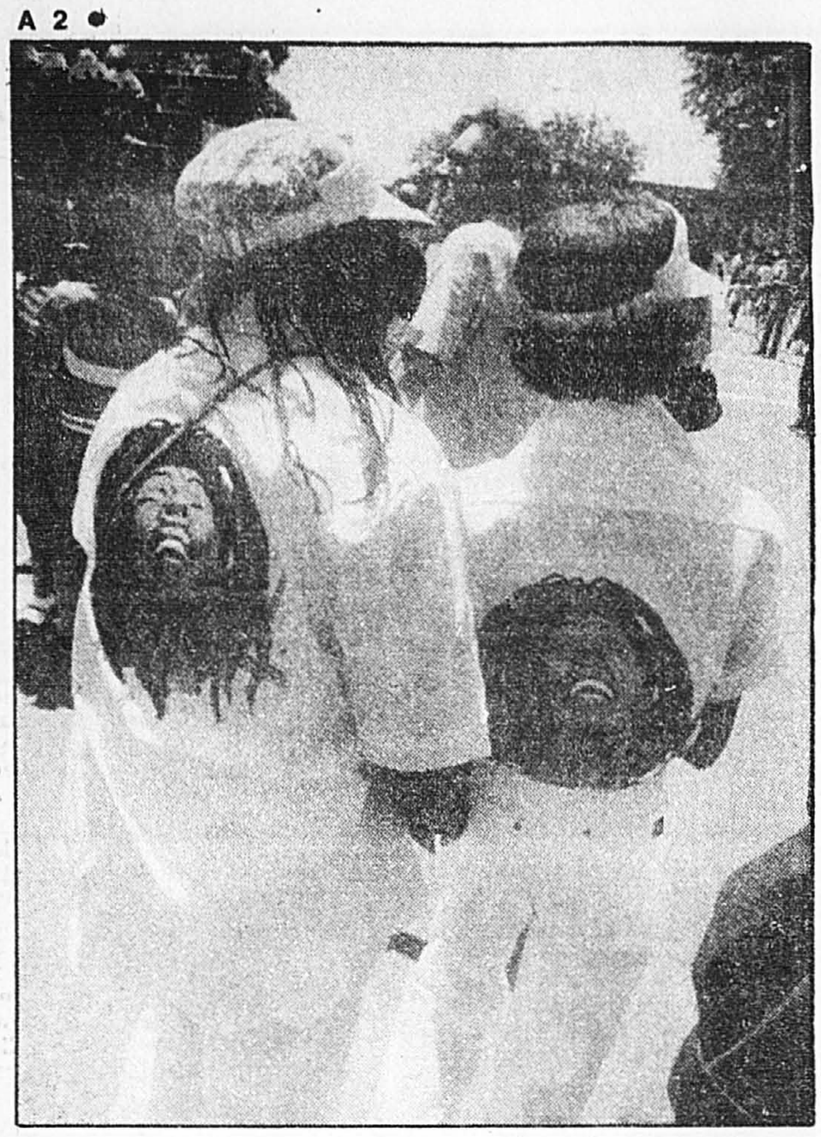

Carifête: 2 défilés, une âme

Les Montréalais ont eu droit à deux défilés antillais, samedi. L'un qui partait des rues Sherbrooke et Atwater et qui se dirigeait vers le parc Trenholme, encore plus à l'ouest. L'autre défilé quittait l'intersection Forden-Sherbrooke et partait à l'assaut du parc Jeanne-Mance. Une dispute entre les groupes organisateurs serait à l'origine de ce dédoublement. LA PRESSE n'a toutefois pas cédé à la panique et a suivi les milliers de paradeurs qui faisaient route vers l'ouest. Un bien beau défilé plein de couleurs, de musique et de danse, qui avait été précédé la veille par l'élection du roi et de la reine de cette «Carifête». D'autres événements, musique, danse, ont également eu lieu samedi soir et hier.

photos Pierre Côté, LA PRESSE

L'AFFAIRE EATON

Comparution en août du comparse de Charron

Du nouveau dans l'affaire Charron: l'hebdomadaire «Allo Police» révèle dans son édition du samedi 3 juillet l'identité de l'homme qui accompagnait l'ex-ministre lors du vol à l'étalage perpétré le 30 janvier au magasin Eaton par le député de Saint-Jacques.

Il s'agit de Jean-Luc Gauthier, 29 ans, un résident de la région de Drummondville.

Il comparaîtra le 5 août en Cour des sessions de la paix où il sera accusé d'être intervenu dans le travail d'un agent de la paix lors de l'arrestation de l'ex-ministre Charron.

Dans un rapport de 29 pages préparé sur l'incident par le service de sécurité du magasin Eaton, il est fait mention à quelques reprises du jeune homme qui acompagnait Claude Charron. Les deux hommes étaient ensemble quand l'homme politique enfila son paletot par dessus un veston qu'il venait d'essayer.

Gauthier aurait d'ailleurs lui-aussi tenté de glisser un veston sous son manteau. Il l'aurait replacé sur son crochet après avoir été apperçu par une préposée à la sécurité du magasin. Les deux hommes auraient quitté le magasin ensemble et Gauthier se serait interposé quand la jeune femme, les ayant rejoint, demanda à Charron de la suivre.

Il serait intervenu une autre fois quand Charron est revenu escorté de préposés à la sécurité de Eaton après avoir été battu à la course. Il aurait dit à Charron: «Donne-leur le veston et suis-moi». Puis il aurait menacé les agents de sécurité de représailles. Il aurait finalement décidé de fuir à son tour après que les agents l'eurent menacé de poursuites pour entrave à la justice s'il ne mettait pas fin à son petit jeu.

PREMIER SPORT VRAIMENT POUR AVEUGLES

Le Québec fait bonne figure au championnat de Goalball

Dix jeunes Québécois, cinq filles et cinq gars, sont allés passer le week-end à Indianapolis, Indiana. Ils ont beaucoup joué au goalball mais ils n'ont pas vu grand chose: ils sont aveugles.

PAUL ROY

Ils représentaient le Canada au Championnat du monde de Goalball, un sport conçu pour les aveugles et les demi-voyants. Les filles se sont classées troisièmes sur six et les gars, quatrièmes sur 12 équipes.

Pourquoi le Canada était-il représenté par deux équipes du Québec? Parce que nous sommes les champions du Canada depuis deux ans.

Comment joue-t-on au goalball? Simple: deux tapis de sept mètres de largeur sur deux mètres et demi de profondeur. Les tapis sont à 14 mètres l'un de l'autre pour les filles, 18 mètres pour les gars. Chaque équipe dispose trois joueurs sur son tapis et il s'agit, en lançant un ballon sonore, de traverser le tapis adverse. Il faut donc savoir lancer et bloquer. Tout le monde porte un bandeau pour égaliser les chances... ou les malchances.

Au Québec, le goalball se pratique à Québec et Montréal. L'équipe des filles vient majoritairement de Québec, celle des gars, de Montréal.

Des noms? Chantal Rousseau, Manon Paradis, Lyne Cossette, Danièle Lessard, Nicole Charron, Mario Caron, Yvan Bourdeau, Pierre Lambert, Denis Rodrigue et Richard Leduc. Ils ont entre 16 et 22 ans.

Nicole Charron, 22 ans, la seule Montréalaise chez les filles, avait remporté cinq médailles d'or aux Jeux panaméricains pour aveugles, à Mexico, l'automne dernier. Plus récemment, en juin, elle convolait avec Georges Bourgoin, aveugle lui aussi.

Hier après-midi, Michel Langlois, le président de l'Association canadienne des sports pour aveugles, section Québec, s'était déplacé pour accueillir les deux équipes à leur retour à Dorval. «Le goalball, dit-il, c'est le premier sport pour aveugles qui n'est pas une adaptation plus ou moins boiteuse d'un sport pour voyants. C'est fait sur mesure pour nous, on peut aller au bout de nos capacités.»

Louis Michaud, lui, n'est pas aveugle. C'est l'entraîneur. Et il est aussi professeur d'éducation physique pour aveugles à Québec. Il dit qu'à Charlottetown, tous les ans, des voyants sont invités à participer à un tournoi de goalball. Règle générale, les aveugles sont moins dépaysés quand ils ont les yeux bandés, ils ont moins tendance à perdre l'équilibre. D'un autre côté, les voyants ont souvent eu plus de chances de pratiquer des sports que les aveugles. Pour ce qui est des capacités auditives — le ballon est sonore — Michaud explique qu'il ne faut pas charrier: «C'est pas parce que tu es handicapé visuel que tu as de grandes oreiiies.»

La CS Le Royer fraudée de $1 million

(PC) — Des accusations ont été portées contre trois hommes en rapport avec une affaire de fraude et de contrefaçon qui pourrait avoir coûté à une commission scolaire locale plus d'un million de dollars.

M. Antonio Di Ciocco, président de la Commission scolaire Jérôme-Le Royer, a affirmé hier que trois ex-employés de la commission avaient été accusés la semaine dernière de fraude et de contrefaçon.

Les trois hommes avaient été suspendus à la suite d'un raid effectué dans le bureau d'administration de la commission en janvier 1981. M. Di Ciocco a indiqué qu'au moins un autre employé, qu'il n'a pas identifié, pouvait être impliqué dans cette affaire.

M. Ciocco a précisé que la police croyait que les employés achetaient du matériel d'entretien de divers fournisseurs qu'ils payaient avec les fonds scolaires. Mais ce matériel n'était bien souvent pas livré et les employés empochaient l'argent de la commission.

OBJECTIF ATTEINT POUR L'HÔPITAL SAINTE-JUSTINE

Pierre Cole prêt a reprendre le «scénic» pour la bonne cause

Pierre Cole n'a pas effectué 1,000 tours dans les montagnes russes du Parc Belmont en vain: son marathon de ce week-end a drainé un montant substantiel vers le fonds de développement de l'hôpital Ste-Justine où il travaille. Et si cette institution pour enfants malades lance une nouvelle campagne de financement un de ces jours, il est bien possible que son imaginatif employé remonte sur les rails.

MARIO FONTAINE

«Je me sens très très bien», de dire le jeune homme de 23 ans hier soir, à l'issue de 48 heures de «scénic». Tellement qu'il compte repeindre son nouvel appartement dès demain, après à peine quelques heures de repos!

Il est vrai que Pierre Cole dit avoir passé une nuit fort reposante entre samedi et dimanche, couché dans le fond de la rame. Le froid lui piquait un peu les joues, mais il s'est quand même davantage reposé qu'au cours de sa première nuit, alors qu'il ne savait pas exactement comment se placer. Chose certaine, les vibrations ne le dérangent pas.

«Je me tiens dans les montagnes russes presque toutes les fins de semaine, explique-t-il. Je n'ai plus d'émotions. Pour moi, quand ça fait quelques tours que je tourne, ça devient même endormant. C'est comme si j'allais en auto.»

De fait, ce qui le chicote le plus ce n'est ni le bruit de la machine ni son parcours, mais bien les cris des jeunes filles affolées qui fusent selon lui à tort et à travers. La plupart crient pour s'entendre crier, soupire-t-il. Le train démarre à peine que déjà le concert commence!

Un concert qui a dû être fourni en fin de semaine, puisque le «scénic» a fait «banc comble» les deux jours aux heures d'affluence. De fait, plus de 10,000 personnes ont franchi les tourniquets du parc d'amusement, une bénédiction pour Ste-Justine. L'hôpital récupérait en effet une partie de chaque billet vendu. Les recettes ne sont pas encore comptabilisées, mais sembleraient à première vue combler les espoirs les plus optimistes.

Employé à l'entretien ménager de l'institution, Pierre Cole n'écarte pas toute participation à un autre marathon «utile». Pas question pour lui, toutefois, de devenir un expert des jeux forains et d'inscrire son nom dans le livre des records, aux côtés des plus gros mangeurs de saucisses au monde et des éléphants à trois trompes.

APRÈS 2 JOURS DE GLOIRE AUX FRAIS D'ALITALIA

Le pirate de Bangkok inculpé au Sri Lanka

COLOMBO (UPI-Reuter) — Le Ceylanais Sepala Ekanayake, après avoir connu deux jours de gloire en menant la grande vie grâce à la rançon de $300,000 extorquée à Alitalia, a été inculpé hier d'extorsion de fonds et de détention d'argent volé.

Il n'avait pas été inquiété à sa descente d'avion à Colombo car, selon les autorités, il n'avait commis aucun délit sur le territoire du Sri Lanka. C'est à la suite d'une entrevue, samedi, sollicitée par Micheli de Bitase, ambassadeur d'Italie, auprès de Shahul Hameed, ministre des Affaires étrangères srilankais, que le pirate de l'air a été arrêté à Galle, dans le sud du pays, alors qu'il regagnait son village natal.

Il a été placé en détention provisoire jusqu'au 16 juillet et l'Italie a déposé une demande d'extradition aux termes de la Convention internationale sur la piraterie aérienne de 1970.

Le juge d'instruction a également ordonné le blocage de $280,000 déposé samedi dans une banque d'Etat par Ekanayake.

Le détournement avait eu lieu mercredi entre New Delhi et Bangkok. En plus de la rançon, le pirate avait réclamé et obtenu que sa femme, d'origine italienne, et son fils, le rejoignent. Ils ont ensuite quitté la Thaïlande avec un sauf-conduit.

Non seulement le pirate souhaitait retrouver sa famille vivant en Italie, mais il voulait «donner une leçon au gouvernement italien», avait-il déclaré à des journalistes. Il avait été expulsé d'Italie pour trafic de drogue il y a deux ans. De source proche de la police, à Colombo, on précise d'ailleurs que l'inculpé a déjà été appréhendé pour détention de drogues dans au moins trois pays, au cours des huit dernières années.

A son arrivée à Colombo, jeudi dernier, Ekanayake avait reçu un accueil enthousiaste de la foule. A un moment, la police a même dû intervenir pour le protéger. Il a affirmé avoir eu pour complices quatre Italiens et deux Libanais, avec lesquels il comptait partager la rançon.

Sepala Ekanayake — photo UPI

Il est ensuite descendu dans un hôtel de luxe, dépensant sans compter pendant deux jours, en repas et en vins, avec des amis. La police a saisi sur lui une somme de $10,000 et un montant égal sur son frère, Sathyapala, qui a été également placé en détention provisoire.

Après son arrestation dans le sud du pays, le pirate a été ramené à Colombo où la police l'a interrogé durant douze heures avant de le présenter à un juge d'instruction. Il ne semblait pas du tout inquiet de son sort et il a dit avoir «des solutions pour tout problème qui pourrait se présenter.»

De source autorisée, on assure à Colombo que le Sri Lanka a l'intention d'honorer ses engagements internationaux et, de ce fait, sa signature au bas de la Convention sur la piraterie aérienne.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 10 Max.: 24
ENSOLEILLÉ
DEMAIN: BEAU ET PLUS CHAUD

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	7	24	Ciel variable
Outaouais	10	24	Ensoleillé
Laurentides	8	24	Ensoleillé
Cantons de l'Est	8	22	Ciel variable
Mauricie	7	22	Ciel variable
Québec	8	22	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	7	22	Ensoleillé
Rimouski	8	19	Ensoleillé
Gaspésie	8	19	Ensoleillé
Baie-Comeau	8	19	Ensoleillé
Sept-Iles	8	19	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	
Victoria	11	21	Nuageux
Edmonton	12	19	Averses
Regina	12	26	Averses
Winnipeg	15	25	Averses
Toronto	16	26	Ensoleillé
Fredericton	9	22	Ensoleillé
Halifax	10	20	Ensoleillé
Charlottetown	10	20	Ensoleillé
Saint-Jean	5	18	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	—	—	Nlle-Orléans	—	—
Buffalo	—	—	Pittsburgh	—	—
Chicago	22	32	San Francisco	—	—
Miami	25	33	Washington	—	—
New York	20	28	Dallas	—	—

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	10	22	Madrid	19	27
Athènes	22	33	Moscou	15	18
Acapulco	29	34	Mexico	12	25
Berlin	10	20	Oslo	8	15
Bruxelles	15	20	Paris	12	20
Buenos Aires	9	18	Rome	15	32
Copenhague	12	22	Séoul	21	29
Genève	16	26	Stockholm	10	17
Hong Kong	20	25	Tokyo	17	21
Le Caire	20	31	Trinidad	—	—
Lisbonne	15	23	Vienne	14	25
Londres	11	19			

La Quotidienne

TIRAGE DE SAMEDI
7-2-2

la presse

LE 4e ET DERNIER VOL D'ESSAI DE COLUMBIA TRÈS RÉUSSI

L'activité des USA dans l'espace se fera dorénavant plus militaire

Selon AP, AFP, Reuter, et UPI

■ Le président Ronald Reagan n'a laissé aucun doute, hier, sur la détermination des Etats-Unis d'utiliser davantage l'espace à des fins militaires, au cours des prochaines années.

En assistant au retour triomphal et hollywoodien de la navette Columbia, à l'issue de son quatrième et très réussi vol d'essai, le président Reagan a notamment déclaré que les Etats-Unis «devaient établir une présence plus permanente dans l'espace.»

Faisant allusion à la première mission militaire que venait d'effectuer Columbia, le chef de la Maison blanche a souligné que les systèmes spatiaux dont disposait le Pentagone «avaient ouvert de nouvelles perspectives pour la paix, grâce à des méthodes permettant de vérifier les accords sur le contôle des armements nucléaires».

Bien que le président n'ait pas annoncé, comme l'avait espéré la NASA, le lancement prochain d'une station permanente orbitale, les observateurs ont relevé que la Maison blanche avait rendu publiques les grandes lignes de la politique spatiale américaine en matière de défense.

Ces nouvelles directives présidentielles, énoncées dans un document secret, confirment la volonté de Washington de développer de nouvelles armes spatiales pour contrer la menace soviétique.

Un haut fonctionnaire américain a déclaré que les Etats-Unis suivent «avec une grande inquiétude les investissements massifs» de l'URSS dans l'exploitation militaire de l'espace. La mise au point d'une arme anti-satellites constitue une des priorités, en matière de défense, pour les Etats-Unis. L'URSS posséderait déjà une telle arme.

Déjà, le Pentagone a formé un Space Command qui sera chargé de coordonner toutes les activités militaires dans l'espace.

Super-production

Par ailleurs, le retour de la navette spatiale Columbia, sur la base d'Edwards, hier, le jour même de la fête nationale américaine, s'est déroulée comme une super-production hollywoodienne.

Par un soleil radieux, un parfum de patriotisme flottant dans l'air où battaient des centaines de drapeaux américains, Columbia, à l'issue de son quatrième et dernier vol expérimental, s'est posée en douceur devant un public émerveillé.

«Il n'y a pas de mots pour décrire cette réussite» s'est exclamé le président Reagan, tandis que son épouse, Nancy, déclarait: «C'est magnifique, vraiment magnifique.»

«C'est le plus beau jour de ma vie, depuis la naissance de mes cinq enfants», affirmait pour sa part une Californienne perdue dans la foule d'un demi-million de personnes venues assister à ce grand spectacle.

La NASA avait bien fait les choses en installant en toile de fond, devant la tribune présidentielle, Enterprise, le prototype de la navette qui avait été utilisé pour effectuer des vols à basse altitude.

Pour faire patienter ses 20,000 invités officiels autour de la tribune d'honneur, la NASA faisait jouer des airs de jazz entraînants.

Le président et Mme Reagan ont personnellement accueilli les deux astronautes à leur descente de Columbia. Le président a serré avec effusion la main des deux héros du jour, Thomas Mattingly et Henry Hartsfield, tandis que Mme Reagan les a embrassés sur la joue. M. Reagan a même tenu à tapoter affectueusement le fuselage de Columbia.

«L'esprit pionnier est toujours bien vivant en Amérique», devait déclarer quelques instants plus tard le président. «Vous venez de nous faire le plus beau cadeau pour un 4 juillet», a-t-il ajouté en se tournant vers les astronautes.

Challenger

Le moment le plus spectaculaire, mis à part l'atterrissage de Columbia, fut le départ pour Cap Canaveral de la seconde navette, Challenger, sur le dos du Boeing 747 de la NASA.

Challenger sera lancé pour la première fois de Cap Canaveral en janvier 1983.

Avant de quitter la base Edwards, le président Reagan a entamé les paroles du célèbre chant patriotique «God bless America», qui fut repris en coeur par la foule. Des centaines de milliers de personnes avaient campé toute la nuit sur les lieux pour assister à cette arrivée. Ils avaient été dirigés sur des aires réservées à leur intention, en plein désert, en bordure de l'immense lac asséché de la base.

«Méfiez-vous des serpents à sonnettes, apportez de l'eau et pensez à faire le plein d'essence», pouvait-on lire sur des avis distribués par la NASA.

Le mieux réussi

Selon les experts, le quatrième et dernier vol de Columbia est de loin le plus réussi.

Les responsables de la NASA et les astronautes Mattingly et Hartsfield sont unanimes: la navette est désormais prête à entreprendre des vols de routine et à transporter dans l'espace des satellites, des laboratoires et les savants qui y travailleront.

Le premier vol opérationnel aura lieu en novembre prochain. La navette placera alors deux satellites en orbite. La NASA prévoit d'ici septembre 1987 effectuer 63 vols, dont huit dans le cadre de missions secrètes du Pentagone. A compter de 1988, les vols devraient devenir bi-mensuels.

Les temps sont révolus où l'on critiquait un programme jugé trop coûteux — la NASA a dépensé à ce jour plus de $12 milliards — et, devant la réussite quasi-totale du dernier vol, on se prend à imaginer les perspectives ainsi ouvertes par ce premiere «camion» de l'espace.

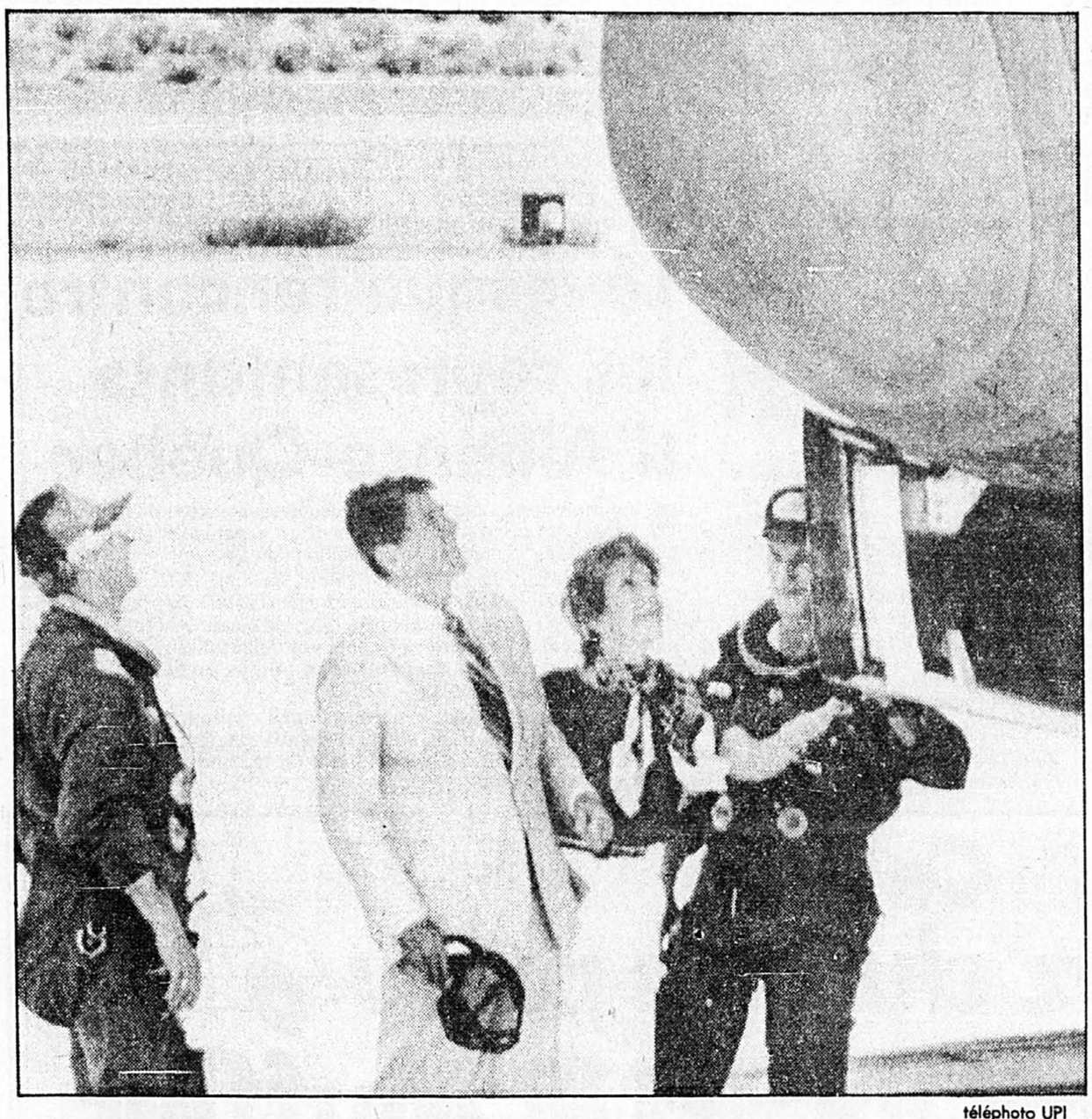

téléphoto UPI

Le président Ronald Reagan et son épouse Nancy se font expliquer par les astronautes Thomas Mattingly (à droite) et Henry Hartsfield le rôle des plaquettes recouvrant le nez de la navette spatiale Columbia, quelques heures après son atterrissage.

«Nous devons envisager l'avenir de manière entreprenante en prouvant le potentiel de la navette et en établissant une présence plus permanente dans l'espace» a affirmé le président.

La navette devrait renforcer la sécurité nationale en plus de développer le rôle de l'industrie privée dans l'espace et le maintien du libre accès de ce dernier à toutes les nations.

Ce n'est pas un hasard si, lors de ce quatrième vol, Columbia transportait une mystérieuse cargaison secrète du département de la Défense.

Selon certains observateurs, il s'agissait de détecteurs de radiations infra-rouges capables de déceler la chaleur émise par des missiles et des avions.

Ces expériences, sur lesquelles on ne dispose d'aucun détail, n'ont pas été sans mécontenter certains responsables de la NASA qui estiment que leur organisme, qui jouit d'un statut civil, ne devrait pas être mêlé à des affaires militaires.

Pour ce quatrième vol, Columbia a rempli avec succès les missions suivantes: tester les réactions de la navette à des expositions prolongées à des températures extrêmes, soumettre à de lourdes charges les bras téléguidés de l'engin qui devront, au cours des vols ultérieurs, être en mesure de mettre des satellites sur orbite ou les en retirer, procéder à titre expérimental à la fabrication de médicaments et d'autres substances difficiles, sinon impossible à produire en dehors de l'apesanteur.

Téléphone spatial: un million d'appels

■ BEDMINSTER, New Jersey (UPI) — Plus d'un million d'Américains ont syntonisé le «téléphone spatial» durant la semaine passée par Columbia dans l'espace, ce qui a permis à une compagnie de téléphone d'encaisser plus de $1 million.

Lorsque Columbia a touché terre, hier, à la base d'Edwards, environ 8,000 personnes étaient en ligne, écoutant les conversations entre les astronautes et le centre de contrôle.

«NOus avons reçu 8,000 appels durant les neuf dernières minutes du vol», a révélé Carolyn Zachary, porte-parole de l'American Telephone and Telegraph, qui avait mis en place une ligne spéciale permettant à tout Américain d'écouter les conversations qui avaient lieu entre la navette et le centre de contrôle.

Au moment où Columbia revenait sur terre, la compagnie avait reçu 1,011,121 appels. Les organisateurs, qui ne savaient pas si un tel réseau intéresserait les Américains, ont été enchantés du résultat et renouvelleront l'expérience lors de nouveaux vols spatiaux.

COLUMBIA

Une fusée de départ retrouvée en bon état

■ BASE D'EDWARDS, Californie (UPI) — Une des deux fusées de départ qui avaient coulé dans l'Atlantique après avoir propulsé la navette Columbia sur une première orbite, «n'est ni brisée, ni gravement endommagée», ont révélé des spécialistes qui ont pu la filmer sur le fond de l'Atlantique à l'aide d'une caméra de télévision.

Le lieutenant général James Abrahamson, qui est directeur du programme de la navette spatiale, estime toutefois que la deuxième fusée est plus endommagée du fait qu'elle a touché l'eau à un angle presque horizontal.

Les radars ont permis de constater que les deux fusées ont plongé dans l'océan à près de six fois la vitesse normale. Les parachutes de freinage n'auraient pas fonctionné, estime-t-on.

Ces fusées de départ se détachent de la fusée porteuse de Columbia deux minutes seulement après le décollage. Elles reposent actuellement sous 3,500 pieds d'eau. On ne sait encore si la NASA tentera de les récupérer, chacune valant approximativement $25 millions.

ENTHOUSIASMÉS PAR LEUR APPAREIL

Les cosmonautes du Soyouz se plaignent du programme chargé

■ BAIKONOUR, URSS (AFP) — Les trois membres d'équipage du vol spatial franco-soviétique étaient en pleine forme, samedi, en fin de matinée, lors de la conférence de presse donnée à l'Hôtel des cosmonautes de la base de lancement de Baikonour.

Ils avaient dormi huit heures au cours de leur premier sommeil terrestre, après quelque 190 heures passées dans l'espace.

Le Français Jean-Loup Chrétien et ses deux camarades soviétiques, Vladimir Djanibekov et Alexandre Ivantchenko, paraissaient beaucoup plus reposés qu'à leur sortie du module de descente de Soyouz-T-6, dans la steppe Kazakhe, après leur atterrissage, vendredi.

«Il est en pleine forme et a parfaitement récupéré. Hier, il était pâle, comme les deux autres, car il y a quand même un accroissement du rythme cardiaque au cours de la rentrée. Puis, le sang se répartit à nouveau différemment au sol par rapport à l'apesanteur», a déclaré le médecin général Raymond Carré, médecin du spationaute français.

Pour les trois cosmonautes, le Soyouz-T est un appareil «remarquable», dont l'ordinateur de bord est presque équivalent à un quatrième membre d'équipage. Il a ainsi permis de réaliser la rentrée dans l'atmosphère à une demi-seconde près, par rapport aux calculs du centre de contrôle de Kaliningrad, près de Moscou.

Trop chargé

En revanche, avec diplomatie pour Ivantchenko et beaucoup plus de fermeté chez Chrétien, les trois cosmonautes se sont plaints du programme de travail extrêmement chargé qui a été le leur à bord.

«Je refuserais de repartir avec un tel programme. C'est trop, beaucoup trop acrobatique. Si je devais repartir, je le ferais réduire de 40 pour cent», a dit Chrétien, ajoutant que le matériel des expériences françaises était souvent trop compliqué, trop sophistiqué et ne tenait pas suffisamment compte des contraintes imposées à l'Homme dans l'apesanteur.

«J'ai été très content de savoir que mon coeur fonctionnait bien, même s'il s'était déplacé, comme prévu, et ce, grâce à l'expérience «échographie». En revanche, malgré son intérêt scientifique incontestable pour le sujet qui la réalise, a ajouté le spationaute français, je n'ai ressenti aucune impression particulière en la réalisant. Tout était normal pour moi. Aux scientifiques d'y découvrir des choses», a-t-il conclu.

téléphoto TASS

Les cosmonautes soviétiques Vladimir Dzhanibekov et Alexander Ivanchenkov et le Français Jean-Loup Chrétien descendant au cosmodrome de Baikonour, vendredi soir, quelques heures après leur atterrissage.

Meurtre maquillé par un incendie?

■ Un incendie d'apparence anodine, qui s'est déclaré samedi midi au 4250, rue Pierre-de-Coubertin, a peut-être été l'oeuvre d'un meurtrier utilisant ce camouflage pour maquiller son crime: le cadavre d'un homme a en effet été découvert par les pompiers venus dans l'appartement 24 éteindre un feu qui semblait à priori ce qu'il y a de plus banal.

Des traces de violence sur le corps de la victime, en plus de nombreuses brûlures, ont mis la puce à l'oreille des limiers accourus sur les lieux du sinistre, à proximité du parc olympique. La thèse du meurtre n'était cependant pas encore formellement retenue hier soir par les policiers, qui n'avaient pas encore pu identifier la victime.

Eclipse complète de la lune ce soir

■ Les couche-tard auront l'occasion, cette nuit, d'observer ce qui devrait être l'éclipse de lune la plus complète à survenir depuis 1906.

Le phénomène commencera 22 minutes après minuit, et sera parfaitement visible dans toute l'Amérique du Nord...à condition que les nuages n'aient pas été invités à la fête. C'est à compter de 2h38, et pendant quelques heures, que l'éclipse sera totale.

Six morts pendant le week-end

■ Pour un deuxième week-end consécutif, un agriculteur est mort écrasé par son tracteur, cette fois aux Méchins, alors que les accidents de la route ont fait trois victimes et que deux personnes périssaient noyées.

Agé de 66 ans, M. **Léonidas Isabel** a péri vers 16h30, samedi, à Les Méchins, dans le comté de Matane, alors que le tracteur qu'il conduisait s'est renversé sur lui à cause du sol détrempé, et l'a mortellement écrasé. Pour sa part, **Clément Gill**, de Sainte-Marthe-sur-le-lac, a perdu la vie lorsque sa voiture a heurté un pilier de ciment au poste de péage de Boisbriand, sur l'autoroute 13. Le jeune homme de 29 ans se serait endormi au volant vers une heure, samedi matin. Quatre heures plus tard, **Pierre Moreau**, 19 ans, de Shawinigan, décédait dans une collision frontale sur la route 113, à Lac-aux-sables, dans le comté de Portneuf.

Un dérapage suivi d'un capotage a enfin coûté la vie à un homme de 26 ans, **Luc Duquette**, à La Présentation. L'accident qui s'est révélé fatal à ce résident de Sainte-Madeleine, dans le comté de Verchères, est survenu vers 3h20, dans la nuit de samedi à dimanche.

Du côté de l'onde, **Michel Galant**, 20 ans, de Ville Saint-Pierre, s'est noyé en fin d'après-midi samedi à proximité du parc provincial de Côte-Sainte-Catherine. Une autre noyade devait survenir presque en même temps et dans le même secteur, mais le nom de la victime ne peut être dévoilé, la famille n'étant pas encore avisée.

Gravement brûlé

■ Un jeune garçon dont l'identité n'était pas connue au moment de mettre sous presse a été gravement brûlé dans l'incendie d'une maison de trois étages vers 19h58, hier soir, au 4673 de la rue Jeanne-d'Arc. Il a été transporté d'urgence à l'hôpital Maisonneuve.

Québécois arrêtés pour contrebande

■ Trois Québécois ont été trouvés coupables de contrebande, possession et trafic de drogues, hier, à Albany, dans l'Etat de New York. Les trois hommes seraient Jean-Claude Lesage, Denis Leclair et Bernard Grégoire.

RESTRUCTURATION SCOLAIRE

La nouvelle constitution garantit l'éducation en anglais mais non la forme des Commissions

—JEAN CHRÉTIEN

(Selon PC) — Le ministre fédéral de la Justice, M. Jean Chrétien, a affirmé hier que la nouvelle constitution n'avait pas juridiction sur le projet de restructuration des commissions scolaires au Québec, qui entraînerait notamment la disparition des commissions scolaires anglophones hors de l'île de Montréal.

«(Le ministre de l'Education du Québec) Camille Laurin ne peut refuser l'éducation en anglais aux individus de langue anglaise, a affirmé M. Chrétien lors d'un interview sur les ondes d'une station radiophonique de Montréal. Ce droit est protégé dans la nouvelle constitution. Mais il peut tenter de leur rendre la vie plus difficile.»

Le projet de réforme, rendu public le 21 juin, suggère la fermeture de plus de la moitié des commissions scolaires du Québec et l'abandon de leur dénomination religieuse. Les commissions scolaires anglophones cotinueraient d'exister seulement sur l'île de Montréal, alors que les écoles anglaises hors de cette région seraient gérées par des commissions de langue française.

«Le problème, c'est que le Québec a juridiction sur l'administration des écoles et qu'il lui revient de décider s'il y aura tel ou tel sorte de commissions scolaires, a dit M. Chrétien.

«Dans la nouvelle constitution, le droit des individus à une éducation en anglais est garanti, mais le mécanisme par lequel cette éducation est dispensée aux individus est du ressort de la province.»

Intéressé à la chefferie

M. Chrétien a affirmé d'autre part qu'il serait intéressé à briguer la direction du parti libéral fédéral si le premier ministre Trudeau se retire.

«Je ne peux décider avant que le poste ne soit vacant, a-t-il dit, mais si cela se produisait demain, je serais très porté à tenter ma chance.»

Il a précisé que certaines personnes avaient essayé de lui faire abandonner cette idée à cause de la tradition dans le parti d'alterner entre un chef francophone et anglophone.

«Si les Canadiens ne veulent pas d'un francophone parce qu'il est francophone, je n'y peux rien, a-t-il dit. Mais s'ils veulent le meilleur, je vais offrir mes services et s'il y en a un meilleur que moi, je crois qu'ils devraient le choisir.»

Le ministre de la Justice a également salué la venue du Parti québécois sur la scène fédérale. Il a appelé les Canadiens à se pencher sur le fait que le PQ dit préférer les politiques des progressistes-conservateurs.

«Notre politique d'un Canada est valide, a-t-il dit. L'idée d'une communauté des communautés des conservateurs est plus attirante pour le PQ parce qu'il sait qu'elle va l'aider à réaliser son objectif de séparation.»

Lévesque rencontre les représentants d'Alliance-Québec

Le premier ministre René Lévesque rencontrera de nouveau les représentants d'Alliance-Québec, un organisme qui se veut le porte-parole de la population anglophone du Québec.

Selon le président d'Alliance-Québec, Eric Maldoff, la rencontre, qui se déroule ce matin aux bureaux montréalais du premier ministre, portera en premier lieu sur la ligne de conduite adoptée en mai par cet organisme, lors de son congrès inaugural, ainsi qu'aux positions adoptées par elle vis-à-vis des nombreux problèmes affectant la communauté anglophone.

Alliance-Québec espère que ce dialogue continu amènera le gouvernement à «prendre les mesures depuis longtemps attendues répondant aux légitimes revendications de la communauté d'expression anglaise.»

SELON GÉRARD D. LÉVESQUE

Le PQ, expert en lois spéciales et motions de clôture

QUEBEC (PC) — Les péquistes, après avoir eu en horreur les projets de loi spéciaux et les motions de clôture, sont devenus des experts dans ces deux domaines.

C'est ce qu'affirmait le leader parlementaire de l'Opposition, M. Gérard D. Lévesque, au cours des derniers jours de la session, alors que le gouvernement, en trois jours, imposait le bâillon et adoptait une loi spéciale.

Au cours du débat sur le projet de loi 82 (retour au travail des omnipraticiens), il a souligné qu'il s'agissait de la sixième loi spéciale du gouvernement depuis l'automne 1979, c'est-à-dire en deux ans et demi.

Deux jours auparavant, il avait fait remarquer que c'était la cinquième fois que le gouvernement Lévesque utilisait le bâillon pour mettre fin aux débats concernant la fusion Baie Comeau-Hauterive.

Impatient

M. Gérard D. Lévesque n'a pas manqué de comparer ce bilan avec celui du gouvernement Bourassa: sept projets de loi spéciaux et deux bâillons seulement, entre avril 1970 et l'automne 1976.

L'Opposition a reproché au gouvernement de manquer de patience pour imposer ainsi le bâillon après seulement 20 heures de discussion.

En décembre toutefois, le gouvernement avait été plus patient et avait subi le filibuster libéral durant plus de 37 heures avant d'imposer la clôture dans le débat sur le projet de loi sur Hydro-Québec.

L'Opposition a rappelé que le gouvernement Bourassa avait enduré plus de 80 heures de filibuster avant d'imposer la guillotine pour faire adopter le projet de loi 22 rendant le français langue officielle, en 1974.

En décembre dernier, le ministre Duhaime avait accusé les libéraux de débiter des âneries en commission parlementaire pour retarder l'adoption du projet de loi sur Hydro-Québec.

«Je n'ai jamais entendu autant de placotage en commission dans une semaine de vie parlementaire,» avait-il dit. Réaction normale, le filibuster étant une tactique exaspérante pour ceux qui ont à la subir.

Pourtant, du temps où six députés péquistes formaient toute l'Opposition, le PQ était passé maître dans l'art de mener des filibusters, dont certains sont mémorables.

Ainsi, celui sur le salaire des juges, particulièrement horripilant parce que mené quelques jours avant la Noël 1974, avait tellement retardé les travaux de la Chambre qu'elle avait dû siéger le 26 décembre.

Un filibuster tellement fatigant que Claude Charron, épuisé, s'était évanoui et avait dû être transporté à l'hôpital.

Oubli

Autre changement d'attitude concernant cette fois-ci la période des questions: le président de l'Assemblée nationale a annoncérécemment qu'il avait établi le principe que la quatrième question appartenait toujours à l'équipe ministérielle.

Et pourtant, c'étaient des députés du PQ qui, au printemps 1974, avaient suscité sur la période de questions un grand débat dont les ténors avaient été MM. Lucien Lessard et Marcel Léger.

Ils s'étaient particulièrement élevés contre le fait que des députés du gouvernement posaient des questions aux ministres lors des périodes des questions et avaient affirmé que celles-ci appartenaient à l'Opposition. Ils prétendaient que les députés de l'équipe ministérielle n'ont pas besoin d'attendre la période des questions pour demander quelque chose à un ministre.

Même chose en ce qui concerne les fins de session, qui ressemblent parfaitement à celles de l'ancien gouvernement.

Les cinq ou six députés péquistes de l'Opposition du début des années '70, accusaient le gouvernement Bourassa de faire adopter ses projets de loi à la vapeur en fin de session.

Ces vétérans appartiennent maintenant au gouvernement, qui, au cours des deux dernières journées de la session, a fait adopter 22 projets de loi publics, sans compter une trentaine de projets de loi privés.

Cet été, partez du bon pneu avec MONSIEUR Muffler.

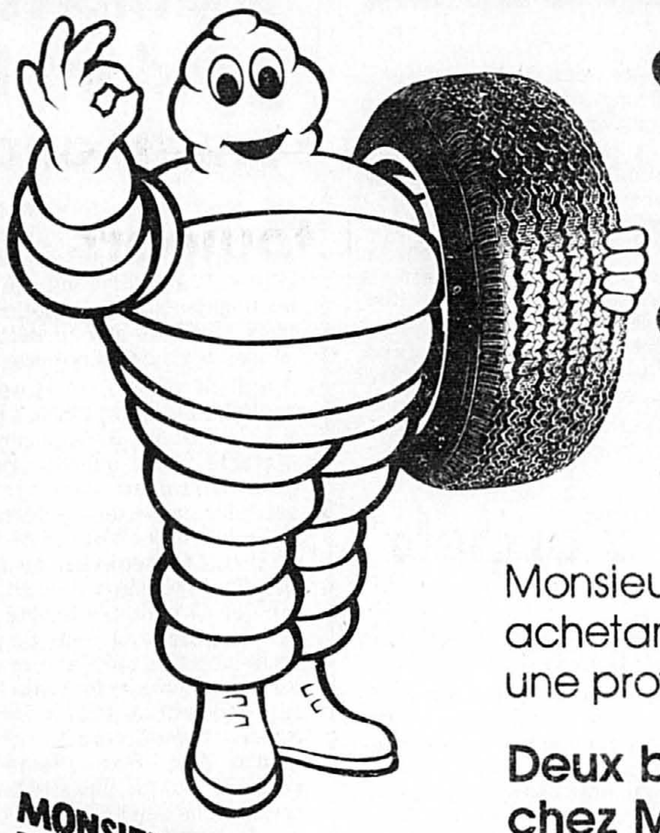

● La garantie de qualité MICHELIN ... c'est toute la différence.

● Le plan de protection "Hasard de route" de Monsieur Muffler:

Monsieur Muffler offre exclusivement à ses clients achetant des pneus dans une de ses succursales une protection "Hasard de route".

Deux bonnes raisons d'acheter vos pneus chez Monsieur Muffler:

- la garantie de qualité Michelin
- le plan de protection "Hasard de route" de Monsieur Muffler

MONSIEUR Muffler

SUPER SPÉCIAL D'ÉTÉ!

Changement d'huile et vérification GRATUITE en 6 points

✓ Vidange d'huile (jusqu'à 5ℓ)
✓ Filtre à huile
✓ Lubrification

seulement $9.95

✓ Silencieux
✓ Amortisseurs
✓ Suspension (incluant MacPherson)
✓ Direction
✓ Freins
✓ Pneus

Offre valable jusqu'au 31 juillet 82

DU GRAND SERVICE POUR LES P'TITES IMPORTÉES

5 bonnes raisons de confier votre voiture importée à Monsieur Muffler:

- Notre garantie sur le silencieux
- L'installation gratuite du silencieux
- Nos pièces en inventaire
- Nos mécaniciens qualifiés
- Nos prix avantageux

MONSIEUR Muffler

Ça me prend un expert
Ça me prend MONSIEUR Muffler

MONTRÉAL OUEST
1080, Herron Dorval
750, boul. St-Jean Centre commercial Fairview
1205, Ave de l'Église Verdun
4025 ouest, Jean-Talon
6260 ouest, St-Jacques

MONTRÉAL RÉGION NORD
10570, Lajeunesse
2535, boul. Laurentien Ville St-Laurent
9069, boul. Pie IX
7907, boul. St-Laurent

MONTRÉAL CENTRE
1295, Bellechasse
1001, Amherst
2500 est, Sherbrooke

RIVE-SUD
377 ouest, Curé Poirier Longueuil
900, boul. Taschereau Greenfield Park

MONTRÉAL EST
12105 est, Sherbrooke Pointe-aux-Trembles

LAVAL ET LAURENTIDES
1640, boul. St-Martin Chomedey
495, boul. des Laurentides St-Antoine
695, boul. Des Seigneurs Terrebonne

apa association pour la protection des automobilistes

NUMÉRO CENTRAL: 337-0770

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL
SHERBROOKE 1925 ouest, King
GRANBY 545, Principale
TROIS-RIVIÈRES 4975, Des Forges
ST-HYACINTHE 2965, Dessaules
HULL 570, boul. St-Joseph

ACTUALITÉS D'HIER

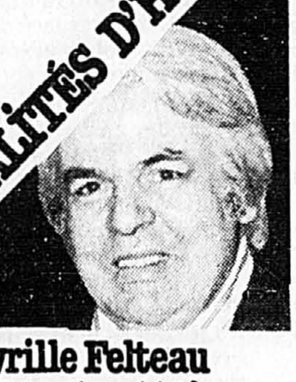

Cyrille Felteau
(collaboration spéciale)

Un cas de misère noire

A propos des gens favorisés par la fortune dès leur naissance, on avait coutume de dire qu'ils « étaient nés avec une cuiller d'or - ou d'argent - dans la bouche». Mais cela ne se dit plus guère. A l'extrême opposé, au sujet des pauvres congénitaux et permanents, un auteur qui n'a pas peur des mots, a osé s'exprimer ainsi: «Certains pauvres sont tellement malchanceux que, quand ce sera la mode de... chier de l'argent, eh! bien!, ils seront constipés!» Et pour pousser plus loin encore dans la voie du cynisme, on pourrait citer cette profonde pensée d'Alphonse Allais (qui en a commis bien d'autres): «La misère (noire ou grise) a au moins ceci de bon qu'elle supprime la crainte des voleurs...»

Une fois la crainte des voleurs disparue, comment se débarrasser de la peur du lendemain, qui devait tenailler la pauvre famille dont LA PRESSE du 24 septembre 1892 décrivait ainsi le pénible sort:

La misère noire...

«Un cas des plus tristes est venu à la connaissance de la police hier après-midi. Un nommé Auguste Paquet, accompagné de sa femme et de ses quatre enfants, est venu demander asile et protection.

«Paquet est presque paralysé des suites d'une blessure qu'il s'est infligée avec une hache. Sa femme est aveugle depuis douze ans, résultat d'un érysipèle. La pauvre femme porte un bébé de quelques mois dans les bras, et est sur le point de devenir mère une cinquième fois. L'aînée de la famille, une jeune fille, souffre d'un goître, ou grosse gorge. Un des petits garçons est borgne...Une souscription a été faite ce matin en faveur des malheureux qui seront probablement placés dans des institutions. La famille demeurait à Saint-Sauveur, comté de Terrebonne.»

Voilà. On a maintenant une bonne idée de ce qu'était la «misère noire», en 1892, à Montréal. A parcourir LA PRESSE et d'autres journaux du temps, on constate que les cas de ce genre étaient d'occurence assez fréquente. Il est vrai qu'en l'absence de toute forme d'aide de l'Etat, les pauvres aussi démunis que ceux-là étaient entièrement à la merci de la charité publique (qui était, paradoxalement, d'ordre privé, puisqu'elle était assumée en grande partie par les communautés religieuses). Ces dernières qui, dans bien des cas, n'avaient pas encore commencé à recevoir des subventions régulières de l'Etat, devaient supporter un fardeau bien lourd, car la misère était grande, à la ville comme à la campagne, à la fin du XIX siècle.

Ici, une question se pose tout naturellement: pourquoi cette famille de miséreux vraiment éprouvée au maximum avait-elle quitté Saint-Sauveur pour venir à Montréal y chercher «asile et protection»? Tout simplement parce que les localités rurales étaient tout à fait impuissantes à faire quoi que ce soit pour soulager ces cas d'extrême misère: elles ne possédaient aucune institution, aucun organisme capable de leur venir en aide. Ces malheureux devaient donc prendre le chemin de la grande ville, où existaient tout de même quelques institutions, des refuges, etc., en mesure de leur permettre de survivre au moins pendant quelque temps.

Entente inespérée à la Gulf de Shawinigan

■ SHAWINIGAN (PC) — Dans un revirement inespéré, les employés et les acheteurs de l'usine de la Guylf de Shawinigan ont réglé, hier, leur litige, par voie de négociations. Après d'intensifs pourparlers de plus de six heures, les acheteurs de l'usine locale Gulf et le syndicat CSN de 309 employés, en sont venus à une entente de principe, pour une nouvelle convention collective de travail.

Ce déblocage inattendu entre les deux parties comporte pour les syndiqués, des avantages sociaux non encore révélés publiquement.

Ces avantages seront soumis aux travailleurs au cours d'une assemblée générale des syndiqués, prévue dans les prochains jours par les dirigeants syndicaux.

Chez les observateurs, on s'accorde à dire que le syndicat a pris une sage décision de battre le fer pendant qu'il est chaud, en négociant de la sorte.

Le seul point à résoudre, que conteste encore le syndicat, est la question du fonds de pension, au niveau de la compagnie Gulf.

A Toronto

«Il ne nous reste plus qu'à régler ce litige avec la haute direction de la Gulf à Toronto», a souligné M. Jules Bertrand, le président du syndicat local.

Il précise qu'aucune assemblée générale ne sera convoquée chez les syndiqués, tant qu'une entente globale ne sera pas complétée avec la compagnie Gulf.

Dès lundi, M. François Matte, négociateur assigné de la compagnie Gulf, serait en mesure d'annoncer la date des prochaines négociations avec le syndicat, concernant le tout dernier point de contestation.

Selon Me Pierre-H. Vincent, conseiller juridique des trois industriels de Mont-Carmel, acheteurs de l'usine, la direction de l'usine Gulf à Toronto a déjà été mise au courant de cette entente de principe avec ses clients.

Depuis les six derniers mois, poursuit Me Vincent, les acheteurs Rosaire Juneau, son fils Claude et Yvon Genest, ont injecté sans la moindre garantie, plus de $100,000 en études complexes fort laborieuses pour acquérir l'usine locale de Gulf.

Le chiffre d'affaires annuel dépasse, à Shawinigan, les $30 millions et les clients sont notamment anglais et africains.

PME achète multinationale

«C'est la première fois en Mauricie, et peut-être au Québec qu'une petite et moyenne entreprise comme le groupe Juneau-Genest entreprend d'acquérir une partie d'une multinationale», observe alors Me Vincent.

Afin de «sauvegarder» les installations de l'usine Gulf du Canada de Shawinigan et aussi les quelque 309 emplois permanents, le ministre de l'Energie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime, a affirmé hier, en conférence de presse, que le gouvernement du Québec, par l'entremise du ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, est prêt à octroyer une subvention de $1 million, aux futurs acheteurs à la condition expresse que ceux-ci démontrent une «rentabilité» des opérations de l'usine.

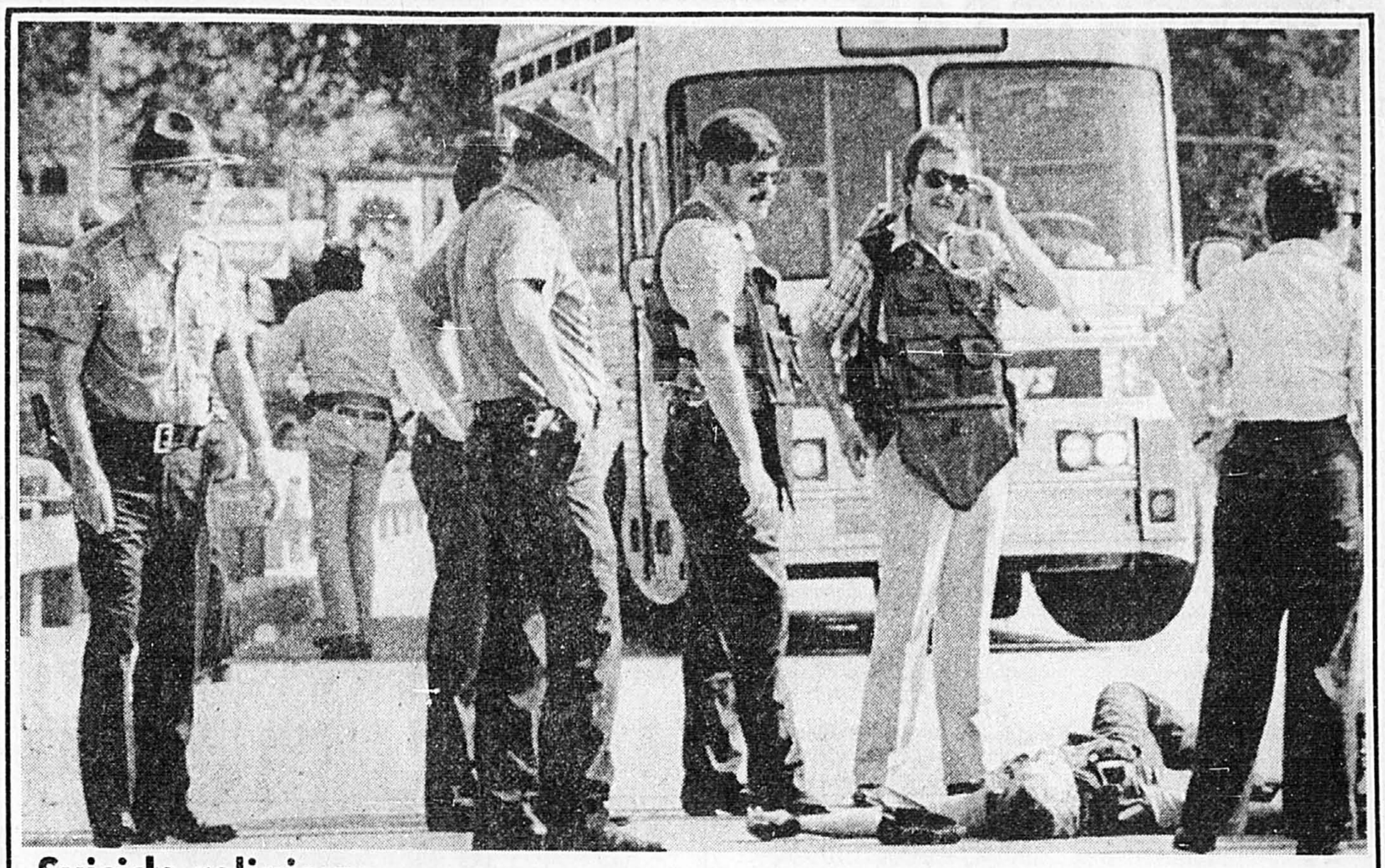

Suicide religieux

Deux membres d'une secte religieuse, qui avaient retenu en otages les 15 personnes prenant place à bord d'un autobus, ont invité les policiers à les abattre, afin qu'ils puissent ressusciter trois jours et demi plus tard. Les autorités policières ont révélé que les agents avaient réussi à blesser le couple à l'épaule et se préparaient à le maîtriser lorsque la femme, Kate Haigler, a tiré une balle dans la tête de son mari, Keith, et a tourné l'arme contre elle-même. Les deux sont morts sur le coup. Un porte-parole de la police a affirmé par ailleurs que ces morts auraient pu être prévenues si le présumé messie de la secte de l'Ubiguité, à laquelle appartenait le couple, était intervenu. Emory Lamb a refusé à deux reprises, samedi, de se rendre sur le pont où le couple détenait les 15 otages. Le couple qui croyait en lui comme en un nouveau messie, serait peut-être encore vivant si Lamb les avait invités à se rendre. Lamb a affirmé qu'il ne connaissait rien des projets des Haigler et n'assume aucune responsabilité pour leur mort. Haigler avait affirmé avoir eu une vision au cours de laquelle il a compris qu'il ressusciterait après trois jours et demi s'il était tué. La photo nous montre Keith Haigler, gisant sur le sol au milieu des policiers de l'unité d'élite de la ville de Jasper.

Téléphoto UPI

Trois hôpitaux seraient transformés pour accueillir des malades chroniques

■ Le Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain examinera, le 15 courant, une recommandation d'une de ses commissions d'étude à l'effet de fermer trois hôpitaux de la région pour les convertir en institutions pour patients chroniques. Les trois hôpitaux visés seraient le Reddy Memorial, le Montreal Chest et l'hôpital Saint-Jeanne-d'Arc, selon un article paru samedi dans un quotidien de Montréal.

Selon le comité d'étude, cette conversion permettrait d'économiser $6 millions en plus de créer 500 lits pour patients chroniques. Si le CRSSS approuve la recommandation, elle sera soumise au ministre Pierre-Marc Johnson pour approbation finale.

Ce projet fait partie d'un «plan de rationalisation» à l'étude depuis plusieurs mois et ne surprendra pas grand monde dans le milieu, le ministre ayant déjà annoncé que «des murs allaient tomber». Quant au choix des hôpitaux, il est sans doute motivé, dans le cas de Sainte-Jeanne-d'Arc, par sa proximité de l'Hôtel-Dieu; pour ce qui est du Montreal Chest, il est déjà occupé presque aux trois quarts par des malades chroniques.

Nouveau contrat aux usines CIP

■ TROIS-RIVIERES (PC) — Les quelque 5,000 travailleurs des usines CIP de La Tuque, Trois-Rivières, Gatineau, Dalhousie (Nouveau-Brunswick) et Hawkesbury (Ontario) viennent d'accepter majoritairement un nouveau contrat de travail d'une durée de deux ans, qui fera passer le taux horaire moyen de $11.70 à $14.55, au 1er mai 1983.

Selon le représentant national du Syndicat canadien des travailleurs du papier (SCTP), M. Jean Martin, l'entente est survenue très rapidement, puisqu'il n'aura fallu que huit jours de négociations intensives pour en arriver à un accord.

Régime de retraite

Des améliorations fort appréciables ont également été apportées au régime de retraite des employés. Celui-ci est en effet modifié de façon à offrir aux retraités, après le 2 mai 1982, une rente basée sur le revenu des cinq années antérieures à la retraite.

Cette modification n'est peut-être pas aussi substantielle que celle obtenue par les employés de l'Abitibi Price, qui ont un régime indexé au coût de la vie mais, selon M. Martin, elle coûte beaucoup moins cher.

D'autres avantages ont aussi été obtenus pour les employés qui désirent prendre une retraite prématurée, à compter de 61 ans.

Les primes de quart sont par ailleurs augmentées rétroactivement au 1er mai 1982. Les contributions de l'employeur sont majorées pour les primes d'assurances collectives sur la vie, l'hospitalisation et les médicaments, ainsi que l'indemnité d'invalidité à long terme.

Enfin, la semaine de travail réduite est aussi accessible à tous les travailleurs de l'opération continuelle, de toutes les usines concernées.

Selon M. Martin, cette entente chez CIP devrait donner le ton aux deux autres compagnies implantées dans la vallée du Saint-Maurice, Kruger et Consolidated Bathurst.

Les négociations n'y sont pas aussi avancées, mais il semble qu'elles se déroulent normalement. Chez Kruger, les négociations devraient se poursuivre dans quelques jours.

Fauteuil volant

Simple livreur, Larry Walters ne manque pas d'imagination. Pour se rendre de chez lui, à San Pedro, en Californie, au désert de Mojave, distant de 160 kilomètres, il a délaissé sa camionnette pour le fauteuil volant. Voici la formule: prenez un bon siège de jardin et attachez-y une poignée de ballons gonflés à l'hélium. Ca marche si bien que deux heures plus tard, M. Walters avait atteint l'altitude de 4,900 mètres, de quoi donner des frayeurs aux pilotes de ligne. Ce sont leurs appels angoissés aux aiguilleurs du ciel qui ont donné l'alerte. Mais, entretemps, l'aéronaute en avait eu assez, il faisait trop froid. Alors, calmement, il a épaulé sa carabine à air comprimé pour crever les ballons un par un, avant de se poser à Long Beach, en Californie. Totalement néophyte en matière de navigation aérienne, M. Walters s'est seulement inquiété à l'approche de lignes à haute tension. «Là, j'ai eu peur, a-t-il déclaré. Désormais, je ne quitterai plus le sol.»

Téléphoto AP

Hamilton toujours paralysée

■ HAMILTON (PC) — Rien n'indique une reprise prochaine du service de transport en commun à Hamilton, qui est paralysé par une grève depuis le 11 juin.

Le conflit donne beaucoup de fil à retordre au secteur commercial de Hamilton, ainsi qu'aux gens âgés, qui ne pourront bouger de chez eux aussi longtemps qu'il n'y aura pas de transport en commun.

De leur côté, les responsables de l'équipe de football des Tiger Cats ont rappelé que l'ouverture de la saison de football provoquera d'énormes embouteillages dans les rues si le conflit n'est pas réglé d'ici là.

POUR EMPÊCHER DES MISES À PIED

Appel à Ottawa

■ BURNABY, C.-B. (PC) — Le Syndicat des travailleurs des télécommunications a demandé l'intervention de la Commission des relations de travail pour empêcher la mise à pied de 1,800 employés de la B.C. Telephone. Cette dernière a remis la liste des noms au syndicat vendredi.

Dans un communiqué, la B.C. Tel a indiqué à chaque employé prévenu de sa mise à pied qu'il serait rappelé au travail d'ici six mois. Elle justifie cette décision en invoquant une diminution sensible de ses revenus à court et à long termes, à la suite de la récession

Selon le vice-président du syndicat, M. George Yawrenko, la décision ne découle nullement de difficultés économiques mais de changements technologiques. Tout en projetant de licencier ses travailleurs, la compagnie a investi $452 millions en améliorations techniques, a-t-il dit.

Il est confiant que la commission fédérale rejettera le projet de la B.C. Tel, d'autant plus qu'elle viole le Code du travail stipulant qu'un avis de 16 semaines doit précéder la mise à pied de plus de 300 personnes par une même compagnie.

Le syndicat a déjà refusé un programme de partage des heures de travail suggéré par l'employeur. Chaque employé aurait travaillé de 30 à 60 minutes de moins par jour, mais personne n'aurait été mis à pied.

Les superviseurs de B.C. Tel ont pour leur part accepté une telle réduction de leurs heures de travail.

G.-B.: le rail affecté par une grève illimitée

■ LONDRES (Reuter) — Les cheminots britanniques ont entamé, dimanche, une grève illimitée, passant outre à l'appel du gouvernement leur demandant de penser au pays d'abord et d'aller travailler normalement.

Quelques trains seulement, sur les 8,500 du service dominical habituel, circulaient dimanche, mais un porte-parole de la compagnie nationale des chemins de fer britanniques (British Railways) a fait savoir que la direction était optimiste, espérant que lundi un plus grand nombre de cheminots se présenteraient au travail.

Les dirigeants du syndicat des conducteurs de locomotive ont appelé à la grève pour la troisième fois cette année en raison d'une dispute de longue haleine sur le projet de B.R. d'introduire de nouveaux horaires, avec des heures irrégulières de travail.

Mme Margaret Thatcher, première ministre, a fait appel samedi au patriotisme des cheminots, leur rappelant que la Grande-Bretagne a retrouvé sa confiance et son courage avec la victoire des Malouines.

«Nous lançons un appel à tous les conducteurs de train, leur demandant de penser d'abord à leur famille, à leurs collègues et à leur pays et de continuer à travailler demain», a-t-elle déclaré devant un rassemblement de sympathisants conservateurs.

Que lundi

Le vrai impact de la grève ne sera toutefois mesuré que lundi, alors que les trains des grandes lignes, de banlieue et de fret fonctionnent normalement avec toute leur capacité. Les services dominicaux normaux sont toujours réduits, les cheminots ne travaillant le dimanche que volontairement, sur la base des heures supplémentaires.

Les deux parties paraissent déterminées à se battre jusqu'au bout.

M. David Howell, ministre des Transports, a déclaré dimanche que «cette fois-ci une solution doit absolument être trouvée, non pas à l'aide de reports et de promesses floues, mais par l'introduction sans ambiguïté de méthodes de travail dictées par le bon sens, qui ont été acceptées ailleurs depuis longtemps».

La GRC cherchera à coincer les trafiquants de drogue par des méthodes économiques

■ EDMONTON (PC) — Des «unités» spéciales de la GRC sont à Edmonton et dans six autres villes canadiennes pour déterminer si la plume est plus efficace que le revolver de calibre .38 pour combattre les trafiquants de drogue.

Les agents seront armés de plumes, d'ordinateurs, de grands livres de banque, de bilans financiers et, surtout, de patience.

Il s'agit de rendre le trafic de la drogue aussi peu profitable que possible. Non seulement les agents chercheront-ils à vérifier l'actif des trafiquants relié à la drogue, mais aussi dans quelle mesure l'actif légitime d'un trafiquant a été financé par la drogue.

On a pris des mesures semblables, plus strictes encore, aux Etats-Unis, il y a quatre ans. Là, même si la police perd une cause en cour criminelle, elle peut obtenir des confiscations en cour civile.

Le surintendant Rod Stamler, de la GRC, reconnaît que le système canadien est peut-être moins efficace que l'américain, mais, dit-il, c'est au législateur d'y voir.

Appauvri

Quoi qu'il en soit, les agents spéciaux de la GRC recevront un entraînement... spécial. On n'oublie pas que le millionnaire texan Rex Cauble s'est trouvé appauvri de $25 millions après l'intervention contre lui de la U.S. Drug Enforcement Administration.

Celle-ci lui a confisqué plus que les biens et l'équipement qui lui servaient pour le trafic de la drogue.

On l'a poursuivi jusque dans des entreprises légitimes qu'il avait financées grâce aux narcotiques.

L'an dernier, la U.S. Drug Enforcement Administration a confisqué de $250 à $300 millions provenant du commerce de la drogue. «Nous espérons en faire autant proportionnellement», dit M. Stamler.

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Quand Ottawa renie sa parole

Pour M. Dennis McDermott, président du Congrès du travail du Canada, le projet de loi que vient de présenter à Ottawa le président du Conseil du trésor, M. Don Johnston, pour limiter respectivement à 6% et 5% les augmentations de salaire dans la fonction publique fédérale, constitue un geste immoral.

Le qualificatif est peut-être fort, mais il est certain que cette façon de sabrer dans des conventions signées de bonne foi, et de décider unilatéralement de conditions de travail pour l'avenir, équivaut à se moquer du processus de la négociation. Dans notre régime parlementaire, les élus du peuple ont tous les pouvoirs, y compris celui de répudier des contrats où le gouvernement était partie. Mais, la légalité ne saurait tout excuser.

Aujourd'hui, le gouvernement se rend compte qu'il a consenti des augmentations de salaires trop généreuses aux employés de l'État et que ces augmentations ont un effet inflationniste. Cette constatation est juste, mais l'aveu a quelque chose d'ironique quand on se souvient que les porte-parole de ce même gouvernement n'acceptaient pas qu'on leur dise, à l'époque, qu'ils achetaient leur paix à trop fort prix.

La constatation est juste, non pas tellement que les salaires dans la fonction publique fédérale comportent des montants fabuleux, mais parce que ceux-ci ont valeur d'exemple. On n'a qu'à se rappeler le cas des travailleurs de la Voie maritime à qui le gouvernement Pearson, coïncé par des échéances trop rapprochées, se crut obligé dans les années 50 de consentir des hausses de salaires exorbitantes. Ce ne fut pas long avant que l'industrie de la construction soit obligée de s'aligner sur ce qu'Ottawa avait concédé.

Il aurait mieux valu pour le gouvernement fédéral de se montrer plus ferme au moment où il se laissait aller à signer des conventions que beaucoup d'observateurs lui signalaient comme étant abusives. En réalité, le geste que pose aujourd'hui Ottawa ressemble étrangement à celui que faisait, il y a quelques semaines à peine, l'administration Lévesque au Québec. Dans les deux cas, il y aura eu reniement de la parole donnée et atteinte sérieuse portée à la crédibilité de l'État-employeur. Dans les deux cas, les négociations à venir n'ont plus beaucoup de sens. Dans les deux cas, enfin, on applique le même pourcentage de réduction aux plus bas comme au plus hauts salariés, ce qui constitue, à sa face même, une injustice envers les plus démunis.

On comprend les protestations qui n'ont pas tardé chez les syndicats de la fonction publique et les moyens de pression qu'ils ont déjà commencé à appliquer. Par contre, comme les employés de l'État étaient et continueront d'être malgré tout des privilégiés par rapport à leurs confrères et consoeurs occupant des fonctions semblables dans le secteur privé, ils ne peuvent s'attendre à énormement de sympathie dans le grand public.

Ils ne peuvent même pas s'attendre à beaucoup de compassion de la part de leurs confrères syndiqués du secteur privé. Déjà, des militants en vue de ce secteur privé ont clairement fait savoir qu'il n'était pas question de recommander la solidarité à leurs membres. En d'autres termes, la contestation dont a parlé M. McDermott ne devrait pas aller très loin en dehors du secteur public. Et la population n'admettra pas facilement qu'on batte en brèche l'autorité de ses élus.

D'autre part, il semble bien que le gouvernement fédéral se berce d'illusions s'il croit vraiment que le secteur privé acceptera librement de restreindre lui aussi à 6 ou à 5 pour cent les hausses de salaires de ses travailleurs. Le Canada n'a pas de tradition en ce sens. On n'a pas vu dans nos usines des restrictions librement consenties comme aux États-Unis. Le secteur privé ne marchera que s'il y est contraint.

VINCENT PRINCE

Ce qui restera aux anglophones

Le livre blanc sur la réforme scolaire suscite déjà beaucoup de commentaires. C'est normal: il touche finalement tout le monde. On ne change pas une structure scolaire, surtout pour l'intégrer davantage à la société, sans affecter cette société. Et si la population ne réagit pas à ce sujet, on peut nécessairement douter de sa qualité de vie démocratique.

Il est donc normal que la communauté anglophone réagisse, et même assez âprement. D'une part, parce que les politiques du gouvernement, principalement avec la loi 101, a déjà commencé à lui retirer certains privilèges ou à changer ses traditions; d'autre part, parce que le livre blanc transforme des structures qui ont servi, dans le passé, à protéger la cohésion anglaise au Québec. Les recommandations du livre blanc risquent fort d'altérer cette cohésion; et cela, aucune minorité ne peut facilement l'accepter.

D'abord, il faut dire que les anglophones ne sont pas seuls à s'inquiéter: leurs inquiétudes rejoignent celles de plusieurs francophones.

Ils peuvent avoir des raisons particulières, par exemple, de s'objecter à la disparition du suffrage universel au niveau des commissions scolaires; mais ils ont comme alliés plusieurs francophones qui s'objectent à la nouvelle proposition tout simplement pour des raisons de vie démocratique. Il va de soi que retirer des pouvoirs à la population représente un triste abandon de pouvoir. Ce n'est pas une question de langue ou de minorité mais simplement une défense de droit.

Mais, dans le projet Laurin, les commissions scolaires anglophones sont fortement pénalisées: en dehors de Montréal, elles cessent tout simplement d'exister. À Montréal, elles conservent la majorité de leurs pouvoirs; mais les pouvoirs de toutes les commissions scolaires seront fortement limités dans la nouvelle structure. Celles-là comme les autres seront pénalisées, mais pas plus que les autres. En accordant plus de pouvoirs aux écoles, le rôle des commissions scolaires est considérablement altéré, cela va de soi.

Le véritable problème se trouve dans les régions extérieures à Montréal, qu'elles en soient tout près, comme celles de la Rive sud, ou plus éloignées, comme celles des Cantons de l'Est.

Là comme ailleurs, comme pour les francophones, les anglophones ne pourront conserver une certaine autorité sur les commissions scolaires que s'ils ont des enfants fréquentant l'école. Mais en plus, pour avoir droit de présence à ces commissions, ils devront y compter au moins trois écoles anglaises et dix pour cent de la population scolaire totale. À cette condition-là, ils auront droit de former un «comité linguistique», avec certains pouvoirs d'opérations, mais ils se trouveront nécessairement noyés au sein de la majorité francopohone. Pratiquement, les anglophones risquent fort de perdre toute influence sur les écoles de l'extérieur de Montréal où ils enverront leurs enfants.

Pourquoi à Saint-Lambert et pas à Pointe-Claire? Pourquoi des distinctions géographiques aussi arbitraires?

D'accord, les anglophones du Québec sont mieux traités que tous les francophones du reste du Canada. Mais on ne sauve pas une démocratie en limitant les droits d'une minorité au niveau le plus bas qu'entretiennent des voisins qui ne respectent pas la démocratie.

Jean-Guy DUBUC

Droits réservés

(Collaboration spéciale)

Ivan Guay

Le «nouveau» budget mène le pays à la crise

Le ministre fédéral des Finances, M. Allan MacEachen, n'a pas fait mentir les observateurs sérieux. Il a été fidèle à lui-même, c'est-à-dire qu'il a présenté un 3e budget qui ne sort pas l'économie des ornières où l'avaient mise ses deux budgets précédents. Il l'a d'ailleurs confirmé dans son texte qui déclare que «le plan d'action (du budget) s'inscrira donc dans le cadre de l'actuelle politique monétaire et fiscale». M. MacEachen est têtu, mais les faits le sont encore davantage, quelle que soit son obstination.

Pour comprendre la situation, il faut savoir que M. MacEachen n'a pas présenté un nouveau budget sept mois et demi après le précédent pour changer la politique économique de son gouvernement, mais pour changer l'image de son gouvernement, accusé de manquer de «leadership» et dont la crédibilité est en chute libre. Il a donc tenté de redonner confiance dans son gouvernement et, par la même occasion, dans l'économie. Mais comme il était à prévoir, il a raté ses deux objectifs.

Bien sûr, si le gouvernement n'avait pas très souvent trompé les attentes des citoyens dans le passé, il aurait pu encore faire illusion, puisque les gens dans les périodes difficiles, s'accrochent aux espoirs les plus fous. Mais en l'occurrence, il faut être un partisan inconditionnel du parti libéral pour avaler la couleuvre du dernier budget. Sur le plan économique c'est, en effet, une imposture.

On peut badiner avec les questions politiques, culturelles ou autres. Mais on ne peut pas badiner avec les questions économiques, car il s'agit surtout de faits concrets qu'on ne change pas avec des opinions et des préjugés. C'est pourtant ce que tentent constamment de faire les gens qui sont en politique, quelle que soit leur intelligence. A peu près tous les politiciens croient vraiment, en leur for intérieur, que l'économique peut et doit obéir à la politique. C'est une des plus tenaces illusions du folklore politique. C'est ainsi que M. MacEachen et ses collègues du gouvernement, qui ont pourtant tous un quotient intellectuel normal, proposent de réduire le taux d'inflation à 6 pour cent en deux ans. Pourquoi pas à 4 ou 8 pour cent? M. MacEachen ne le dit pas, car c'est un chiffre arbitraire, une image politique. Aucune analyse économique sérieuse ne peut le justifier. D'ailleurs, de 1975 à 1978, après trois ans de contrôle des prix et des salaires, le fédéral n'a pas pu atteindre cet objectif, alors que les taux d'intérêt n'avaient pas la moitié de la virulence actuelle.

Pourquoi les politiciens s'acharnent-ils à dire à peu près n'importe quoi à la population, comme si celle-ci était composée de débiles mentaux? C'est une illustration du fait que les politiciens ont non seulement aucune formation économique sérieuse dans leur ensemble, mais qu'ils croient vraiment que l'économie peut obéir à la politique. D'ailleurs les hommes politiques dans tous les pays sont dépassés par les événements économiques et leurs propos, comme leurs actes, apparaissent d'autant plus incongrus dans ces situations critiques. Actuellement l'économie du pays est passée de la récession à la dépression. Mais on n'ose pas le dire, ni même le penser, pour ne pas démoraliser la population ou se déprimer soi-même, et l'on agit comme s'il s'agissait d'une petite récession passagère.

• • •

M. MacEachen veut relancer l'économie en y injectant $2.3 milliards en deux ans, dont $800 millions cette année. Or l'économie du pays est une machine d'environ $348 milliards. Une poussée de $800 millions cette année et $1.5 milliard l'an prochain ressemble à la poussée d'un enfant sur un autobus embourbé jusqu'aux moyeux. C'est tout à fait ridicule. D'autant plus que cette poussée n'existera que sur papier, puisqu'elle sera plus qu'annulée par une hausse d'impôts d'environ $1.3 milliard à cause de la réduction de l'indexation des tables d'impôts, à 6 et 5 pour cent. Sans compter les réductions des pensions de vieillesse, des allocations familiales, des salaires du secteur public, etc, dont l'indexation ou la croissance sera limitée à 6 et 5 pour cent. En d'autres termes, le fédéral va injecter $2.3 milliards dans l'économie mais va en soutirer $3 milliards.

Voilà ce qu'on ose appeler la relance de l'économie. C'est en réalité la relance des illusions comptables développées dans les deux budgets précédents. Bien sûr, on peut rétorquer que ce n'est pas l'affaire de l'Etat mais des entreprises privées, en régime capitaliste, de relancer l'économie. Mais c'est l'affaire de l'État de ne pas empêcher les entreprises privées de relancer cette économie. Or c'est précisément l'État par ses déficits astronomiques, qui a été le principal facteur de l'inflation, qu'il a en plus aggravée par sa politique monétariste. C'est pourquoi les mesures de relance, d'ailleurs timides, auront peu ou pas d'effet. Le programme de relance de la construction domiciliaire, par exemple, est largement illusoire avec les prix exorbitants des maisons et les taux d'intérêt hypothécaires excessifs et croissants, alors que la dépression menace les emplois des acheteurs éventuels.

On peut alors se demander ce qui caractérise le mieux le nouveau budget. Est-ce l'évaluation du déficit budgétaire, qui a presque doublé (de $10.4 à $19.6 milliards) en sept mois et demi, ou le culot de M. MacEachen qui cherche à attirer les mouches de l'investissement avec le vinaigre budgétaire? Ce budget est surtout caractérisé par des mesures si timorées qu'elles équivalent à de l'attentisme, c'est-à-dire l'attente de la fin de la dépression. D'ailleurs ce «nouveau» budget n'a de neuf que l'aveu implicite des erreurs magistrales et de la faillite des deux budgets précédents. Ce budget va en outre plus contribuer à accroître l'inflation et le chômage qu'à redonner confiance dans l'économie.

Comment peut-on, en effet, relancer une économie en pleine dépression en réduisant le pouvoir d'achat de la majorité des consommateurs, les gagne-petit, et en ne protégeant pas les gains d'investissement des griffes du fisc? Ou bien on veut relancer l'économie, ou bien on veut réduire les déficits budgétaires. On ne peut avoir les deux à la fois. D'autre part, comment peut-on réduire l'inflation en ne réduisant pas la taille de l'État fédéral qui accapare à lui seul 19 pour cent du produit national brut, et en maintenant les taux d'intérêt artificiellement élevés? La réponse est évidente: le nouveau budget aggrave la situation et mène le pays à la crise socio-économique la plus profonde depuis les années 30.

POINT DE VUE

Salut, petit prince

La princesse de Galles a livré la marchandise attendue et promise. It's a boy! En ce pays où la Magna Carta vit le jour mais où la loi du mâle, qui serait inconstitutionnelle chez nous, est en vigueur, c'eût été une grande déception, à peine amoindrie par la victoire des Falkland et la performance de l'équipe anglaise au Mundial, si le petit prince avait été une petite princesse. L'enfant, dit-on déjà, sera beau comme sa mère, et héritera, un jour lointain du siècle prochain, de la couronne de son père. Puisse-t-il avoir la tête et les oreilles solides!

ROBERT DÉCARY

Élize, sa grand-mère, était aux nues, ce qui n'est pas peu dire pour une reine si prude. La relève, mâle, est arrivée pour longtemps, encore qu'on ne sache pas sur quel royaume elle régnera: s'il s'en est fallu de peu que les Falkland se fissent malouines, qu'en sera-t-il, alors, de l'Écosse, du Pays de Galles et de Gibraltar?

Jour de joie pour les parents et grands-parents, qui sont au-dessus des problèmes de lignée. Jour de déception pour les frères de Charles le dauphin, qui reculent d'un cran dans leurs ambitions royales, et pour les femmes d'Angleterre, Anne, sa soeur Anne, la première, qui se doutent bien qu'un jour, ce ne sera jamais leur tour, et qu'Élize est la dernière, pour un joli bout de temps, des souveraines. L'ère des chapeaux ronds tire à sa fin sur le trône d'Angleterre.

Dans quel monde vivras-tu, petit prince aux yeux bleus et aux oreilles porteuses de couronne? Heureux au moins est ton pays, qui sait déjà quel sera son chef dans un demi-siècle et dont la stabilité politique est assurée, à moins de contretemps imprévisibles, par-delà toute partisanerie! Heureux déjà est ton pays, en ces moments incertains et de remise en question, qui se paie le luxe de respecter son chef d'État et ses héritiers et de ne pas leur tenir rigueur des affres de la récession! Qu'on dise ce qu'on voudra, ici, du rôle de la couronne, tu portes déjà sur tes frêles épaules le poids de l'histoire, de la continuité, du respect de l'ordre et des valeurs établies, tu es le garant de jours qui, s'ils ne sont pas meilleurs, ne seront pas pires, tu es l'espoir inlassable du retour à l'âge d'or, tu es le lien entre les joyaux d'hier et ceux de demain, tu es d'une lignée qui te conduira, si les dieux et les vents te sont favorables, jusqu'à la fin du monde.

Régneras-tu, un jour, sur le Canada, et si oui, sur quel Canada? Ce Canada, qui a mis cent quinze ans à se débarrasser de la mère des Parlements, en mettra-t-il autant à rapatrier sa monarchie? Sera-t-il encore de ton empire, quand tu monteras sur le trône, ou sera-t-il devenu le plus grand des États américains, ou sera-t-il un état souverain associé à l'Alberta ou à Terre-Neuve? Le Québec aura-t-il fait bande à part et filé à l'anglaise? Justin Trudeau aura-t-il succédé à son père? Claude Ryan aura-t-il été canonisé? René Lévesque aura-t-il fini ses jours à Ste-Hélène? Autant de questions fascinantes auxquelles tu trouveras un jour la réponse.

Ta douce tête sera allégée du serment des députés de l'Assemblée nationale. Ceux-ci, en effet, gênés de saluer en toi le petit-fils d'une reine que les Québécois aimeraient davantage si elle n'était plus la leur, s'apprêtent à donner leur allégeance au peuple québécois plutôt qu'à ta grand-mère. Geste purement symbolique, s'il en est, qui veut faire d'un serment d'office un serrement de coeur. Il n'est pas mauvais que les élus se souviennent, eux dont c'est la devise, qu'ils servent le peuple avant de servir le chef, et que charité bien ordonnée, en politique, ne commence pas par soi-même. Nos vaillants représentants, s'étant ainsi abreuvés à la fontaine des grands symboles, seront-ils pour autant plus disciplinés, moins badauds, plus portés vers la chose (publique, s'entend)?

Tu faillis naître le 24 juin, d'une mère elle-même née le 1er juillet, ce qui aurait fait de toi le roi le plus «dualiste» que le Canada ait connu.

Tu es au monde, petit prince, et déjà tu n'es pas de notre monde. Tu appartiens à un lendemain qui échappera à la majorité d'entre nous. Tu seras sans doute couronné sur la lune et tu épouseras une étoile. Que tu règnes ou non sur nous, les dieux soient avec toi: les brises sont si rares en cette période lourde de contraintes et d'angoisses, qu'il faut saluer celles qui passent et leur souhaiter longue vie. Et, si le coeur t'en dit, quand tu auras vieilli et nous aussi, viens faire un tour: le Québec n'est pas que matraques et hiver, et plus ta couronne sera devenue étrangère, plus l'accueil sera chaleureux. N'oublie surtout pas d'amener ta maman...

TRIBUNE LIBRE

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 5 JUILLET 1982

RÉPLIQUE

Réponse aux 96 étudiants de Sorel

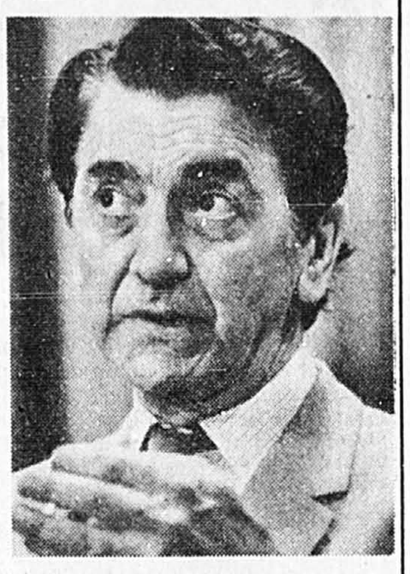

CAMILLE LAURIN
Ministre de l'Éducation

LA PRESSE a publié récemment une lettre signée par 96 étudiants de Sorel interpellant le ministre de l'Éducation, monsieur Camille Laurin, au sujet du régime de vie...que ces derniers subissent à l'école secondaire. Le ministre de l'Éducation a jugé bon de leur donner la réplique.

Chers étudiants et étudiantes,

Je vous remercie d'avoir pris la peine d'exprimer, par écrit, dans une lettre ouverte aux médias québécois, les sentiments qui vous animent face à l'école. Je ne suis pas surpris de vous voir condamner, non pas tant la nouvelle note de passage de 60% — qui est un appel à l'excellence — mais plutôt le climat qui règne dans les écoles secondaires depuis déjà trop longtemps.

Je veux ici m'attarder à cette question car elle m'apparaît fondamentale. Comment, en effet, des étudiants peuvent-ils s'épanouir et recevoir une solide formation quand ils se sentent étrangers à tout ce qui compose l'école dans laquelle ils vivent?

A mes yeux, le coeur du problème de l'école secondaire, malgré les moyens importants dont elle dispose et les personnels qualifiés qui la servent, c'est d'avoir été conçue et fabriquée sur le modèle industriel, technocratique et dépersonnalisé, qui a prévalu si longtemps dans la grande entreprise.

Or, tout au contraire, l'école doit viser à devenir une maison où il fait bon vivre, où les étudiants se sentent chez eux parce qu'on y cultive des valeurs qu'ils partagent, qu'on y emploie des méthodes pédagogiques adaptées à leurs besoins et à leur niveau d'apprentissage, qu'on y crée un milieu dont ils assument toute leur part de responsabilité.

C'est pourquoi il me semble urgent qu'on humanise l'école, cet instrument essentiel du développement individuel et collectif des Québécois. Cette humanisation constitue également la seule et unique réponse au problème des décrocheurs qu'il nous faut régler à tout prix.

Pour atteindre ces objectifs, il nous faut bâtir ensemble une école où le dialogue entre parents, enseignants et élèves se poursuit constamment sous le signe de la complémentarité, du respect, de l'amitié et du dépassement.

L'étudiant et l'étudiante ne sont pas des objets que l'on façonne. La transmission du savoir n'a rien à voir avec le travail en miettes et la production en série. La relation éducative ne peut être une pure communication passagère, minutée, morcelée et anonyme. Cette conviction nous est commune. Elle inspire déjà notre nouveau régime pédagogique aussi bien que notre projet de réforme. Il s'agit en somme de créer un climat et un cadre institutionnel qui valoriseront et favoriseront tout aussi bien l'acte d'apprendre que l'acte d'enseigner.

A la faveur des discussions que j'ai eues avec plusieurs d'entre vous, j'ai annoncé la fin de l'ère de la normalisation des résultats scolaires.

Dorénavant, vous serez donc appelés davantage à porter le poids de vos succès ou de vos échecs scolaires puisque vos résultats seront de moins en moins pondérés par la «moyenne» des autres. C'est là un acte de responsabilité qu'il vous revient d'assumer.

En 1977, cette opération de normalisation s'exerçait sur 58% des examens. Elle n'était plus que de 27% en 1981 et elle disparaîtra dans un proche avenir. Car les nouveaux programmes sont maintenant au point. Ils seront bientôt complétés par des guides pédagogiques et des manuels appropriés.

L'implantation de ces outils pédagogiques est commencée et s'accélérera graduellement. Vous pourrez bientôt recevoir ces livres ou ces manuels «bien faits que vous apporterez à la maison», comme vous le dites si bien. Ces améliorations considérables devraient diminuer les taux d'échecs. Et qui plus est, vos diplômes auront désormais une valeur égale et reconnue, quelle que soit l'école où vous les aurez obtenus. C'est là un autre objectif qui nous est commun. Car vous refusez, comme moi, la médiocrité ou l'honnête moyenne. Ce que vous voulez vous aussi relever, c'est le défi de la compétence et de la responsabilité.

Dans cette optique de faire «plus et mieux», je comprends mal que vous puissiez vous plaindre de la longueur de la journée scolaire et du nombre de jours de classe par année. Le Québec est à cet égard le moins exigeant des pays occidentaux. Notre journée scolaire est plus courte et notre année scolaire compte moins de jours qu'ailleurs. Je ne crois pas qu'on puisse prétendre à une plus grande compétence professionnelle en diminuant le temps d'enseignement au profit de récréations plus longues.

Par ailleurs, il m'apparaît souhaitable que l'on puisse diversifier les méthodes et les situations d'apprentissage. Je sais qu'on le fait dans plusieurs classes et dans plusieurs écoles du Québec. Plus ces pratiques se généraliseront et s'affineront, plus le temps passé à l'école deviendra agréable et fructueux.

Vous dites dans votre lettre qu'il faut que «tous ensemble nous changions l'école avec la collaboration de tous ceux qui voudront nous appuyer». La réforme scolaire que j'envisage lance exactement le même appel. Elle veut recentrer l'école sur les besoins éducatifs des étudiants issus d'un milieu donné. Elle requiert la collaboration de tous en réaffirmant que l'éducation est une tâche commune. Dans l'école de demain, des étudiants du 2e cycle du secondaire pourront faire partie du conseil d'école, lieu de décision et de responsabilité éducative. Et partout où vous en manifesterez le désir, vous pourrez vous donner un conseil de vie étudiante, qui s'intéressera aussi bien aux questions de la vie pédagogique qu'à celles de la vie parascolaire. Et le conseil d'école sera tenu d'entendre les avis que ce conseil de vie étudiante voudra bien lui donner.

L'école de demain sera aussi l'école de la communauté locale. Qu'il s'agisse d'aide au troisième âge ou aux groupes défavorisés, de tâches écologiques ou de projets de loisirs, d'entreprises éducatives ou de toute autre activité, vous pourrez davantage vivre au coeur de votre communauté une participation à la fois féconde et formatrice.

Je vous invite donc, à mon tour, à devenir encore plus une «présence active et responsable». Cela rejoint, je crois, votre désir de «changer l'école». Centrons l'école encore plus sur le développement des personnes. Faisons de l'école un lieu de responsabilité et, pour mieux dire peut-être, un lieu de responsabilité partagée. C'est le pari que je fais pour l'école de demain. C'est le pari de la réforme que je m'apprête à vous proposer.

Des inspecteurs trop peu au courant

(Lettre adressée à l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec — OIIQ)

Je suis étonnée de recevoir de l'OIIQ ce questionnaire qui vise à élaborer des normes de compétence pour les infirmières, dans une période d'importantes diminutions de postes dans les services de santé.

Je m'étonne aussi des questions qu'il contient.

C'est vraiment le rôle de l'infirmière qui est énoncé dans des normes oui, mais ce rôle ne se voit que dans les livres ou dans les théories. JAMAIS dans la pratique quotidienne nous n'avons le temps de faire tout ce qui est énuméré dans cet énoncé.

Naturellement que personne ne peut s'opposer à ce que ces normes entrent dans les critères de compétence et je ne le ferai pas moi non plus, mais je me vois dans l'obligation de vous rappeler que tout ceci est loin, très loin du travail quotidien de l'infirmière soignante, surtout en cette période de coupure de postes.

Comment pensez-vous que l'infirmière qui a 7 ou 8 patients à soigner dans une journée peut trouver le temps de mettre en pratique ces belles théories de profil de santé, d'enseignement, de collecte des données, de plan de soins?

Je constate donc que le secteur de l'inspection professionnelle de l'OIIQ dans son désir de mettre sur pied des normes et des critères de compétence pour les infirmières est loin de répondre à nos besoins à nous, infirmières soignantes.

En recevant ce questionnaire je me sens plutôt découragée et de moins en moins motivée à accomplir mon travail quotidien d'infirmière soignante.

Sûrement qu'il y a longtemps que les membres du secteur de l'inspection professionnelle n'ont pas travaillé auprès des patients.

Je me surprends aussi à vous dire que si l'OIIQ est tant préoccupée par la qualité et la compétence de ses infirmières, elle devrait se préoccuper aussi du milieu de travail de ces mêmes infirmières?

Je n'ai rien entendu ni rien lu venant de l'OIIQ contre les coupures du gouvernement dans les services de santé, contre les centaines et centaines de coupures de postes de ces mêmes infirmières, contre le travail de «service essentiel» que celles qui restent doivent faire quotidiennement. (...)

Lisette JETTÉ, inf.

Soins de la santé mal conçus

M. Pierre-Marc Johnson,
Ministère des Affaires sociales

L'Association des étudiants en médecine de McGill a décidé, lors d'une assemblée générale de ses membres, de s'opposer au décret gouvernemental découlant du projet de Loi 27 publié le 7 juin 1982, lequel précise les conditions de l'exercice de la médecine au Québec. Elle s'y oppose pour diverses raisons dont voici les plus importantes:

1) À l'instar de la plupart de nos concitoyens, nous sommes violemment opposés au recours à des décrets gouvernementaux pour éviter la discussion et la négociation, alors qu'il n'existe aucune situation d'urgence.
2) L'adoption d'un tel décret à pareil moment est totalement injustifiée. Les nouveaux médecins ont été avisés des amendes financières après avoir signé baux et contrats, ce qui leur interdit une nouvelle répartition quand bien même ils voudraient se plier aux désirs du gouvernement.
3) D'autres solutions ont été proposées, notamment l'assignation à certains systèmes d'enseignement universitaire, la charge de certaines zones mal desservies. Celles-sci méritent plus d'attention qu'on ne leur en a accordé jusqu'ici.
4) En tant que futurs médecins, nous sommes éminemment conscients du fait que certaines clauses du décret, notamment les amendes financières qui visent une nouvelle répartition des médecins, ne s'appliquent qu'aux nouveaux médecins sans nullement toucher les membres des deux syndicats de médecins existants. Il nous est donc impossible de participer aux débats et négociations relatifs à ces clauses.
5. Nous nous inquiétons de ce que le gouvernement établisse des règles sur l'exercice de la médecine, sans consulter le corps médical à ce propos.

Dans l'ensemble, nous sommes inquiets de l'avenir des soins de la santé au Québec. Les programmes gouvernementaux de règlements arbitrairement imposés, tant par leur contenu que par leur caractère coercitif, ne serviront qu'à dissuader les médecins de participer avec dynamisme, intérêt et foi à un système de soins de la santé essentiellement bien conçu jusqu'ici.

Michael ZAJDMAN
Président
Association des étudiants
en médecine de l'université McGill

Et vous, Madame Gagnon?

Madame Lysiane Gagnon
LA PRESSE

Chère madame,

Comme vous, je suis plutôt favorable à l'abolition du droit de grève dans les hôpitaux. Néanmoins, j'ai été estomaqué par l'accusation de «lâcheté» que vous portez contre le gouvernement et le ministre Marois qui ont la malheureuse idée de ne pas penser comme vous sur ce point (LA PRESSE, 5 juin).

Vous avez, en effet, l'injure un peu facile. À vous en croire, si le ministre s'acharne à proposer une solution qui heure 80 ou 85% de l'opinion publique, qui déplaît en plus au patronat et lui vaut les foudres des éditorialistes et chroniqueurs, ce serait par lâcheté! À l'inverse, il faudrait peut-être louer votre courage, à vous qui nagez dans le sens du courant?

Car enfin, vous avez la partie facile: ce n'est certainement pas votre employeur qui vous blâmera d'attaquer les péquistes. En période de crise économique, l'opinion publique endossera volontiers n'importe quelle critique contre le gouvernement actuel. Si le ministre ose vous répondre, vous jouirez d'un droit de réplique presque illimité.

Voilà la position très confortable d'où vous vous permettez de juger les autres et de les accuser de lâcheté.

Cette accusation, vous la portez d'ailleurs contre tout le gouvernement. Vraiment, c'est un peu fort! Il faut, au contraire, pour gouverner le Québec en ce moment un courage exceptionnel, celui dont le premier ministre, par exemple, a fait preuve depuis 22 ans à travers les défaites électorales, la répression d'octobre 1970, les harcèlements de la GRC, les déchirements internes du Parti québécois, le cuisant échec référendaire, les épreuves personnelles et la crise économique actuelle; toutes choses qu'aucun autre dirigeant québécois ou canadien n'aurait pu encaisser. À votre place, je ne me sentirais pas très fière.

Selon vous, «la lâcheté» inspire le projet de loi présenté par le ministre Marois... Pour ma part, sans appuyer ce projet, je lui vois plusieurs autres explications possibles: peut-être le ministre fait-il une autre évaluation que la vôtre de la dernière grève; peut-être croit-il au principe du droit de grève ou craint-il que son abolition ne conduise à des conflits pires encore que ceux que nous avons connus. Peut-être finalement se trompe-t-il.

Car nos dirigeants ne sont pas infaillibles. Et vous, madame Gagnon? (...)

Alors, quand vous croyez qu'ils se trompent, avant de leur faire la morale ou de les injurier, pourquoi ne tremperiez-vous pas votre plume sept fois dans l'encrier?

Yves BEAUCHEMIN
écrivain, Longueuil

Sur le projet de loi 72 dont vous parlez, il est assez normal, contrairement à ce que vous en dites au 5e paragraphe de votre lettre, qu'on en attribue la responsabilité à l'ensemble du gouvernement, puisque tout projet de loi déposé en chambre a d'abord reçu le feu vert du conseil des ministres.

Quant à la question de fond, enfin, sachez que je me suis alignée non pas sur les positions du patronat, contrairement à ce que vous insinuez, mais sur celles des citoyens les plus faibles et les plus vulnérables de tous, soit les malades eux-mêmes, le tout faisant suite à de longs reportages que j'ai moi-même effectués dans ce domaine des dernières années.

Lysiane Gagnon

S.V.P. un peu de pudeur

Mme Lysiane Gagnon
LA PRESSE

Un petit mot pour vous encourager dans votre travail. J'apprécie beaucoup votre style, le choix de vos sujets et le courage qui émane de tous vos écrits.

J'ai savouré particulièrement votre article du 3 juin dernier, paru dans votre chronique du journal LA PRESSE, intitulé «Divorcer... en public». En effet, un peu plus de pudeur et de discrétion lors des auditions de certaines causes à caractère familial n'enlèverait rien à la liberté de presse et ne menacerait nullement le principe sacré du droit à un procès public. A mon humble avis, il existe une marge entre un tel droit et «l'obligation» de procéder publiquement.

Il n'est pas inutile non plus de rappeler ici, que de telles causes relèvent, dans les faits, du droit privé même si elles sont soumises à des lois d'ordre public.

De plus, il est aisé de constater les conséquences fâcheuses de telles enquêtes tenues publiquement dans de petites villes où tout le monde se connait.

Marwan BACHIR
avocat à Baie-Comeau

Le Mouvement laïque déçu du projet Laurin

M. Camille Laurin
Ministre de l'Education

Après avoir pris connaissance du Livre Blanc sur la réforme scolaire, le Mouvement laïque québécois ne peut qu'exprimer sa vive déception en constatant que la confessionnalité y est maintenue dans tous ses éléments, exception faite des commissions scolaires, et ce au détriment de nos libertés fondamentales et de la démocratisation de l'école.

Au chapitre des «droits et libertés de conscience et religion», nous retrouvons une longue série de droits et de protections pour l'enseignement religieux confessionnel alors que le droit à la liberté de conscience est loin de bénéficier de protections équivalentes.

Ainsi les comités confessionnels catholique et protestant sont maintenus et, contrairement à ce que vous nous aviez indiqué lors de notre récente rencontre, leur pouvoir ne se limitera pas aux seuls cours d'enseignement religieux. En effet les comités confessionnels pourront recommander «le rappel des programmes d'études autres que les programmes d'enseignement de la religion, ainsi que des guides pédagogiques, des manuels et du matériel didactique s'ils sont jugés par eux incompatibles avec les convictions religieuses de la confession qu'ils représentent» (4.2.4-i).

Ce pouvoir leur est donné afin d'assurer «que l'ensemble des enseignements et des pratiques de l'école soit en cohérence avec les valeurs et les perspectives véhiculées par l'enseignement religieux ou par la pastorale».

Nous retrouvons ici la définition exacte de l'actuel projet éducatif confessionnel. L'école publique continuera donc de «reconnaître et assumer la dimension religieuse de la personne humaine et son ouverture à la transcendance comme orientations et inspirations du projet éducatif» (4.2.4-j).

Dans ce contexte, le maintien du statut juridique confessionnel que chaque école pourra renouveler à volonté n'est pas qu'un simple «symbole» mais constitue bel et bien une protection juridique pour le projet éducatif confessionnel qui s'est avéré discriminatoire face au droit à la liberté de conscience. Des personnes ne partageant pas les convictions du groupe local majoritaire continueront à se heurter à une organisation scolaire publique conçue pour le privilège des conceptions religieuses de certains mais financée à même les contributions de tous.

Si nous ajoutons à ces éléments la protection légale dont jouira l'enseignement religieux confessionnel, l'encadrement «autre» pour les élèves trop peu nombreux pour obtenir un cours proprement dit, le maintien de la pastorale, le maintien de l'enseignement religieux dans la tâche du titulaire à l'élémentaire, le maintien des commissions scolaires confessionnelles à Montréal et Québec, nous pouvons déjà considérer que tous les problèmes de discrimination, de marginalisation, de services de mauvaise qualité, d'injustice engendrés par l'actuel confessionnalité scolaire demeurent sans solution.

Après ce Livre blanc tout reste à faire pour assurer le respect du droit à la liberté de conscience à l'école publique et nous déplorons que votre ministère n'est pas fait de ce droit le centre de la réforme.

Daniel BARIL
président, Mouvement
laïque québécois

Des amendes selon le revenu

Monsieur Michel Roy
LA PRESSE

Dans le cadre d'une libre opinion publiée dans LA PRESSE le 10 juin dernier, une inexactitude s'est glissée dans le texte.

Quand j'ai écrit que Mme Tina Hattem démontre dans sa thèse que seulement 2% des personnes incarcérées refusent de payer l'amende qui leur est imposée et que les 98% restants sont financièrement incapables de payer l'amende imposée parce que trop pauvres, il aurait fallu lire «au moins 97% des personnes condamnées à une amende l'acquittent» et par conséquent la faible proportion (3%) des cas de non-paiement d'amende au niveau judiciaire se transforme en une forte proportion des admissions aux établissements de détention provinciaux du Québec, soit 43% des personnes admises dans ces centres de détention, incluant les admissions suite à une sentence intermittente.

Il va sans dire qu'une des raisons principales du non-paiement d'amende découle de la situation sociale et économique des personnes considérées et c'est pourquoi nous proposons que le montant des amendes soit imposé en fonction des capacités de payer ou du revenu et qu'un délai suffisant, de l'ordre de six mois minimum, soit accordé pour le paiement. Il va de soi que ce système devrait exclure toute forme d'emprisonnement et être inclus dans un mécanisme relevant du droit civil.

Jean-Claude BERNHEIM
Coordonnateur,
Office des droits des détenu(e)s

L'exemple

Afin de donner un bon exemple aux médecins, je propose aux députés à l'Assemblée nationale qu'ils passent une loi effectuant une réduction de leur salaire, en sorte qu'ils gagnent dorénavant moins que tous leurs homologues dans les autres provinces.

De plus, cette nouvelle législation devra stipuler que tout député, durant ses trois premières années à l'Assemblée nationale, ne gagne que 70% du salaire établi pour ses confrères.

Marilyn MARSHALL, M.D.
Montréal

Un livre intéressant

M. Réginald Martel
Critique littéraire
Monsieur,

Je ne suis pas d'accord avec votre critique de «L'Homme du pire-vire», de Mme Henriette Grégoire.

J'ai trouvé ce livre très intéressant et je ne comprends pas où vous êtes allé chercher toutes ces objections. Il est bien écrit et l'histoire est captivante de la première page à la dernière. Quand vous le commencez, vos ne voudriez pas le laisser. Cela veut tout dire, il me semble.

Je vais bientôt atteindre l'âge d'or moi aussi et je ne prétends pas être mise au rancart. Au contraire, j'ai bien l'intention de faire tout ce que je n'ai pas eu le temps de faire quand je travaillais.

J'aimerais bien avoir le talent de Mme Grégoire pour raconter mes souvenirs. Espérant que si c'est le premier livre qu'elle écrit, ce ne sera pas le dernier.

Gaetano BOEMI
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h)		Commandes du lundi au vendredi 9h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé-Presse	285-7306
Annonces classées	285-6901	Vacances, voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

SÉCURITÉ ET CONFORT

SIÈGE DE BAIN REMBOURRÉ
siège de transport rembourré pour la baignoire.

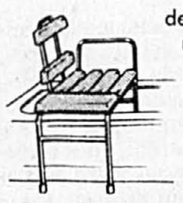

ACTION

BARRES DE BAIN
douche téléphone, bain tourbillon, rampe de sécurité, transfert pour le bain.

ÉQUIPEMENT MÉDICAL
Vente ou location
849-2407
Heures d'affaires: lun. au ven. de 9h00 à 17h30 sam. de 9h00 à 15h00
4338 ST-DENIS MTL
Régent St-Pierre
C. MARTIN JR.

VENTE 20% DE RABAIS
OFFRE SPÉCIALE RÉPÉTÉE
Commandez maintenant et épargnez grâce à nos prix spéciaux. Vous économisez aussi sur le chauffage, la peinture, l'entretien, etc.

Fenêtres coulissantes
BOÎTE DE MÉTAL EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES
• Remplacez vos vieilles fenêtres et revalorisez votre maison.

• Idéal pour rénovation
• Fortes et durables
• Facilement nettoyables ou enlevables de l'intérieur
• Fonctionnement facile
• Choix de couleurs
• Première qualité
• Faites sur mesure
• Main-d'oeuvre et garantie écrite de 5 ans

ACHETEZ MAINTENANT
PAYEZ EN NOVEMBRE
• PAS D'INTÉRÊT

SERVICE D'ACHAT À DOMICILE
JOUR, SOIR ou FIN DE SEMAINE
• TERMES FACILES •

DEMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TELEPHONE:
731-7676
SOIR: 738-5425

MORCO ALUMINIUM INC.
8225, av. Mayrand
Montréal
Achetez avec confiance
Plus de 25 ans d'expérience

Le Crédit Social du Canada élit un nouveau chef et propose un référendum constitutionnel

■ REGINA (PC) — M. Martin Hattersley, avocat de 49 ans, d'Edmonton, élu samedi chef du Parti du Crédit social, s'est dit confiant que les Canadiens, déçus de la situation économique, se tourneront vers sa formation politique aux prochaines élections fédérales.

Aux quelque 130 personnes qui assistaient au congrès de son parti, il a déclaré que ce dernier était le plus moderne de tous au Canada.

Chef intérimaire depuis 1980, il a dû affronter trois rivaux. Il a obtenu un peu plus de la moitié des suffrages dès le premier tour de scrutin, mais on n'a pas fait connaître le détail des votes.

L'un de ses adversaires, Poldi Meindl, 53 ans, de Vancouver, a fait distribuer des dépliants selon lesquels la Reine aurait approuvé malgré elle la charte des droits de la constitution.

D'après M. Hattersley, seul le Crédit social peut sortir le peuple canadien de la crise économique.

Les délégués ont approuvé une résolution en faveur du rétablissement de la peine capitale pour les meurtriers et une autre contre les avortements payés par l'Etat.

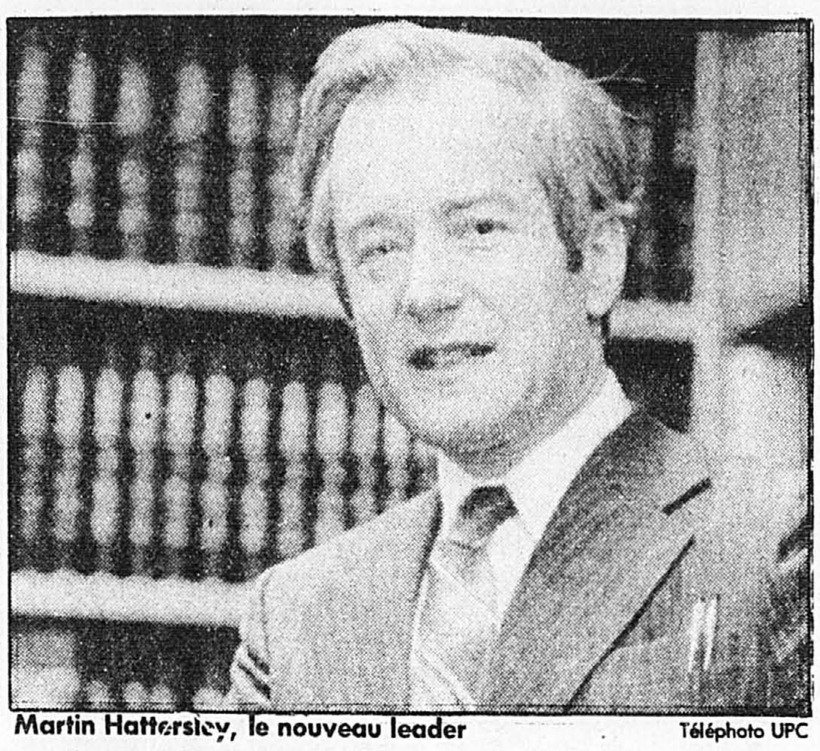

Martin Hattersley, le nouveau leader — Téléphoto UPC

Pas de Québécois

La plupart des délégués étaient de l'Ouest; seulement deux venaient du Québec, ancien château-fort du créditisme.

Dans son allocution, M. Hattersley a signalé que le billet d'avion de ces derniers coûtait environ $450 et que cette somme aurait peut-être été mieux dépensée à recruter des partisans au Québec.

Dans une interview, M. Hattersley a exprimé l'espoir que son parti ferait beaucoup de gains aux prochaines élections en Ontario.

Le président du parti, M. Benjamin Bissett, a dit que les créditistes voulaient protéger les Canadiens contre le système bancaire, les bureaucrates et les offices de commercialisation.

Au cours des discussions, on a souvent cité la Bible.

Les délégués se sont mis d'accord sur le fait que la constitution devrait être approuvée par toutes les provinces, et par référendum.

Le Crédit social, né en Alberta durant la crise économique des années 1930, reste en faveur d'une réforme monétaire. Presque à l'unanimité, les délégués au congrès ont voté en faveur d'un plafond de six p.c. sur les intérêts des prêts des banques à charte.

Fiterman satisfait de ses entretiens à Ottawa

■ (Selon AFP) — M. Charles Fiterman, ministre français des Transports, son homologue canadien, M. Jean-Luc Pépin, et le ministre canadien des Relations extérieures, M. Pierre De Bané, ont fait part de leur satisfaction à l'issue de leurs entretiens de vendredi et samedi à Ottawa, a indiqué un communiqué publié à Paris, hier par le ministère français des Relations extérieures.

MM. Fiterman et Pépin, selon le texte du communiqué, ont notamment convenu d'intensifier les échanges de personnel dans le domaine de la formation et dans des domaines techniques particuliers. «Se connaissant mieux, nos ministères dégageront d'autres champs de coopération», ont commenté les ministres.

Dans le domaine aéronautique, les ministres «se sont félicités» de l'accord administratif intervenu en décembre entre les deux ministères. «Cet instrument a déjà permis de donner un cadre plus précis et d'exploiter nos intérêts réciproques, par exemple dans le domaine de la terminologie de l'aéronautique», a précisé le communiqué.

Par ailleurs, la négociation de certains amendements à l'accord aérien bilatéral est «en voie de résolution favorable».

Autre dossier

Selon le communiqué, les deux pays comptent aussi entreprendre l'étude d'un «dossier concernant, entre autres, la coopération industrielle», pour «différents équipements reliés à l'aéronautique, le radar et les hélicoptères particulièrement».

M. Fiterman a également rencontré M. De Bané à propos du projet d'une participation canadienne au programme de l'airbus A-320.

La participation de la France à l'exposition internationale sur les transports, qui se tiendra à Vancouver en 1986, a également été évoquée.

La princesse Anne en visite officielle

■ OTTAWA (PC) — La princesse Anne est arrivée hier soir à l'aéroport d'Uplands, près d'Ottawa, amorçant une visite de deux semaines au Canada.

La princesse, qui prenait place à bord d'un Boeing 707 de l'Aviation canadienne, a été accueillie par le gouverneur général Ed Schreyer, son épouse Lily, et le secrétaire d'Etat Gerald Regan.

Après le salut traditionnel de 21 coups de canon et la présentation à diverses personnalités, Anne a inspecté une garde d'honneur et s'est rendue à un dîner d'honneur à Rideau Hall, résidence officielle du gouverneur général.

Agée de 31 ans, la princesse, qui est présidente d'honneur du Fonds canadien d'aide à l'enfance, doit en rencontrer les administrateurs, ce matin à Rideau Hall, avant de faire une excursion sur le canal Rideau et de visiter une ferme expérimentale.

Cet après-midi, le premier ministre Trudeau organise un dîner en son honneur qui sera suivi d'une réception à Rideau Hall.

La princesse quittera la capitale à cinq heures de l'après-midi, pour se rendre à Whitehorse, au Yukon. Elle y passera deux journées. Il s'agit de la première visite d'un membre de la famille royale dans ces territoires, depuis 27 ans. Elle se rendra ensuite en Saskatchewan pour visiter Regina, Wilcox et Saskatoon.

Le 14 juillet, elle s'envolera vers le Manitoba pour une visite de quatre jours à Winnipeg, Brandon et Selkirk. Son départ vers Londres est prévu pour le 17 juillet.

Il s'agit du premier séjour au Canada de la princesse Anne depuis 1979 et de la deuxième visite royale britannique cette année. La reine Elizabeth et le prince Philip se sont rendus à Ottawa en avril dernier pour présider les cérémonies marquant le rapatriement de la Constitution.

La Chambre de Commerce du Canada désavoue le budget

■ OTTAWA (PC) — La Chambre de commerce du Canada (CCC) est revenue sur sa décision d'appuyer le nouveau budget fédéral, en affirmant qu'il ne fera pas diminuer l'inflation ou ne rétablira pas la confiance des investisseurs.

Le président de la Chambre de commerce, M. Sam Hugues, a déclaré au cours d'une entrevue que le ministre des Finances M. Allan MacEachen pourrait bien être forcé de démissionner si le gouvernement décide de présenter un nouveau budget à l'automne pour tenter de renflouer notre économie en péril.

Lundi dernier, M. Hugues avait qualifié le budget de «pas dans la bonne direction» et était l'un des seuls à faire son éloge.

«Mais il y a tellement d'éléments qui ne nous plaisent pas ... que nous devrions dire que nous n'aimons pas le budget», a-t-il déclaré vendredi au cours de l'enregistrement de l'émission «Question Period» diffusée hier.

En outre, dans un communiqué émis par la Chambre de commerce, celle-ci juge que le ministre des Finances a bien reconnu l'existence d'un problème d'inflation et d'investissement, mais que le budget ne résout pas ces problèmes.

La CCC s'inquiète de l'importance du déficit et, selon elle, ce seul déficit aura pour effet d'alimenter les attentes inflationistes et de miner la confiance des investisseurs.

La chambre se félicite du contrôle exercé sur le salaire des fonctionnaires, mais estime que le gouvernement n'a fait aucun effort pour réviser ses priorités et réexaminer les programmes existant.

Enfin, elle croit que les taux d'intérêt continueront à monter parce que le gouvernement devra financer son énorme déficit en contractant des emprunts, ce qui augmentera la concurrence sur les marchés.

Selon M. Hugues, étant donné leur influence sur le taux d'inflation, les prix des produits pétroliers devraient être soumis au contrôle d'un organisme fédéral (semblable au CRTC) pour qu'ils puissent être modifiés sans passer par le système compliqué des ententes fédérales-provinciales.

M. Hugues croit que le gouvernement devra présenter un nouveau budget à l'automne. Il estime que M. MacEachen a effectué «un virage de presque 180 degrés» depuis la présentation de son budget de novembre en reconnaissant l'importance du rôle de l'entreprise privée. Mais, selon lui, il n'existe aucune garantie que le gouvernement ne changera pas de politique l'année prochaine, ce qui ne contribue pas à rétablir la confiance des investisseurs.

Enfin, selon lui, la reprise de l'économie dépend largement de la demande mondiale de matières premières canadiennes.

EN BREF

L'Ontario veut des contrôles pour tous

■ Le ministre du Revenu de l'Ontario estime que des contrôles nationaux sur les prix et les salaires seraient beaucoup plus efficaces que ceux imposés aux seuls fonctionnaires, dans la lutte à l'inflation. «Chacun est responsable de ce problème et chacun doit participer à la solution qui nous permettra d'en sortir», de dire George Ashe. Il commentait alors les rumeurs voulant que le gouvernement ontarien s'apprête à trancher dans les budgets dans le but de participer à la lutte contre l'inflation. «Il est bon que le gouvernement soit un leader dans ce domaine et donne l'exemple» dit-il. Il a ajouté toutefois que les idées qu'il a exprimées lui sont personnelles, n'en ayant pas encore discutées avec le premier ministre William Davis.

Peckford ne croit pas au gel des salaires

■ Le premier ministre Brian Peckford de Terre-Neuve a peu d'espoir que le gel des hausses salariales, à six pour cent, dans la fonction publique fédérale, puisse relancer l'économie canadienne. «Le gouvernement fédéral semble croire que si les provinces emboîtent le pas à ce gel salarial, il pourra réduire l'inflation de 11 à six pour cent en douze mois», d'expliquer M. Peckford en interview. «Malheureusement, je dois dire en toute franchise, après avoir consulté des spécialistes, que cet objectif est impossible à atteindre.» Les premiers ministres provinciaux ont rencontré M. Trudeau à huis clos la semaine dernière, après la présentation du budget. M. Peckford estime que cette rencontre aurait dû avoir lieu avant la présentation du budget MacEachen.

Le maire d'Ottawa refuse le gel

■ Le maire d'Ottawa croit que le plafonnement à six pour cent des hausses salariales accordées aux fonctionnaires fédéraux ne doit pas automatiquement s'appliquer à tous les paliers de gouvernement. Mme Marion Dewar a ajouté que les fonctionnaires municipaux ne doivent pas être dans l'obligation d'accepter les limites de six et cinq pour cent pour les deux prochaines années. Elle a par ailleurs exprimé l'espoir que les 1,300 fonctionnaires syndiqués d'Ottawa réclameront des augmentations inférieures aux 11 et 10 1/2 pour cent obtenues dans leur actuel contrat collectif. Mme Dewar croit que des limites spécifiques au chapitre des hausses salariales nuiraient au processus normal de la négociation. Elle espère que les fonctionnaires de la capitale fédérale ne réclameront pas plus de six et huit pour cent de hausses lors de la négociation du prochain contrat, l'an prochain.

Contrôles dénoncés en Nouvelle-Ecosse

■ La Fédération du travail de la Nouvelle-Ecosse a dénoncé la décision du gouvernement de cette province d'imposer le gel des salaires des employés de la fonction publique. Le président de l'organisme, M. Chester Sanford, estime que les employés du gouvernement ne devraient pas avoir à payer pour les erreurs des employeurs. Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a annoncé, vendredi, qu'il imposait un plafond pour les augmentations de salaires de ses 3,500 employés de six pour cent cette année, et de cinq pour cent en 1983. Ces mesures ne s'appliquent pas aux employés syndigués, mais le premier ministre John Buchanan a indiqué qu'il ne rejetait pas la possibilité de les inclure éventuellement dans cette politique.

Trudeau devra écouter les provinces

■ Le premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard, M. James Lee, estime que le seul élément encourageant de la dernière conférence des premiers ministres pays est la coopération évidente entre les participants. M. Lee n'est toutefois pas d'avis que cette rencontre ait marqué une nouvelle ère des relations fédérales-provinciales. Il précise que la poursuite de la coopération dépendra de l'attention que portera le premier ministre Trudeau aux requêtes des provinces. Lors de la rencontre de mercredi, les premiers ministres provincaux s'étaient notamment attaqués au déficit fédéral de $19.6 et au programme énergétique national.

Campagne contre l'arrosage des arbres

■ Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse pourrait bien être aux prises avec les «protecteurs» de l'environnement après avoir approuvé le mois dernier l'arrosage des arbres, par trois sociétés de pâtes et papiers de Cap-Breton, au moyen de 2,4 D et de 2,4,5 T. Des groupements communautaires s'opposent à Scott Maritimes Ltd, Bowaters Mersey Pulp and Paper Ltd et à Nova-Scotia Industries Ltd. Elizabeth May, bien connue comme auteur, est au nombre des organisateurs de la campagne contre l'utilisation des deux produits chimiques, principales parties composantes de l'«agent orange», le défoliant employé par les Etats-Unis au Vietnam.

AVIS IMPORTANT À TOUS LES DÉTENTEURS DE POLICES LONDON LIFE

LES POLICES D'ASSURANCE-VIE PERMANENTE DEMEURENT NON-TAXABLES

Quand le gouvernement présenta son budget en novembre 1981, la London Life était très inquiète de la décision prise sur la taxation de vos polices d'assurance-vie.

C'est pourquoi nous, ainsi que d'autres membres de l'industrie, avons voulu soumettre notre cas au gouvernement.

Nous leur avons demandé d'écouter nos arguments et de reconsidérer sérieusement les changements de taxes proposés dans ce budget.

Et nous avons obtenu l'heureux résultat que voici.

Si vous possédez, ou vous considérez l'achat d'une police d'assurance-vie permanente avec paiements de primes qui s'échelonnent sur une période de 20 ans ou plus, vous n'avez pas à payer de taxes. C'est aussi simple que cela.

De plus, il n'y a pas de nouvelles taxes sur les polices d'assurance-vie permanente et dotation émises avant le 29 juin 1982.

Nous réalisons, bien sûr, que ceci ne représente qu'un bref aperçu de la révision sur les taxes. Pour plus de renseignements sur votre police personnelle, n'hésitez pas à en parler avec votre représentant de la London Life.

London Life

Où chaque vie est unique.

London Life, Compagnie d'Assurance-Vie Siège social: London, Canada

LADA COMBAT LES TEMPS DURS!

Si vous achetez une Lada, et si vous perdez votre emploi dans les 12 mois,** vous recevrez jusqu'à 2400$* pour effectuer vos paiements.

*200$ par mois, jusqu'à ce que vous soyez de nouveau employé. (Maximum de 12 mois.)

PLUS: une garantie prolongée qui vous couvre désormais pendant 2 ans ou 50 000 km.

Et vous ne payez que 4998$.

Si le climat économique incertain vous a fait hésiter à acheter une Lada, voici une chose certaine:

Si vous veniez à perdre votre emploi, vous recevrez quand même 200$ par mois, jusqu'à concurrence de 12 mois.

Difficile à croire, n'est-ce pas! Mais l'assurance exclusive "perte de l'emploi" offerte par Lada vous protège pendant 12 mois, à compter du jour où vous recevez votre voiture.***

Cette assurance est livrée avec votre Lada. Aucuns frais cachés. Aucun supplément à payer.

Ce n'est pas tout! En plus de la garantie Lada déjà très complète de un an, nous avons ajouté une garantie séparée*** pour vous protéger contre certains frais de réparation majeurs: pour une année supplémentaire.

Notre garantie prolongée vous couvre donc désormais pendant 2 ans ou 50 000 km.

Assurance "perte de l'emploi" plus garantie prolongée. Aucune autre voiture au Canada ne vous offre de tels avantages!

Pour 4998$**** seulement, vous obtenez un sedan 4 portes, robuste et fiable (offre aussi valable pour la Lada à essence/propane et la Lada Niva 4X4)... ainsi que la tranquillité d'esprit!

Personne d'autre n'a adopté un tel programme pour aider ses clients, là et au moment où ils en ont le plus besoin. Venez nous voir sans tarder, car cette offre unique doit se terminer le 31 août.

Voyez le concessionnaire Lada dès aujourd'hui. L'économie traverse une période difficile, il vous faut donc une voiture capable de résister à des épreuves difficiles.

LADA CARS OF CANADA.
UNE COMPAGNIE CANADIENNE.

LADA

LA COMPAGNIE DE **Garantie Internationale** (CANADA) I.W. LIMITÉE

la citadelle assurances
Relevez le défi de la vie

DRIVE ON GUARANTEED VEHICLE PAYMENT PLAN

**La perte de l'emploi doit être le résultat d'une pression économique exercée sur votre employeur (mises à pied, réduction de personnel), et non une situation causée par votre comportement personnel. L'assurance "perte de l'emploi" est fournie par The Citadel General Assurance Company et régie par Drive-On Guaranteed Vehicle Payment Plan Ltd. Détails complets chez le concessionnaire Lada.

***Pièces couvertes: moteur, système de refroidissement, transmission, différentiel, direction, freins, suspension avant, système électrique. Régi par International Warranty Company Limited. Détails complets chez le concessionnaire Lada.

****Prix de vente suggéré par le constructeur. N'inclut pas le transport les taxes provinciales, l'immatriculation et les frais de préparation du concessionnaire. Un concessionnaire peut vendre pour moins.

MONTRÉAL (EST)
Luciani Automobile Inc.
9474 Boul. St. Michel
384-5032

CHATEAUGUAY (SUD)
Automobiles Lada Gino Inc.
46 St. Jean Baptiste
698-1441

ST. HUBERT (SUD)
St. Hubert Lada Ltée
5430 Boul. Cousineau
656-9731

DORVAL (OUEST)
Robert Barrell Lada
11,355 Côte de Liesse
631-4387

PIERREFONDS (OUEST)
Ouest Lada Inc.
4903 Boul. St. Charles
620-6400

LAVAL (NORD)
Desmeules Lada
1237 Boul. des Laurentides
668-6393

REPENTIGNY
Cherrier Auto Inc.
309 rue Notre Dame
585-2150

NOTRE DAME DES PRAIRIES
Automobiles Lada Joliette
557 Boul. Barrette
759-8111

ST. JEAN
Garage Lemaire, Enr.
147 rue Mayrand
346-4798

VILLE ST. ANTOINE
Automobiles Lada St. Jerome
630 Boul. des Laurentides
432-5225

ROCK FOREST (SHERBROOKE)
Maison de l'Auto RH Inc.
4364 Boul. Bourque
564-0777

ARTS ET SPECTACLES

Cleo Laine photo LA PRESSE

Le groupe Pat Metheny photo LA PRESSE

Le 3e festival de jazz fait salle comble

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL

Marc Desjardins
(collaboration spéciale)

■ Si l'on veut vraiment beaucoup simplifier, on peut dire du jazz que c'est une forme qui tourne autour d'un thème, thème répété sur un certain nombre de mesures, et où, entre les thèmes, chaque instrumentiste peut, s'il le désire, faire un solo... Je vous l'accorde, c'est peut-être beaucoup simplifier plus de cinquante ans de l'histoire de la musique, mais, à la base, la définition demeure valable, comme on pu le prouver des gens aussi différents que Maynard Ferguson, McCoy Tyner, Pat Metheny ou Jaco Pastorius, au cours des 2 premières journées (et nuits) du 3e festival international de jazz de Montréal.

L'événement a débuté triomphalement, avec des salles bien remplies (souvent à capacité) pour chaque concert programmé, et cela autant pour les «vedettes» venant de l'étranger que pour les musiciens de la scène locale.

Il faut dire que l'organisation du festival est en tous points irréprochable; autant le système de billetterie efficace, la mise en train de l'animation gratuite sur la rue St-Denis (qui pour la première fois justifie son qualificatif de «Village»), la courtoisie du personnel d'encadrement rendent le festival humain, autant la programmation tente de donner une vision quasi encyclopédique du jazz. Pat Metheny et McCoy Tyner, deux très grands artistes de l'idiome, le disaient eux-mêmes: on peut asssister à ce festival et avoir une idée presque complète de ce que le mot «jazz» signifie en 1982.

La soirée d'ouverture, le vendredi, était déjà clairement à l'enseigne de la diversité. Se partageaient presque à égalité l'affiche (chacun des groupes joua près d'une heure et demie) l'Orchestre Sympathique, jeune quatuor éminemment coté des amateurs d'ici, et le «big band» de Maynard Ferguson, un Montréalais d'origine qui s'est imposé dans l'industrie du spectacle américain par pusieurs thèmes de film, dont le plus célèbre est celui de «Rocky».

L'Orchestre Sympathique est depuis près de 4 ans l'une des forces les plus intéressantes de ce qu'on peut appeler le «jazz québécois». Axé sur les percussions et utilisant les instruments harmoniques en contrepoint, l'O.S., comme on le surnomme, a réussi à se donner un «son» très personnel. Cependant, des changements au sein de l'ensemble paraissent avoir un peu débalancé l'équilibre déjà trouvé. La prestation du groupe, trop longue pour le contexte, était particulièrement froide, voire même cérébrale, et les nouvelles compositions, très inspirées de la musique latino-américaine, sont beaucoup moins originales de forme et de son. Peut-être faudra-t-il attendre un peu, histoire que l'Orchestre Sympathique retrouve son souffle.

Les «big bands» reviennent à la mode par les temps qui courent, et beaucoup de musiciens profitent de cet engouement pour refaire surface. C'est un peu le cas de Maynard Ferguson qui, depuis 5 ou 6 ans, est sorti de la pénombre où l'évolution du jazz l'avait confiné. Ferguson a toujours été un musicien de grand ensemble; sa technique est quelconque en tant que trompettiste, et son talent principal est de pouvoir jouer fort dans le registre haut de l'instrument. Son ensemble de onze musiciens, tous jeunes et tous «en santé», est très moyen. Dans les passages rapides il est puissant, mais dans les moments plus subtils, les musiciens faussent avec évidence. Le répertoire de Ferguson est également un peu éparpillé, constitué de quelques standards réarrangés, de pièces originales plutôt «pompier» et de succès de la musique populaire; il n'a rien d'intéressant. On pourra voir la différence jeudi, alors que Buddy Rich prendra la scène avec un ensemble de très haut calibre.

C'est cependant à minuit que le jazz repris le dessus avec une prestation extraordinaire du pianiste McCoy Tyner, accompagné d'un groupe très revitalisé. Tyner, qui est un des plus importants improvisateurs modernes, était accompagné de musiciens très «électrifiés», à l'opposé de l'ensemble plus traditionnel qu'il avait encore avec lui il y a six mois. Les six musiciens se sont permis de vertigineuses explorations rythmiques et harmonieuses sans pourtant jamais perdre le fil, ou s'égarer dans une démarche intellectuelle. Le tout était empreint de plaisir, de joie et de vivacité et Tyner nous a gratifié de brillantes interventions au piano, en particulier une passionnante étude en solo de «Prelude to a kiss» de Duke Ellington. John Coltrane, le grand saxophoniste, disait de Tyner: «Il a tellement de goût qu'il peut faire les choses les plus délirantes et leur donner de la beauté.» C'est précisément ce qu'il a fait vendredi.

Tout comme Pat Metheny et Jaco Pastorius samedi, deux spectacles fondamentalement différents, mais aussi modernes que fous et dont nous parlerons demain. En attendant, ce soir, au Théâtre St-Denis, Jean-Luc Ponty donne un spectacle à 19h; Cleo Laine, une très grande chanteuse britannique mêlant jazz et classique fait de même à 23h. Uzeb, groupe local de jazz électrifié (très), jouera à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM à 22h30, précédé sur la même scène, dans le cadre du Concours de jazz de Montréal, à 20h30, de Noir sur Blanc, un groupe s'inspirant de l'école européenne de jazz de chambre.

TÉLÉ-CÂBLE

Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 15-31

MINUIT
TÉLÉ-BILLARD 82

Tournoi «Billard Canada», ronde ¼ de finale. En reprise: mercredi à 15 h 00.

TVRQ 25

22:00
LES SAMEDIS D'HERMES:

Cinthya Dubois reçoit Solange Chaput-Roland qui nous parle de ses ouvrages.

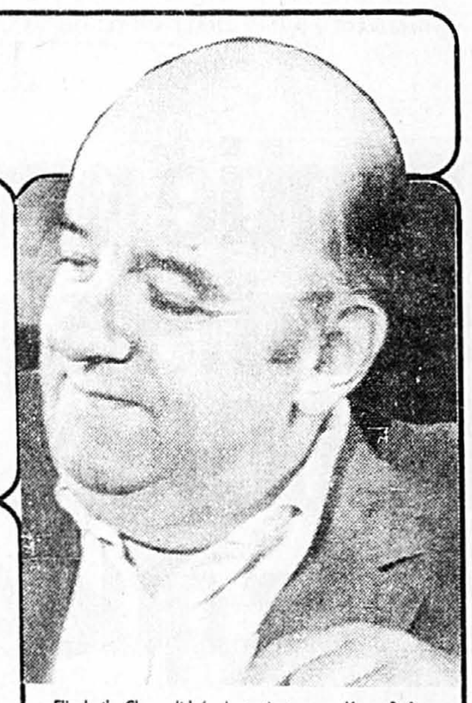

Elizabeth Chouvalidzé s'entretient avec Yvon Dufour (photo), qui a fait la mise en scène de la pièce «Charimari» de Pierrette Bruneau, jouée au théâtre Ste-Adèle jusqu'au 4 septembre.
«La ruée vers l'art», une émission à voir ce soir à 22h30 au canal TVAQ 29.

TVSQ 15-31
TÉLÉ DES SPORTS

07:00 LA BONNE HABITUDE
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.
07:30 LA BONNE HABITUDE
Voir 7 h 00.
08:00 PHILATÉLIE
Cette semaine: classification et identification.
08:30 LA BONNE HABITUDE
Voir 7 h 00.
09:00 LES QUILLES
Tournoi «Champion» de petites quilles. Semi-professionnels. Part.: Pierre Roy et Yves Rancourt vs Daniel Bolduc et Daniel Richelieu.
10:00 BASKETBALL
Les meilleurs matchs de la ligue collégiale de basketball «AAA». Cette semaine: John Abbott vs Les Vikings de Maisonneuve (masculin).
12:00 TÉLÉ-BILLARD 82
Voir encadré.
14:00 HANDBALL
3e championnat mondial de handball. Catégorie junior. Cette semaine: USA vs France.
15:30 SKI NAUTIQUE
Championnat canadien de ski nautique «pieds nus». Épreuves de slalom, figures et sauts.
17:00 LA BONNE HABITUDE
Voir 7 h 00.
17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Présentation des courses du samedi.
18:00 LE MONDE DES COURSES
Ligne ouverte, en direct de Blue Bonnets, animée par Robert Arel.
18:30 CHASSE ET PÊCHE
Le tir à l'arc: les techniques, l'équipement, le tir de compétition et le tir de chasse.
19.30 LES QUILLES
Voir 9 h 00.
20:30 ÉQUITATION
Concours hippique de Terre des Hommes. Classe: sauteurs. Part.: Linda Southern, Lynda Younger, Frederico Garza.
23:30 LES COURSES À BLUE BONNETS
Voir 17 h 30.
00:00 TÉLÉ-BILLARD 82
Voir 12 h 00.
02:00 LES QUILLES
Voir 9 h 00.
03:00 BOXE PROFESSIONNELLE
Gala de boxe présenté par les Promotions HFS. Finale opposant: Coats vs Hollett.
06:30 PHILATÉLIE
Voir 8 h 00.

TVSQ 20-26
TÉLÉ DES JEUNES

08:00 MLLE CLÉ DE SOL
Les enfants apprennent un chant gestuel «Un petit pouce qui marche»; ils miment ensuite «Le bon roi Dagobert», puis exécutent une danse.
09:00 PLUCHE ET BRINDILLE
Reprise 13 h 30. Brindille inventera une histoire en utilisant le plus de mots possible commençant par la lettre «T».
09:30 LEÇONS DE CHOSES
Reprise à 18 h 30. Avec Ronald Pelletier, l'oncle Pierre nous parle de la conquête de l'espace.
10:00 CLIN D'OEIL
1re partie: Clin d'oeil aux animaux: le rhinocéros. 2e partie: Clin d'oeil à la nature: la météo.
10:30 ENFANT DU THÉÂTRE
Aujourd'hui, les enfants construisent des marionnettes de carton et un théâtre.
11:00 GRENIER SOUS LA MER
Oncle Pierre nous parle de l'arrivage des poissons à Dorval et de tout le processus de dédouanement, quarantaine, expédition et transport.
11:30 HISTOIRE DE LA MUSIQUE
Reprise à 19 h 30. La musique de divertissement prend naissance à la fin du XIXe siècle.
12:00 PAROLE AUX JEUNES
Reprise à 18 h 00. Des jeunes de niveau secondaire discutent de différents thèmes: la poliution.
13:00 FAIS DODO
Reprise à 19 h 15.
14:00 COSMOTEC
Meurise veut savoir qui étaient ces humains qui vivaient dans ces champs, avant l'arrivée de ses ancêtres en Amérique.
14:30 MAG 26
Magazine hebdomadaire conçu pour les jeunes et leurs parents. Y sont annoncées et commentées les activités artistiques ou sportives.
15:00 MINI-FÉE
M. Camille, le professeur de Mini-Fée, doit épouser une riche héritière. Cependant, Mini-Fée empêchera ce plan de réussir.
15:00 PLUCHE ET BRINDILLE
Brindille découvrira la différence entre les lettres «U» et «V».
16:00 LES OURSONS — DESSINS ANIMÉS
«Comment ils s'endorment».
16:15 1.2.3.4.
Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.
17:00 MLLE CLÉ DE SOL
Les enfants chantent en canon «Chante mon ami». Ils exécutent ensuite une danse «Le Bastinglo», puis miment «Ma tortue, je n'en peux plus».
19:00 BIBLIN
Bibelin découvre que Jésus priait; Biblin est invité à identifier le tribunal devant lequ Jésus priait: Sanhedrin.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

COURS DE GARDE-ENFANTS: QUESTIONS D'EXAMEN
(SÉRIE 1)

1. Que faire si un enfant pleure?
Quels types de jeux sont recommandés pour un enfant de 1 à 4 ans avant le coucher et pourquoi?
Comment les parents peuvent-ils vous aider à faire respecter leurs instructions par l'enfant?
Les réponses aux 5 séries de questions doivent être acheminées à: La Ligue de sécurité du Québec, 6785 ouest, rue St-Jacques, Montréal, Québec, H4B 1V3.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

TVIQ 6

19:00
PROTÉGEZ-VOUS (VOLET 1)

Spécial Vacances «Plein air»: il est question de camping (les terrains et l'équipement), de Vacances-familles et d'Agricotour.

Ces émissions sont présentées aux abonnés des systèmes de câblodistribution faisant partie du Réseau Inter-Vision

Cablevision nationale	270-6161
Télécâble Vidéotron	656-2111
Télécâble de la Rive Sud	833-1920
Câblovision Haut Richelieu	346-1127
Transvision Rive Sud	655-6300
Télécâble des Mille Iles	471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

Les Télé-informations La Presse: 24 heures par jour sur le câble

CBC 9 cinemas
Un monde de divertissement cinématographique.
2001 UNIVERSITY
Corner de Maisonneuve 849-4518

ON GOLDEN POND (POUR TOUS) 1:15, 3:15, 5:15, 7:15, 9:15.	VISITING HOURS (18 ANS) 12:15, 2:10, 4:05, 6:00, 7:55, 9:50.
NOT A LOVE STORY (18 ANS) 12:40, 2:30, 4:20, 6:15, 8:05, 10:00.	CAT PEOPLE (18 ANS) 12:45, 2:55, 5:10, 9:45.
PRIVATE LESSONS (18 ANS) 12:45, 2:30, 4:15, 6:00, 7:45, 9:30.	MY DINNER WITH ANDRE (TOUS) 12:55, 3:05, 5:15, 7:25, 9:40.
THE RETURN OF THE SECAUCUS 7 (14 ANS) 12:10, 2:05, 5:10, 7:25, 9:45.	PARASITE 1:10, 2:50, 4:30, 6:10, 7:50, 9:30.
WR MYSTERIES OF THE ORGANISM (18 ans) 1:00, 2:40, 4:20, 6:00, 7:40, 9:20.	Métro McGill

PARASITE 14 ANS

AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
LE BEAVER
5117 PARK 844 1932

AUSSI DEUXIEME GRAND FILM
pussycat
5380 St. LAURENT 845-5215

Continuel dès 10h am/sam. dim. dès midi 15
deux programmes différents
5,00$ pour l'un ou l'autre
18 ANS Adultes
UN NOUVEAU PROGRAMME!
FESTIVAL EROTIC NONSTOP
Salle 1 "de BARBARA à GIRL IN THE POOL"
Salle 2 "de DEBRA à THREE FOR FUN"
Tous nos films sont authentiques, polissons, fascinants, croustillants, pétillants et jamais vus. Nous ne craignons pas de stimuler le spectateur en éveillant sa sensualité.
722-SEXE 722-1510 722-1451
CINEMA X
6430, PAPINEAU angle BEAUBIEN

Accord Ultra Douce présente le
«la série A»
« En scène »
McCoy Tyner vendredi 2 juillet, 23h
Pat Metheny samedi 3 juillet, 19h
Jaco Pastorius samedi 3 juillet, 23h
Sonny Rollins dimanche 4 juillet, 19h
Betty Carter dimanche 4 juillet, 23h
Jean-Luc Ponty lundi 5 juillet, 19h
Cleo Laine et John Dankworth lundi 5 juillet, 23h
Sonny Terry et Brownie McGhee
Willie Dixon mardi 6 juillet, 19h
Wynton Marsalis mardi 6 juillet, 23h
Buddy Rich jeudi 8 juillet, 19h
Dexter Gordon jeudi 8 juillet, 23h
Ornette Coleman vendredi 9 juillet, 19h
Billets (sièges réservés) $9.50 en vente aux comptoirs Ticketron (+frais de service) et au Théâtre St-Denis.
(IL RESTE DES CARTES DE MEMBRE EN VENTE AU THÉÂTRE ST-DENIS).

FESTIVAL INTERNATIONAL DE JAZZ DE MONTRÉAL
3e édition du 2 au 11 juillet 1982
Concerts
Carlsberg
du dimanche après-midi
Voyage dans l'histoire du Jazz : l'Ensemble de Sayyd Abdul Al-Khabyyr, Le Trio de Marius Cultier, Makoto Ozone
dimanche 4 juillet, 14h, sur la rue St-Denis
Sonny Greenwich The Widespread Jazz Orchestra, le Trio de Jacques Labelle
dimanche 11 juillet, 14h, sur la rue St-Denis

Animation et concerts gratuits
Terrasses
Village St-Denis
Trio de Guy Nadon
lundi 5 au jeudi 8 juillet, 15h et 24h, « La Cour »
L'Orchestre Sympathique
vendredi 9, samedi 10 juillet, 15h et 24h, « La Cour »
Dixieband
2, 3, 4, 9, 10, 11 juillet, 14h, 18h30, 21h30, parade sur la rue St-Denis
Steve Holt
vendredi 2 au vendredi 9 juil., 18h30, 21h30, « St-Sulpice»
St-Jovite Quartet
vendredi 2 au samedi 10 juillet, 18h30, 21h30, « Les Retrouvailles »
au Vieux Port
Café-terrasse
Charlie Biddle et Oliver Jones
vendredi 2 au dimanche 4 juillet, 17h
Fraser MacPherson
lundi 5, mardi 6 juillet, 17h
Grande Scène
Minnesota Jazz Dance Company
dimanche 4 juillet, 21h
Ballets-Jazz de Montréal
mercredi 7 juil., jeudi 8 juil., 21h

la presse
Carlsberg

LITTÉRATURE

QUÉBEC/AMÉRIQUE ET LE PRIX ROBERT-CLICHE

Une belle colère, mâtinée d'humour, de L. Michaud

Réginald Martel

Le directeur général du Salon international du livre de Québec (SILQ), M. Lorenzo Michaud, vient de répondre vertement aux accusations du directeur littéraire des éditions Québec/Amérique, M. Gilbert La Rocque. (Chronique «Littérature» du lundi 21 juin.)

En cinq pages qui sont une magnifique pièce d'humeur, M. Michaud fait savoir à M. La Rocque

— que ni les éditeurs ni le gouvernement ne subventionnent le prix Robert-Cliche, contrairement à l'accusation formulée. Le prix est soutenu par les mécènes recrutés par le SILQ;

— que les manuscrits sont soumis au SILQ et non pas aux Quinze, éditeur du prix Robert-Cliche, ce qui ne réduit en rien la qualité de l'échantillonnage;

— que si Québec/Amérique a des manuscrits intéressants, cette maison n'a qu'à les éditer, comme c'est son rôle;

— qu'il ne connaît pas d'auteurs qui refuseraient d'être édités par les Quinze et qui se priveraient ainsi de la chance de gagner le prix Robert-Cliche;

— que les romans soumis sont lus par des connaisseurs, une assurance que n'offrent pas tous les éditeurs;

— que le p.-d.g. des éditions Québec/Amérique, M. Jacques Fortin, a refusé à l'origine d'être l'éditeur des prix Robert-Cliche;

— que s'il veut créer de nouveaux prix littéraires, M. La Rocque n'a qu'à le faire.

«Si vous voulez, conclut M. Michaud, aider la cause du livre au Québec, nous ferons route ensemble. Sachez toutefois que je n'ai jamais cédé au chantage et aux menaces. Si vous voulez nuire au prix Robert-Cliche, vous me trouverez sur votre chemin.»

Réaction aussi, ça va de soi, chez les Quinze. Le directeur littéraire François Hébert écrit: «Quand le prix Robert-Cliche a été fondé par Lorenzo Michaud et que ce dernier a proposé aux éditeurs québécois de s'y associer, aucun n'a relevé le gant, sauf les éditions de l'Homme (maintenant relayées par les Quinze). Depuis, le prix a fait ses preuves, des auteurs de talent se sont manifestés et leurs livres se sont vendus. Monsieur La Rocque de Québec/Amérique voudrait maintenant une part du gâteau.

«Comment s'y prendre? En nous dénigrant. Notre travail d'édition ne serait pas assez «soigné», assez «professionnel»? Les ouvrages primés n'auraient pas «d'envergure réelle»? Allons, Monsieur La Rocque! Monsieur le requin, on voit votre aileron. Je connais de vos livres qui... mais laissons les critiques et les lecteurs libres d'en juger.

«Vous jouez au pur, au grand démocrate, à l'éditeur compétent, tandis que nous, pouah! Et vous voudriez éditer le prix Robert-Cliche de concert avec d'autres éditeurs? Avec nous aussi, j'imagine, non? Mais vous nous dites incompétents, et ce serait sûrement vous *abaisser* que de travailler ainsi avec d'autres. Ironique pour un prix de la *relève* du roman...»

De tout en bref

Une dame de 83 ans, Mme Alice Basile, me demande de lui faire connaître par cette chronique l'adresse de Mme Françoise Morin, responsable de la revue *LE TROISIÈME ÂGE*, qui organise chaque année un concours littéraire destiné aux personnes âgées. Elle a des choses à raconter. J'imagine! Voici l'adresse: 8003, rue Saint-Denis, Montréal H2R 2G2. Et bonne chance, Mme Basile!

•

Tous les soirs cette semaine, à 19h30 à la chaîne MF de Radio-Canada, le comédien Yves Massicotte lit le journal intime du romancier Louis Caron. D'autres journaux intimes seront entendus tout au long de l'été.

•

Québec/Amérique se félicite du succès obtenu en Europe par *le Matou* d'Yves Beauchemin. Ce qu'on en dit: une vraie fête... un formidable conteur... absolument merveilleux... imagination fracassante... une *Comédie humaine* québécoise... un livre fastueux... attention, plaisir fou !

•

Les pires exemples sont ceux qui viennent de haut. Lu dans le *Rapport d'activité 1981-1982* du ministère des Affaires culturelles, ce bout de phrase: «... une subvention (...) destinée à *défrayer* une partie du *coût* des livres...»

•

Le rédacteur de cette chronique sera en vacances pendant quelques semaines. Il vous souhaite de bonnes lectures, québécoises ou non.

Festival de Québec: 800 artistes présenteront 200 spectacles

Quelque 800 artistes provenant de 10 pays présenteront 200 spectacles, presque tous gratuits, à Québec, durant le festival d'été qui débutait vendredi soir dernier dans la Vieille capitale.

Des clowns et des musiciens se sont répandus par toute la ville afin d'inviter la population à participer activement à cette fête qui marque également le 374e anniversaire de la fondation de Québec, par Samuel de Champlain.

Jusqu'à maintenant, les quelque 100,000 touristes qui occupent Québec tout au long de l'été ont été servis à souhait par les ménestrels, jongleurs et acrobates qui se rencontrent à tous les coins de rue du centre touristique de la capitale.

Descendez tous dans la rue et amenez-y vos amis, proclament les organisateurs de la fête qui espèrent ainsi faire participer les quelque 500,000 personnes vivant dans la grande région de Québec.

Le violonniste de jazz Jean-Luc Ponty figurent parmi les 800 artistes de réputation qui participeront aux 10 jours de célébrations. Des musiciens par centaines donneront de nombreux concerts, intérieurs et extérieurs, de musique classique, populaire ou traditionnelle. Plusieurs chansonniers québécois seront aussi de la fête. La Compagnie de danse Eddy-Toussaint figure parmi une douzaine de troupes qui présenteront des spectacles en plein air face à l'hôtel de ville.

Vendredi, les célébrations ont débuté par une messe solennelle en la petite église tricentenaire de Notre-Dame-des-Victoires et par la remise d'une gerbe de fleurs au monument Champlain. Rues et maisons ont été pavoisées à profusion.

FESTIVAL DE LENNOXVILLE

20,000 spectateurs pour survivre

Le festival de Lennoxville, le seul au pays consacré exclusivement à la production de pièces canadiennes, a surmonté le véritable désastre financier qui l'a obligé à fermer ses portes l'an dernier et a amorcé une 10e saison.

Ce festival est considéré comme une institution nationale depuis ses débuts, en 1972, lorsqu'il entreprit d'embaucher des acteurs canadiens pour jouer des pièces anglophones écrites au pays.

Dans un théâtre de 570 places, sur le campus de l'université Bishop de Lennoxville, à 100 kilomètres à l'est de Montréal, le festival de huit semaines attire les nombreux anglophones des Cantons de l'est. De nombreux amateurs de théâtre de Montréal et critiques de par tout le Canada ont également acclamé le théâtre qui y est joué.

Depuis ses débuts, le festival a joué environ 50 pièces. La majorité d'entre elles avaient déjà été joués dans des théâtres dispersés à travers le Canada.

L'an dernier, toutefois, au grand dam des organisateurs et des amateurs, le Conseil des Arts du Canada refusait de renouveler sa subvention annuelle à Lennoxville.

Le festival dut fermer ses portes, après neuf saisons, en raison de dettes accumulées totalisant $95,000, du départ du directeur artistique et de la décision du conseil d'administration de réévaluer son mandat.

Après avoir embauché un nouveau directeur, le festival a repris ses activités mais affirme qu'il lui faut attirer au moins 20,000 spectateurs pour rentabiliser l'organisation, sinon ce festival pourrait disparaître définitivement.

Les écrivains de langue française se regroupent en une fédération

QUÉBEC (AFP) — Une fédération internationale des écrivains de langue française (FIDELF) a été créée samedi à Québec à l'occasion de la «cinquième rencontre francophone de Québec».

Cette fédération s'est fixé pour objectif de «favoriser le dynamisme des littératures d'expression française, de favoriser la diffusion des oeuvres et de défendre la liberté d'expression des créateurs.

L'assemblée générale a élu un conseil d'administration qui groupe six écrivains originaires de trois continents: Michèle Lalonde (Québec, présidente), Denis Monière (Québec, secrétaire général), Paul Lanners (Luxembourg), Maguelonne Toussaint-Samat (France), Ibrahima Sall (Sénégal), Buabua Wa (Zaïre).

Belushi: rien de nouveau

TORONTO (PC) — Deux détectives de Los Angeles enquêtant sur la mort du comédien John Belushi sont retournés chez eux, samedi, après avoir interrogé Mlle Cathy Evelyn Smith, la dernière personne qui l'ait vu vivant après qu'il eût ingurgité des narcotiques.

La police de Toronto était présente à l'interrogatoire, mais n'a pas révélé ce qui s'y était dit.

Belushi est mort dans un motel de Los Angeles le 7 mars, jour où Mlle Smith a été détenue pour interrogatoire par la police de cette ville. Elle a ensuite été libérée.

2 FILMS DANS CHAQUE CINEMA 18 ANS Adultes
PAPINEAU 1 / omega 2 — CONFESSIONS tres intimes d'une PETITE FILLE
EVE — HALF THE ACTION
Rivoli 1 — La Nymphette Intrigante
Rivoli 2 — CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR
Cinéma Rio-1 — LES PETITES FILLES PLUS ACCOUPLEMENT pour VOYEURS
PAPINEAU 2 FESTIVAL d'ÉTÉ
4319 PAPINEAU coin Mont ROYAL tel 527-8635

Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon
Les moins de 14 ans sont admis gratuitement dans les ciné-parcs!
Walt Disney présente ALICE AU PAYS DES MERVEILLES — 2e film: LE DERNIER VOL DE L'ARCHE DE NOÉ — POUR TOUS
Dauphin 1 721-6060 · Brossard 2 465-5906 · Verdun 768-2092 · aussi au rex à St-Jérôme
IL FAUT TUER BIRGIT HASS — POUR TOUS — Dauphin 2: 721-6060 — 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
Roy Scheider dans QUE LE SPECTACLE COMMENCE — 2e film: Bette Midler LA ROSE — Berri 4: 288-2115 dès 12:00 — 18 ANS
CHEZ PORKY — Berri 2: 288-2115 — 1:10 - 3:15 - 5:25 - 7:30 - 9:40
Un film de François Truffaut LA FEMME D'À CÔTÉ — POUR TOUS — Berri 5: 288-2115 — 1:30 - 3:35 - 5:40 - 7:45 - 9:50
Henry Fonda - Katharine Hepburn LA MAISON DU LAC — POUR TOUS — Champlain 2: 524-1635 — 7:30 - 9:30
Jack Lemmon - Sissy Spacek — Un film de Costa Gavras — PORTÉ DISPARU (MISSING) — POUR TOUS — Crémazie: 388-4210 - 7:15 - 9:30 — aussi au Capitol à St-Jean
Dudley Moore - Liza Minelli — ARTHUR (version française) — 14 ANS — 2e film à chaque ciné — Champlain 1: 524-1685 - Villeray: 388-5577 — aussi aux ciné-parcs — Laval 3: 622-5555 — Châteauguay 3: 691-1310
Terence Hill - Bud Spencer — SALUT L'AMI, ADIEU LE TRÉSOR — POUR TOUS — 2e film à chaque ciné — Mercier 255-6224 · Longueuil 2 679-7451 — aussi aux ciné-parcs — St-Mathieu 659-3445 · Laval 2 622-5555 · Vaudreuil 2 455-5154 — Boucherville 2: 655-5515
LES FARCEURS — POUR TOUS — 2e film: FAUT PAS POUSSER — Montréal 1: 521-7870 dès 12:00
LE MASSACRE DES MORTS-VIVANTS — 14 ANS — 2e film: LES CROCS DU DIABLE — Montréal 2: 521-7870 dès 12:00
Michael Beck - Persis Khambatta — MÉGAFORCE — POUR TOUS — Côte des Neiges 2: 735-5527 — Bonaventure 2: 861-2726 — Neiges: 7:15 - 9:15 / Bon.: 5:15 - 7:15 - 9:15
Un film de John Carpenter — THE THING — 14 ANS — avec Kurt Russell — Paris: 875-1882 — Côte des Neiges 1: 735-3277 / Bon. 1: 861-2726 — Paris: 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20 — Neiges: 7:30 - 9:30 / Bon.: 5:15 - 7:15 - 9:15
Carol Burnett - Aileen Quinn - Albert Finney — ANNIE — POUR TOUS — 70 mm Dolby stéréo — Place du Canada: 861-4595 - 7:00 - 9:30

Les films Mutuels présentent Jean-Paul Belmondo — un film de Georges Lautner — LE PROFFESSIONEL — POUR TOUS — 2e film aux Longueuil et ciné-parcs
Berri: 1:10, 3:10, 5:15, 7:20, 9:25. Laval: 5:10, 7:20, 9:30.
BERRI 1 (ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115) · ODÉON 2 - LAVAL (CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207) · LONGUEUIL 1 (PLACE LONGUEUIL 679-7451)
CINÉ-PARC ODÉON 2 (655-0692 - 655-0697) · CINÉ-PARC LAVAL - 4 (622-5555)
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 1 (691-1310 861-0659) · CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 1 (436-4773)

Venez plonger dans une vague de rire... qui rafraîchira votre été! — POUR TOUS — LES SOUS-DOUÉS EN VACANCES — Un film de CLAUDE ZIDI — Jean-Talon: 1:40, 3:25, 5:10, 7:00, 8:45. Berri: 12:10, 2:05, 4:00, 5:55, 7:55, 9:50. Brossard: 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. — 2e film aux ciné-parcs
BERRI 3 (ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115) · JEAN-TALON (2 RUES À L'EST DE PIE-IX 725-7000) · BROSSARD 1 (MAIL CHAMPLAIN 465-5906)
CINÉ-PARC ODÉON 1 (TRANSCANADIENNE, SORTIE (ST-BRUNO) 98 655-0692 - 655-0697) · CINÉ-PARC CHATEAUGUAY 2 (4 MILLES DU PONT MERCIER VERS CHATEAUGUAY 691-1310 861-0659)
CINÉ-PARC LAVAL - 1 (AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 14) 623-5555) · CINÉ-PARC ST-JÉRÔME 2 (AUTOROUTE DES LAURENTIDES (SORTIE 44) 436-4773)

STEVEN SPIELBERG — POUR TOUS — réalise son plus grand film... E.T. THE EXTRA-TERRESTRIAL
Alexis Nihon et Brossard: 12:30, 2:40, 5:00, 7:10, 9:20.
PLAZA ALEXIS NIHON - 1 (NIVEAU DU MÉTRO ATWATER 935-4746) · Décarie et Laval: 5:00, 7:10, 9:20.
SQUARE DECARIE 1 (DÉCARIE, SUD DE JEAN-TALON 341-3190) · ODÉON 1 - LAVAL (CENTRE 2000 - BOUL. ST-MARTIN 687-5207) · BROSSARD 3 (MAIL CHAMPLAIN 465-5906)
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE 1 (TRANSCANADIENNE (SORTIE 95) 655-5515) · CINÉ-PARC VAUDREUIL 1 (TRANSCANADIENNE VERS TORONTO (SORTIE 7) 455-5154/861-0659 — À 10 MINUTES DU CENTRE D'ACHATS FAIRVIEW)
2e film aux ciné-parcs seulement

VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE
CINÉMAS UNIS
Du 5 au 8 juillet, matinées dans tous les cinémas, excepté les cinémas Elysée, Laval, Greenfield, Fairview, Kent, Van Horne, Versailles et Westmount Square.
AUCUN LAISSEZ PASSER — LES UNS ET LES AUTRES — POUR TOUS — UN FILM DE CLAUDE LELOUCH — 1.00, 4.45, 8.30, — Le PARISIEN 1 480 STE CATHERINE O 866 3856
UN FILM EXCEPTIONNEL — 14 ANS — 7.30, 9.40, — ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842 6053 — DIVA
Allemand avec s.t. Français 6.20, 9.10, — ÉLYSÉE 2 35 MILTON 842 6053 — Das Boot (le BATEAU) — POUR TOUS
EN FRANÇAIS — Montenegro — 14 ANS — SAISISSANT... — Le PARISIEN 3 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 1.30, 3.30, 5.30, 7.30 & 9.30,
BEN GAZZARA — CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE — 18 ANS — Le PARISIEN 5 480 STE CATHERINE O 866 3856 — 1.20, 3.20, 5.20, 7.20 & 9.20
LE SCANDALE DU SIÈCLE... — POUR TOUS — 12:20; 3:10; 6:05; 9:00. — RAGTIME EN FRANÇAIS — Le PARISIEN 2 480 STE CATHERINE O 866 3856
PATRICK DEWAERE — POUR TOUS — 12:10; 2:30; 4:50; 7:10; 9:30. — MILLE MILLIARDS DE DOLLARS — Le PARISIEN 4 480 STE CATHERINE O 866 3856
La terreur de «Jaws» — À présent, le «suspense» absolu — 14 ANS — VENIN — LAVAL 1 (CENTRE LAVAL 688-7776) · CHATEAU 1 (ST-DENIS ET BELANGER 271-1103) · GREENFIELD PARK 1 (PL. GREENFIELD PARK 671-6129) · VERSAILLES 3 (PLACE VERSAILLES 353-7880) — CHÂTEAU: 1:00; 4:20; 7:45; GREENFIELD: 6:00; 7:45; LAVAL: 5:15; 8:00; VERSAILLES: 6:10; 7:45.
CHUCK NORRIS seul... contre la NINJA — 14 ANS — LA FUREUR DU JUSTE — 2e FILM — LAVAL 4 (CENTRE LAVAL 688-7776) · CHATEAU 2 (ST-DENIS ET BELANGER 271-1103) — CHÂTEAU: 1:00; 4:30; 8:05; LAVAL: Sem., 7:35.
QUI L'AURAIT CRU? — SCANDALE — 18 ANS — VERSAILLES 2 (PLACE VERSAILLES 353-7880) — SEM.: 7:20; 9:20.
JACK NICHOLSON - JESSICA LANGE — Le Facteur Sonne Toujours Deux Fois — 18 ANS — 2e FILM «DES GENS COMME LES AUTRES» — SEM. DÈS 6h50 — GREENFIELD PARK 3 (PL. GREENFIELD PARK 671-6129)
POLTERGEIST — It knows what scares you. — 14 ANS — 70MM DOLBY STEREO — Adultes $5.50 — Adolescents (14-17) $5.00 — YORK: 12.45, 2.55, 5.05, 7.15, 9.25. — YORK (3687 STE CATHERINE O 937-8978)
POUR TOUS — THE SECRET OF N.I.M.H. — AVENUE (1224 AVE GREENE 937-2747) · DORVAL 2 (260 AVE DORVAL 631-8585) — ADULTES: (avec enfants) $3 — ADULTES: (sans enfant) $5 — ÉTUDIANTS (14-17) avec enfants $3 — ÉTUDIANTS (14-17) sans enfant $4.50 — ENFANTS $2. — AVENUE & DORVAL: 12:30; 2:15; 4:00; 5:45; 7:30; 9:15.
ADULTES: (avec enfants) $3 — ADULTES: (sans enfant): $5 — ÉTUDIANTS (14-17) avec enfants $3 — ÉTUDIANTS: (14-17) sans enfant: $4.50 — ENFANTS: $2. — LA CITÉ: 12:30; 2:15; 4:00; 5:45; 7:30; 9:15 — CLAREMONT: 1:00; 2:50; 4:50; 6:45; 8:40. — POUR TOUS — Walt Disney's Bambi — LaCité 1 (3575 AV. DU PARC 844-2829) · CLAREMONT (5038 SHERBROOKE O 488-7395 VENDÔME)
14 ANS — 12.50, 3.00, 5.10, 7.20 & 9.30, — Diner — PLACE VILLE-MARIE (CINÉMA 1 866 2644)

70MM DOLBY STEREO — ROCKY III — SYLVESTER STALLONE — POUR TOUS — Adultes $5.50 — Adolescents (14-17) $5.00 — PALACE: 1:20, 3:20, 5:20, 7:20, 9:20. — PALACE 1 (698 STE CATHERINE O 866-6591 McGILL)
12:45; 2:50; 4:55; 7:00; 9:05. — SPETTERS — 18 ANS — PALACE 5 (698 STE-CATHERINE O. 866-6591 McGILL)
POUR TOUS — (70MM) SIX-TRACK DOLBY STEREO PRÉSENTATION — STAR TREK II THE WRATH OF KHAN — 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.20, — SPECTACLE 70 MM — ADULTES... $5.50, — ADOLESCENTS (14-17 ans) $5.00 — pour ce spectacle seulement — IMPERIAL (1430 BLEURY 288-7102)
TOUS LES MERCREDIS — $5.00 PAR VOITURE! — + IL Y EN A... — ÇA R'VIENT CHERI — Cinéparc DOLLARD (TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442)
PLUS AU CINÉPARC — POUR TOUS — ROLLOVER — KENT: 6:30; 9:00 — LOEWS: 12:00; 2:25; 4:50; 7:15; 9:40 — FAIRVIEW: 6:20; 9:00 — LAVAL: 6:25; 9:00 — VERSAILLES: 6:15; 8:50 — CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE À 7:00, RADIO AM REQUIS.
CLINT EASTWOOD — FIREFOX — LOEWS 1 (954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL) · LAVAL 3 (CENTRE LAVAL 688-7776) · FAIRVIEW 2 (TRANS CAN S. 52 697-8095) · VERSAILLES 1 (PLACE VERSAILLES 353-7880 Radisson) · KENT 1 (6100 SHERBROOKE O 489-9703) · Cinéparc DOLLARD 1 (TRANS CANADIENNE S. 55 684-8442)
2 — POUR TOUS — GREASE — GREASE EST LE MOT DE PASSE — PLUS AU CINÉPARC AIRPLANE — LOEWS: 12:10; 2:30; 4:50; 7:10; 9:30 — LE CINÉMA: 7:00; 9:15 — DORVAL: 12:20; 2:35; 4:40; 6:50; 9:10 — CINÉPARC DOLLARD: OUVERTURE 7:00, RADIO AM REQUIS.
LOEWS 2 (954 ST. CATHERINE W. 861-7437 PEEL) · THE CINEMA (WESTMOUNT SQUARE 931-2477) · DORVAL 3 (260 DORVAL AVE 631-8586) · DOLLARD Drive-in 4 (TRANS CANADA EXIT 55 684-8442)
Al Pacino — Author! Author! — POUR TOUS — PLUS AU CINÉPARC — I Ought To Be In Pictures — LOEWS: 1:00; 3:00; 5:00; 7:00; 9:00 — KENT: 7:30; 9:30 — FAIRVIEW ET LAVAL: 7:15; 9:20 — CINÉPARC DOLLARD: OUVERTURE 7:00, — RADIO AM REQUIS. — LOEWS 3 (954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL) · LAVAL 2 (CENTRE LAVAL 688-7778) · KENT 2 (6100 SHERBROOKE O 489-9703) · FAIRVIEW 1 (TRANS-CAN S. 52 697-8095) · Cineparc DOLLARD 3 (TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442)
MAN HAS MADE HIS MATCH NOW IT'S HIS PROBLEM — PLUS AU CINÉPARC — 14 ANS — OUTLAND — HARRISON FORD — BLADE RUNNER — PALACE 2: 12:00; 2:15; 4:30; 6:45; 9:00 — PALACE 3: 1:00; 3:15; 5:30; 7:45 — VAN HORNE: 7:00; 9:05 — DORVAL: 12:20; 2:30; 4:35; 6:50; 9:15 — GREENFIELD: 7:05; 9:20 — LAVAL: 6:45; 9:00 — CINÉ-PARC DOLLARD: OUVERTURE 7:00, RADIO AM REQUIS.
PALACE 2 (698 STE CATHERINE O. 866-6591) · LAVAL 5 (CENTRE LAVAL 688-7776) · GREENFIELD PARK 2 (PL. GREENFIELD PARK 671-6129) · DORVAL 1 (260 AVE DORVAL 631-8585) · VAN HORNE (6150 COTE DES NEIGES 731-8243) · Cineparc DOLLARD 2 (TRANS-CANADIENNE S. 55 684-8442)
POUR TOUS — CHARIOTS OF FIRE — 4 OSCARS — LOEWS 4 (954 STE-CATHERINE O. 861-7437 PEEL) — LOEWS: 12:10; 2:30; 4:50; 7:10; 9:30
LA CITÉ: 12:50; 2:30; 4:10; 5:50; 7:35; 9:20 — PALACE: 12:10; 2:00; 3:50; 5:40; 7:30; 9:20. — 18 ANS — PALACE 4 (698 STE CATHERINE O. 866-6591 McGILL) — THE ROAD WARRIOR — LaCité 3 (3575 AV. DU PARC 844-2829)

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

Collectes de sang

Aujourd'hui: à Saint-Eustache, Aréna, 220, boulevard Sauvé, de 10h à 21h.

Demain: à Montréal, au 511, place d'Armes, de 9h30 à 16h30; à Sainte-Sophie, salle paroissiale, de 15h à 17h et de 18h30 à 20h30; à Sainte-Cécile de Masham, église Sainte-Cécile, sous-sol, de 15h à 20h.

Dans les parcs

- **Vieux-Port**, près du hangar no 12: de 12h à 14h, café-terrasse, scène expérimentale, activités spontanées et démonstrations; de 17h à 19h, au café-terasse, jazz avec Fraser MacPherson les 5 et 6 juillet. Tous les jours, l'accès au site est gratuit, mais il en coûte 1 $ pour visiter le labyrinthe-énigmes où l'on peut gagner jusqu'à 25,000 $. On y trouve une mont-golfière; un pont-promenade, une piste de patin à roulettes;on y organise des activités sportives. Renseignements complémentaires, 514-849-0035.

- Un **concert de harpe paraguayenne** donné par Sybil Angelica est présenté par le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal, le 5 juillet, à 19h, au parc Ahuntsic, à l'angle des rues Sainte-Hubert et Prieur.

- Le Service des loisirs communautaires de la Ville de Saint-Léonard présente les **clowns** Marie-Tournelle et Ecolo dans leur spectacle «Le coeur et la couronne», le 5 juillet, à 19h, au parc Ladauversière, 7 560, boulevard Lacordaire; le 6 juillet, à 19h, au parc Luigi Pirandello, 8 365, rue Provencher; le 7 juillet, à 19h, au parc Pie XII, 6 200, rue Lavoisier.

- Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente **Renée Martel et ses musiciens et l'orchestre rétro Le Show**, le 5 juillet, à 20h30, au parc Morgan. Entrée gratuite.

- La Roulotte du Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente le spectacle **«Les mille et une nuits»** le 5 juillet, à 20h30, au parc Rougemont, à l'angle de la rue Ontario et de la rue Bossuet.

- Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente un **concert de fanfare** donné par la Veteran's Band, le 5 juillet, à 19h30, au parc Jarry.

- Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente tous les jours, au square Dominion, à l'angle des rues Peel et Dorchester, une **exposition d'affiches** intitulée «Vive Montréal».

- Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal organise des soirées de **danse folklorique en plein air:** au Lac-aux-Castors, les lundis soirs, jusqu'au 23 août, ainsi que les jeudis, jusqu'au 26 août (les jeudis, un animateur sera sur les lieux); au square Dominion, les mardis, jusqu'au 24 août (folklore québécois, avec l'ensemble Tradi-Son. Participation gratuite. Renseignements complémentaires, 725-6451.

Activités physiques

- L'association Randonnées Plein Air organise une **randonnée pédestre** au mont Bolton (cantons de l'Est), le 11 juillet, au coût de 20 $. Réservations: du lundi au jeudi, de 9h à 16h30, 374-3453, ou le mardi, de 19h à 22h: 677-6455.

- La Boutique Nordik tient des soirées d'information sur des séjours en camping pour la pratique de la **planche à voile** sur les plus beaux lacs du Québec, les lundis, à 19h30, au 1 221, rue Saint-Hubert. Renseignements complémentaires, 844-0441.

- Le YMCA Centre-Ville, 1 450, rue Stanley, organise un week-end de **canotage en rivière**, les 10 et 11 juillet, au Mont-Tremblant. Inscriptions au plus tard le 7 juillet, à 17h. Renseignements complémentaires, 849-8393.

- L'école de plein air DAHU présente une conférence intitulée: **«Pollution et camping écologique»**, le 5 juillet, à 19h30. Renseignements complémentaires, 484-2519.

- Cyclo-Ressources offre des cours de **mécanique mineure de bicyclette** les mardis et mercredis, en soirée, ainsi que les samedis, toute la journée, et des cours de **mécanique majeure,** les samedis et dimanches. Cyclo-Ressources offre également des services de location de bicyclette et de réparation. L'organisme a son siège social au 4 358 rue de la Roche, Montréal H2J 3J2. Renseignements complémentaires et inscriptions: 523-1565.

Réunions

- Une séance d'information sur le premier vrai **carrefour électronique de la communication** (grâce à la collaboration de l'UQAM) se tient le 5 juillet, à 19h30, au local d'Allo-Mondial, 8 655, rue Saint-Denis (station de métro Crémazie). Ce projet vise à transformer la vie des personnes seules.

- Le centre multi-ethnique Saint-Louis tient avec la collaboration d'un groupe d'adolescents un **café où les jeunes sont invités à se rencontrer,** à visionner des films, à organiser des ateliers d'information, du lundi au jeudi, de 18h à 20h, au 3553, rue Saint-Urbain.

- L'association **Uniseul** (pour personnes séparées ou divorcées) tient tous les lundis, à 19h30, une table-ronde et les mercredis, à 20h, une soirée récréative, à son local, 5 751, rue Pierre-de-Coubertin. Renseignements complémentaires, 254-8125.

- **Les Gens du Livre** tiennent leur réunion le premier lundi de chaque mois au 8 405, boulevard Saint-Laurent, de 19h30 à 23h.

Développement personnel

- **Croissance et créativité** sera le thème d'un atelier qui se tiendra dans les Laurentides du 18 au 23 juillet. Il sera animé par Nicole Trudel, psychologue, et Raymonde Hachey, ergothéreapeute. Renseignements complémentaires, 387-5521.

- Des rencontres de Recovery, méthode structurée et simple **d'auto traitement en groupe**, se tiennent à l'intention des personnes souffrant d'agressivité, d'angoisse, de phobies ou autres maux psychologiques, les mardis, à 20h, au CLSC Norman Bethune, 1665, rue du Couvent , quartier Chomedey, à Laval; les mercredis, à 20h, au CLSC Côte-des-Neiges, 3 580, avenue Van Horne; les jeudis, à 20h, au CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, à Longueuil. La participation à ces rencontres est gratuite.

- **Soleil et Croissance** organise des vacances en croissance en Californie à partir du 12 août. Renseignements complémentaires, 684-2901 (le soir).

- La Maison Internationale de la Rive-Sud offre des **cours de français,** à partir du 12 juillet, les lundis et mercredis, de 19h à 22h, au 2 465, boulevard Lapinière, à Brossard, ainsi que des cours **d'espagnol** à partir du 5 juillet, pour débutants, intermédiaires et avancés, et des cours **d'anglais,** également à partir du 5 juillet, pour débutants, intermédiaires et avancés. Renseignements complémentaires, 656-4723 ou 656-5275.

- L'Ecole Supérieure des **Ballets Jazz** offre, durant l'été, simultanément à sa session régulière, des cours supplémentaires donnée par des professeurs invités de renommée internationale. Du 14 au 30 juillet, avec Renald Rabu. Renseignements complémentaires, 849-4207.

Divers

- Le Planétarium Dow de la Ville de Montréal présente tous les lundis des mois de juillet et août un spectacle gratuit intitulé **«Le ciel ce soir»**. Le ciel tel qu'on peut le voir à l'oeil nu le soir même fera l'objet de la présentation qui durera 20 minutes. Une période de questions suivra. Le spectacle commenté en français se donne à 21h15; commenté en anglais, à 20h. C'est au 1 000, rue Saint-Jacques. Renseignements complémentaires, 872-4530.

- Le mouvement **Action-Chômage** de Longueuil organise des séances d'information pour les personnes ayant des problèmes avec l'assurance-chômage, le 6 juillet, à 13h30 et à 15h30. C'est au 885, rue Sainte-Hélène, à Longueuil. Renseignements complémentaires, ACEF Rive-Sud, 677-6394.

- L'Equipe Marathon Sri Chinmoy offre à compter du 24 mai, à 18h, une série de **mini-courses** à pied de 400 et 800 mètres pour les enfants de 5 à 10 ans et les adultes de 50 à 99 ans, tous les lundis, au parc Lafontaine. Il n'y aucun frais d'inscription. Les personnes intéressées doivent se rendre sur place, rue Calixa-Lavallée, près de la rue Sherbrooke. Renseignements complémentaires, 521-3918.

- Une soirée d'introduction à **Eckankar** (exercices spirituels pour une prise de conscience de sa véritable raison d'être) se tient tous les lundis, à 20h, au 1319 est, rue Sainte-Catherine. Entrée libre. Renseignements: 521-6518.

- Dans le cadre des activités du parc du canal de Lachine, l'équip «Et vogue la galère» organise des **ateliers d'expression dramatique** reliés à l'historique du canal de Lachine, avec quatre comédiens-animateurs. Ces activités se déroulent autour du pavillon Monk et sur la promenade Père-Marquette, à Lachine (coin de la 7e Avenue et du boulevard Saint-Joseph). Ces ateliers comprennent: séances d'improviation, mime, marionnettes, jeux dramatiques, dessins, chansons, jeux de vocabulaire, jeux de rythme. Les ateliers se dérouleront du 21 juin au 31 août, les lundis, mardis et mercredis, de 10h30 à 12h. Pour les groupes qui le désirent, on offre des activités pour une journée (sur réservation), du lundi au vendredi, de 10h à 14h30. Renseignements complémentaires et réservations: 637-2475 ou 283-6054.

- **L'Annuaire des femmes de Montréal 1982** (anciennement Pages jaunes des femmes de Montréal) est un répertoire de 240 pages de ressources, services et groupements de Montréal. Les renseignements sont compilés par les Editions Communiqu'Elles et le Centre d'information et de référence pour femmes. On peut se le procurer au prix de 5 $ l'exemplaire (plus l $ pour frais de port et de manutention), aux Editions Communiqu'Elles, 3 585, rue Saint-Urbain, Montréal H2X 2N6, du lundi au vendredi, de 9h à 17h et le mardi, jusqu'à 21h.

- Le Centre d'audio-psycho-phonologie de Montréal offre des **cours de rattrapage**, à tous les niveaux, aux enfants ayant des difficultés scolaires. Les cours sont basés sur l'écoute et le rythme. Renseignements complémentaires, 526-2869.

TÉLÉ HORAIRES

Midi

12:00
2 9 11 La Vie secrete des animaux
3 The News
4 5 6 World Cup Soccer
5 The Doctors
6 The Noon Report
7 WWNY News
8 13 Forest Rangers
8 Tic Tac Dough
8 r News 8 Midday
9 Quoi de neuf
9 c D'un point à l'autre
10 r Noon at Ten
12 Hi! Noon
13 r 22 Family Feud
13 CKTM avec vous
23 Portraits in pastel
57 Vegetable Soup

12:10
3 Across the Fence
5 6 Mid Day News and Weather Report

12:15
4 Aujourd'hui 12 h 15
7 Votre été
8 t Les p'tits bonshomnes
10 (40) Le 10 vous informe

12:25
2 9 11 13 Le Téléjournal
7 8 t Le monde
9 A la ferme

12:27
6 Community Announcements

12:30
2 9 9 11 13 Avis de recherche
3 7 8 10 r 13 Young and Restless
4 De tout pour tous
5 6 r Search for Tomorrow
7 8 t 10 (40) A la bonne franquette
8 13 r 22 Ryan's Hope
13 Pulse, 12.30
23 La Cocina Mericana
23 The Television Library Club
(99) La leçon de musique: Tito Gobbi

13h

13:00
2 9 9 11 13 Les trouvailles de Clémence
5 6 r Days of Our Lives
6 That's Life
7 8 t 10 (40) Votre amie Suzanne
8 13 r 22 All My Children
9 c Les communiqués
12 The Alan Thicke Show
23 Here's To Your Health
57 Movie
«Kathleen»

13:30
2 9 9 11 13 Reflet d'un pays
3 6 7 10 r As the World Turns
4 Carrefour estival
8 13 Super Pay Cards
23 Over Easy
(99) Thalassa

14h

14:00
4 5 6 Canadian Highlights
5 6 r 8 12 13 Another World
8 13 r 22 One Life to Live
9 c Vivre sa retraite
23 Sports America Special: Games of Summer

14:15
(99) Tennis: Internationaux de France

14:30
2 9 9 11 13 Documentaire canadien
3 7 10 r Capitol
4 7 8 t 10 (40) Ciné-quiz
«Un shérif à New York»
4 5 6 Coronation Street
6 Pitfall
9 c Mission possible
57 Mister Rogers Talks to Parents about Make Believe

15h

15:00
3 6 7 10 r Guiding Light
4 5 6 The Edge of Night
5 6 r CHIPS
8 13 The Alan Thicke Show
8 13 r 22 General Hospital
12 Texas
57 Stitch Along

15:30
2 9 9 11 13 Les mariés du bout du monde
4 5 6 Take 30 from 9 c Le Yoga
57 Mr. Roger's Neighborhood

16h

16:00
2 9 9 11 13 À tire d'aile
3 Brady Bunch
4 5 6 Wok with Yan
5 Tom and Jerry and Friends
6 Battle of the Planets
7 Search for Tomorrow
8 13 Definition
8 r The Waltons
10 r The John Davidson Show
12 Let's Make A Deal
12 sc Optimist Public Speaking Contest
13 r Little House on The Prairie
22 Scooby Doo
57 Sesame Street
(99) Actualités régionales

16:30
2 9 9 11 13 Fanfreluche
3 The Muppets
4 A la bonne franquette
4 5 6 Beachcombers
6 Good times
7 CHIPS
7 8 t 10 (40) Les Satellipopettes
8 13 The Price is Right
8 Here's Lucy
9 c Chai Montreal
12 Family Feud
22 The Flintstones
23 The New Zoo Revue

17h

17:00
2 9 11 La légende des chevaliers aux 108 étoiles
3 The Waltons
4 7 8 t 10 (40) Les Joyeux naufragés
4 6 Happy Days
5 13 The Price is Right
5 Welcome Back Kotter
8 Sandford and son
8 Laverne and Shirley
8 r The Richard Simmons Show
9 13 Cinéma de 5 heures
«Zeppelin LZ-36»
10 r Hour Magazine
11 r People's Court
22 Merv Griffin Show
23 Sesame Street
23 Mister Rogers
23 Electric Company
(99) Trente millions d'amis

17:30
7 8 t 10 Que sera sera
4 6 The Muppets
5 Barney Miller
6 Rat patrol
7 Green Acres
8 13 M☆A☆S☆H
8 r The Bob Newhart Show
9 c A communiquer
12 oc Kaleidoscope
12 sc Canadian Music Competition
13 r Happy days again
23 30 Télé-université
23 Electric Company
(40) Rendez-vous
57 Vegetable Soup
(99) Les Visiteurs du jour

18h

18:00
2 11 Ce soir
3 Channel 3 News Hour
4 Aujourd'hui 18h
4 Newsday
5 News
5 6 Newswatch
6 Global News
7 8 t Le Monde
7 WWNY News
8 13 Newsline
8 TV-8 News
8 r TV-8 News
9 c Les communiqués
9 Nouvelles nationales et internationales
10 Le 10 vous informe
10 r TV 10 News
12 Pulse
12 oc Kaleidoscope
13 r Eyewitness News
22 Newscenter 22
24 Polka Dot Door
23 Here's to Your Health
(40) CHOT vous informe
57 World Cup Soccer Tournament
(99) J'ai la mémoire qui flanche

18:10
9 Nouvelles régionales

18:15
4 Gens d'ici
(40) En toute justice
(99) Les Gens d'ici

18:20
2 9 11 Nouvelles du sport

18:30
2 9 11 Propos et confidences
4 7 8 t 10 Jeannette veut savoir
5 6 r NBC News
7 10 r CBS Evening News
8 13 r 22 News
12 oc Insight P.S.A.C.
12 sc Fitness !s
13 17 30 Emission régionale
23 Jeremy
23 Over Easy
(40) Les saintes chéries
(99) Des chiffres et des lettres

18:40
9 Le 9 vous informe
11 Le 13 vous informe

18:45
22 Readalong I

18:55
9 Météo
23 Simon in the land of Chalk drawing

19h

19:00
2 9 9 11 13 Vagabond STC
3 CBS News with Dan Rather
4 5 6 Seeing it our way
5 You asked for it
6 That's Life
7 Chips
8 13 Family Feud
8 Joker's Wild
8 r 23 M☆A☆S☆H
9 c A communiquer
10 r Princess
12 sc Insight PSAC
12 oc A communiquer
13 r PM Magazine
13 17 30 Justice pour tous
22 Andy Griffith
23 The stationary Ark
23 MacNeil
(40) Le rendez-vous
57 Nightly Business Report
(99) Aujourd'hui la vie

19:30
2 9 9 11 13 Angie
3 Family Feud
4 7 8 t 10 (40) Huit ça suffit
4 5 6 Mr. Merlin
5 M☆A☆S☆H
6 You Asked for it
8 12 13 Bizarre
8 Hogan's Heroes
8 r Entertainment Tonight
9 c Cameraction
12 oc Fashion pot pourri
12 sc Fashion pot pourri
13 r All in the Family
13 17 30 Profils de premiers ministres
22 Happy Days Again
23 □ Magic Shadows
«Suez»
23 Dick Cavett Show
57 MacNeil/Lehrer Report

20h

20:00
2 9 9 11 13 Du tac au tac
3 4 5 6 7 10 r Private Benjamin
5 6 r The little house on the prairie
6 Ray Saint Germain country
8 12 13 House calls
8 13 r 22 Best of the West
9 c Adventure in Living
12 sc Join in step
12 oc Rough Rider Call-In
13 17 30 Station soleil
23 Sport Fishing
23 57 Evening at Pops
(99) A communiquer

20:30
2 9 9 11 13 Télé-sélection
«Les Grands romans: Détroit»
3 4 5 6 7 10 r WKRP in Cincinnati
4 7 8 t 10 (40) Marisol
6 Benny Hill
8 12 13 Thrill of a lifetime
8 13 r 22 Baseball
9 c Black Is
12 sc Soundtrack
23 The Planet of Man

21h

21:00
3 4 5 6 7 10 r M☆A☆S☆H
4 7 8 t (40) Quartier normand
5 6 r 8 12 13 Movie
«Maviola: The Scarlett O'Hara War»
6 Loveboat
9 c A communiquer
12 sc No One Came
12 oc Inside Parliament
13 17 30 Cinémania
«La beauté du diable»
22 Headstart
23 Great Performance
23 Summer and Smoke
(99) Thalassa

21:30
3 7 10 r House calls
4 7 8 t 10 (40) La croisière s'amuse
4 5 6 Front page challenge
9 c Ésotérisme
12 sc The Scene
12 oc Ottawa Life
23 Talking Film

21:50
(99) Événements sportifs

22h

22:00
3 7 10 r Lou Grant
4 5 6 The National
6 The Tonight Show
12 sc Big Jim's World
23 Quartets

22:25
4 5 6 The Medecine Show

22:29
4 7 8 t 10 (40) La Quotidienne

22:30
2 9 9 11 13 Téléjournal
4 7 8 t 10 (40) Les nouvelles TVA
9 c TVC Laval
12 sc Arts in Profile
12 oc A communiquer
23 27 Festival of Hands: The Road to Cordoba

22:50
7 8 t Le monde

22:53
4 5 6 National Update

22:55
8 Aujourd'hui 22h55
9 Téléjournal régional et sports
(40) CHOT vous informe

23h

11:00
3 The News
4 7 8 t 10 (40) Les Sports
4 The Newsday Final
5 Quebec Today
5 Nightly News
6 Newswatch
6 The 11 O'Clock Report
7 WWNY News
8 News
8 r TV-8 News
8 12 13 CTV National News
9 Le 9 vous informe
10 r TV-10 Late News
13 Le 13 vous informe
13 r News
22 Benny Hill
24 A communiquer
23 MacNeil/Lehrer Report
57 Captioned ABC Evening News
(99) Passez donc me voir

23.01
9 Téléjournal régional et nouvelles du sport

23:05
2 9 11 13 Nouvelles du sport

23:15
2 9 11 La coupe du monde Labatt
4 7 8 t 10 (40) La couleur du temps

23:21
12 Pulse

23:23
8 13 Nightline

23:27
4 5 6 Barney Miller

23:30
3 Star Trek
4 8 t 10 (40) Ciné-détente
«La ville demande justice»
5 6 r The Tonight Show
6 Sportsline
7 Film-O-7
«Pique-nique à Hanging Rock»
7 10 r Quincy
8 13 r 22 News Nightline
12 oc Coping with cancer
23 □ Late Night Showcase
«Night People»
23 The Dick Cavett Show
(99) Actualités régionales

23:57
4 Bob Monk Inside/Out
5 Music With Marc Legrand
6 Twilight Zone
«I Am the Night, Colour Me Black»

MINUIT

24:00
6 Movie
«The Heist»
8 13 Movie
«The Wreckling Crew»
8 13 r Movie
«Swan Song»
22 Jim Bakker
23 PBS Late Night

24:30
3 Saturday Night
5 6 r Late Night with David Letterman
7 10 r Movie
«Negative Reaction»

01:00
4 Aujourd'hui
7 Le monde
23 57 Evening at Pops

01:15
8 □ Ciné-Soir
«Ressac des passions»

01:30
8 r News Overnight

02:20
12 The Six Million Dollar Man

SPECTACLES

CINÉMA

ASTRE (1): «Le magicien de Lublin»: 19:30. «Devoirs de vacances»: 21:25.
ASTRE (2): «La folle histoire du monde»: 21:15. «La grande Zorro»: 19:30.
ASTRE (3): «Attaque à mains nues»: 19:30. «Réincarnation»: 21:00.
ASTRE (4): «L'amour aux sports d'hiver»: 22:00. «Rose et Line»: 19:30. «Tendre et malicieuse Christina»: 20:45.
AVENUE: «The Secret of Nimh»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
BEAVER: «Naughty Network»: 12:15, 14:45, 17:10, 19:40, 22:00. «Heterosexualis»: 11:00, 13:25, 15:55, 18:25, 20:50.
BERRI (1): «Le professionnel»: 13:10, 15:10, 17:15, 19:20, 21:25.
BERRI (2): «Chez Porky»: 13:10, 15:15, 17:25, 19:30, 21:40.
BERRI (3): «Les sous-doués en vacances»: 12:10, 14:05, 16:00, 17:55, 19:55, 21:50.
BERRI (4) : «Que le spectacle commence»: 12:05, 16:45, 21:30. «La Rose»: 14:20, 19:05.
BERRI (5): «La femme d'à côté»: 13:30, 15:35, 17:40, 19:45, 21:50.
BIJOU: «Ursula», «Estivantes pour un homme seul», «Les week-ends de Caroline»: à compter de midi.
BONAVENTURE (1): «The Thing»: 17:15, 19:15, 21:15.
BONAVENTURE (2): «Megaforce»: 17:15, 19:15, 21:15.
BROSSARD (1): «Les sous-doués en vacances»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
BROSSARD (2): «Alice au pays des merveilles»: 12:15, 15:25, 18:35, 21:45. «Le dernier vol de l'arche de Noé»: 13:35, 16:45, 19:55.
BROSSARD (3): «E.T. extra terrestrial»: 12:30, 14:40, 17:00, 19:10, 21:20.
CARRÉ ST-LOUIS: «Écolières très polissonnes»: 11:35, 15:20, 19:10. «Une photographe très spéciale»: 12:50, 16:35, 20:25. «Collégiennes émancipées». 14:00, 17:50, 21:40.
CHAMPLAIN (1): «Arthur»: 19:45. «Excalibur»: 21:30.
CHAMPLAIN (2): «La maison du lac»: 19:30, 21:30.
CHÂTEAU (1): ««Venin»: 14:40, 18:00, 21:25. «Le chasseur»: 13:00, 16:20, 19:45.
CHÂTEAU (2): «Fureur du juste»: 14:35, 18:10, 21:40. «L'homme sans mémoire»: 13:00, 16:30, 20:05.
CINÉMA V: «Outland»: 19:00. «My brilliant career»: 19:15. «The Postman Always Rings Twice»: 21:15. «Fellini Satyricon»: 21:30.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Les farceurs»: 12:00, 15:10, 18:20, 21:40. «Faut pas pousser»: 13:35, 16:45, 20:00.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Massacre des morts vivants»: 14:05, 17:45, 21:25. «Les crocs du diable»: 12:05, 15:45, 19:25.
CINÉMA DE PARIS: «The Thing»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Bambi»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
CINÉMA LA CITÉ (2): «Victor Victoria»: 13:30, 15:50, 18:15, 20:40.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Road Warrior»: 12:50, 14:30, 16:10, 17:50, 19:35, 21:20.
CINÉMA LUMIÈRE: «Blanche-Neige et les sept Nains»: 19:00.
CINÉMA RIVE-NORD (l) Repentigny: «Éclatement», «Pulsions»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Police Frontière», «La vallée de la mort»: 19:30.
CINÉMA X: (Salle 1): «Barbara». «Trick'n treat». «Miss Turner meets the headnurse». «I really want you». «It's time to make love». «Photo session in the bedroom». «A comboy's job is always done». «Christine». «It's so good it hurts». «Back-seat loving». «Lust with Uschi». «Fun-filled double date». «Her master's bait». «Satisfaction». «In my bed». «The girl in the pool». (Salle 2): «Debra». «Stimulation». «Miss Turner must comply». «Itching for love». «Mr. Bainridge's enema». «Seductive Sylvia». «Lead me to pleasure». «Gynecological check-up». «Sperm count». «Talking to a radio». «Table Manners». «Country fever». «Show me, Baby». «It's nice to be home». «In the shower». «Three for fun».
CINÉPLEX (1): «On Golden Pond»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
CINÉPLEX (2): «Visiting Hours»: 12:15, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:50.
CINÉPLEX (3): «Not a love story: a film about pornography»: 12:40, 14:30, 16:25, 18:15, 20:10, 22:00.
CINÉPLEX (4): «Cat People»: 12:43, 14:56, 17:09, 19:27, 21:45.
CINÉPLEX (5): «Private Lessons»: 12:45, 14:30, 16:15, 18:00, 19:45, 21:30.
CINÉPLEX (6): «My dinner with Andre»: 12:55, 15:06, 17:17, 19:28, 21:40.
CINÉPLEX (7): «The Return of the Secacus Seven»: 12:10, 14:05, 16:00, 17:55, 19:50, 21:45.
CINÉPLEX (8): «Parasite»: 13:10, 14:50, 16:30, 18:10, 19:50, 21:30.
CINÉPLEX (9): «W.R. Mysteries of the Organism»: 13:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:20.
CLAREMONT: «Bambi»: 13:00, 14:50, 16:50, 18:45, 20:40.
COMMODORE: «Lèvres chaudes», «L'odyssée érotique», «Mémoire d'une petite culotte».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «L'important c'est d'aimer»: 12:30, 14:35, 16:40, 18:45, 20:50.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Corps et âme»: 14:10, 17:45, 19:10. «L'ombre d'un tueur»: 12:30, 16:05, 19:40.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Ursula»: 12:05, 15:35, 19:05. «Estivantes pour un homme seul»: 13:20, 16:50, 20:20. «Les week-ends de Caroline»: 14:20, 17:50, 21:20.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Vous ne l'emporterez pas avec vous»: 13:15, 15:40, 18:05, 20:50.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: «Charles Chaplin», «The Essanay» (Period II): 19:00. «City Lights»: 21:00.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «The Thing»: 19:30, 21:30.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Megaforce»: 19:15, 21:15.
CRÉMAZIE: «Missing»: 19:15, 21:30.
DAUPHIN (1): «Alice au pays des merveilles»: 13:15, 16:30, 19:50. «Le dernier vol de l'Arche de Noé»: 14:40, 18:00, 21:20.
DAUPHIN (2): «Il faut tuer Birgitt Haas»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
DÉCARIE SQUARE (1): «E. T. extra terrestrial»: 17:00, 19:10, 21:20.
DÉCARIE SQUARE (2): «Conan The Barbarian»: 18:40, 21:00.
DORVAL (1): «Blade Runner»: 12:20, 14:30, 16:35, 18:50, 21:15.
DORVAL (2): «The Secret of the Nimh»: 12:30, 14:15, 16:00, 17:45, 19:30, 21:15.
DORVAL (3): «Grease II»: 12:20, 14:35, 16:40, 18:50, 21:10.
ÉLYSÉE (1): «Diva»: 12:40, 14:55, 17:20, 19:30. 21:40.
ÉLYSÉE (2): «Le bateau»: 12:30, 15:25, 18:20, 21:10.
ÈVE: «Hot Wives»: 10:00, 12:10, 14:20, 16:30. «Taboo»: 11:00, 13:10, 15:20, 17:30, 19:45, 21:50.
FAIRVIEW (1): «Author Author»: 19:15, 21:30.
FAIRVIEW (2): «Firefox»: 18:20, 21:00.
GREENFIELD (1): «Venin», «Le chasseur»: 18:00, 21:45.
GREENFIELD (2): «Blade Runner»: 19:05, 21:20.
GREENFIELD (3): «Le facteur sonne deux fois». «Des gens comme les autres»: 18:50.
GUY: «Tangerine»: 12:00, 14:42, 17:25, 20:05. «Pussycat Ranch»: 13:15, 15:55, 18:40, 21:20.
IMPÉRIAL: «Star Trek II: Wrath of Khan»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:20, 23:35.
JEAN-TALON: «Les sous-doués en vacances»: 13:40, 15:25,17:10, 19:00, 20:45.
KENT (1): «Firefox»: 13:30, 16:00, 18:30, 21:00.
KENT (2): «Author Author»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
L'AMOUR: «Tangerine»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:45, 21:00. «Judgement Day»: 13:15, 15:30, 17:45, 20:00, 22:15.
LAVAL (1): «Venin». «Le chasseur»: 18:15, 20:00.
LAVAL (2): «Author Author»: 19:15, 21:20.
LAVAL (3): «Firefox»: 18:25, 21:00.
LAVAL (4): «Fureur du juste». «Homme sans mémoire»: 19:35.
LAVAL (5): «Blade Runner»: 18:45, 21:00.
LOEWS (1): «Firefox»: 12:00, 14:25, 16:50, 19:15, 21:40.
LOEWS (2): «Grease II»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
LOEWS (3): «Author Author»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
LOEWS (4): «Chariots of fire»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
LOEWS (5): «Heartland»: 13:15, 15:15, 17:25, 19:20, 21:15.
MASCOUCHE (1): «Les Charlots contre Dracula»: 19:30. «Les farceurs»: 21:05.
MASCOUCHE (2): «Les enragés de la moto»: 19:30. «Les sauvages de la moto»: 20:50. l«Jack l'éventreur»: 22:15.
MERCIER: «Salut l'ami adieu trésor»: 19:50. «Le maître d'école»: 17:45, 21:45.
MONTENACH (1): «Cartouche»: 19:05. «Les sous-doués en vacances»: 21:05.
MONTENACH (2): «Pulsions»: relâche. «Éclatement»: relâche. «Ciné-club: Croque la vie»: 20:00.
ODÉON LAVAL (1): «E.T. extra terrestrial»: 17:00, 19:10, 21:20.
ODÉON LAVAL (2): «Le professionnel»: 17:10, 19:20, 21:30.
OMÉGA (1) «L'école de l'amour»: 21:45. «Rêves intimes»: 20:30. «Madame Zénobia»:19:30.
OMÉGA (2): «Confessions très intimes d'une petite fille»: 21:55. «La ronde du plaisir»: 20:55. «Anita la nymphette...»: 19:30.
OUIMÉTOSCOPE: «Possession»: 19:00, 21:30. «Sweet Movie»: 19:15, 21:15.
OUTREMONT: «La Revue de Charlot (Une vie de chien, Charlot soldat, Le pèlerin)»: 19:00. «L'aventure c'est l'aventure»: 21:30.
PALACE (1): «Rocky 111»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:20.
PALACE (2): «Blade Runner»: 12:00, 14:15, 16:30, 18:45, 21:00.
PALACE (3): «Blade Runner»: 13:00, 15:15, 17:30, 19:45.
PALACE (4): «Road Warrior»: 12:10, 14:00, 15:50, 17:40, 19:30, 21:20.
PALACE (5): «Visiting Hours»: 13:10, 15:15, 17:20, 19:20, 21:25.
PALACE (6): «La guerre du feu»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PAPINEAU (1): «La nymphette intriguante»: 11:50, 15:00, 18:10, 21:20. «Méli-mélo érotique»: 12:50, 16:00, 19:10, 22:20. «À nous les belles Danoises»: 13:40, 16:50, 20:00.
PAPINEAU (2): «Confession compromettante»: 11:50, 14:55, 18:00, 21:00. «Scrabble d'amour»: 12:50, 16:00, 19:00, 22:10. «Passions flamboyantes»: 14:00, 17:05, 20:10.
PARADIS (1): «Corps et âme»: 19:20. «Adios California»: 21:30.
PARADIS (2): «Métal hurlant»: 19:30. «Happy birthday»: 21:05.
PARADIS (3): «Caresses inavouables»: 19:30. «Échanges érotiques»: 20:35. «Croisière pour couples pleins d'ardeur»: 21:40.
PARALLÈLE: «Bulldozer»: 19:30. «Vie d'ange»: 21:30. «La maladie c'est les compagnies»: 21:30.
PARISIEN (1): «Les uns les autres»: 13:00, 16:45, 20:30.
PARISIEN (2): «Ragtime»: 12:20, 15:10, 18:05, 21:00.
PARISIEN (3): «Montenegro»: 13:30, 15:30, 17:30, 19:30, 21:30.
PARISIEN (4): «Mille milliard de dollars»: 12:10, 14:30, 16:50, 19:10, 21:30.
PARISIEN (5): «Conte de la folie ordinaire»: 13:20, 15:20, 17:20, 19:20, 21:25.
PLACE DU CANADA: «Annie»: 19:00, 21:30.
PLACE LONGUEUIL (1): «Le professionnel»: 20:00. «La brigade des anges»: 18:30, 21:50.
PLACE LONGUEUIL (2): «Salut l'ami adieu trésor»: 19:50. «Le maître d'école»: 18:00, 21:45.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Diner»: 12:50, 15:00, 17:10, 19:20, 21:30.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Victor Victoria»: 13:15, 15:50, 18:25, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «E. T. extra terrestrial»: 12:30, 14:40, 17:00, 19:10, 21:20.
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Porky's»: 13:00, 15:00, 17:00, 19:00, 21:00.
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «Missing»: 17:10, 19:15, 21:30.
PUSSYCAT: «Anyone but my husband»: 12:15, 14:35, 17:00, 19:25, 21:45. «Daughters of Anomaly»: 11:00, 13:25, 15:50, 18:15, 20:35.
RIO (1): «Croisière pour couples pleins d'ardeur», «Échanges érotiques».
RIO (2): «Été chaleureux», «Amour jeune, amour chaud», «Photographie de petite vertu».
RIVOLI (1): «Rêve intime»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00. «École de l'amour»: 12:55, 14:55, 16:55, 18:55, 20:55.
RIVOLI (2): «Croisières pour couples pleins d'ardeur»: 12:00, 15:00, 18:05, 21:10. «Échanges érotiques»: 12:55, 16:00, 19:05, 22:10. «Plaisirs à trois»: 14:00, 17:00, 20:05.
ST-DENIS (2): «Corps et âme». «Au nom du père, du fils et du colt»: à compter de 17:00.
**ST-

AU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Une production somptueuse de «Rinaldo» de Handel

RINALDO, opéra en trois actes de George Frideric Handel. Livret de Aaron Hill et Giacomo Rossi. Au pupitre: Mario Bernardi dirigeant l'Orchestre du Centre national des Arts. Mise en scène: Frank Corsaro. Décors et costumes: Mark Negin. Eclairages: Gil Wechsler. Chorégraphies: Eugene Collins.

Distribution (rôles principaux): John Alexander (Goffredo); Marilyn Horne (Rinaldo); Samuel Ramey (Argante); Noelle Rogers (Armida); Benita Valente (Almirena).

Production du Centre national des Arts. Première samedi soir au CNA pour l'ouverture de Festival Ottawa. Reprises les 9, 15 et 21 juillet

■ Heureusement qu'on a décidé et commencé la planification de *Rinaldo* de Handel à Festival Ottawa avant les divers budgets fédéraux récents car en temps d'austérité obligée, voilà une soirée d'une splendeur visuelle et musicale qui valait la dépense!

JEAN-PAUL BROUSSEAU

Mis sur les tablettes de l'art lyrique depuis des décennies et repris à Houston en 1975 avec Marilyn Horne,lunes, *Rinaldo* est le troisième opéra qu'écrivit Handel (en deux semaines!) et le premier qu'il donna à Londres.

Son histoire se déroule à Jérusalem du temps des Croisades; c'est la légende de Renaud et Armide tirée de la «Jérusalem libérée» de Tasso. Le chevalier Rinaldo (Renaud), amoureux d'Almirena, fille du roi Godefroy, aura sa main à condition de vaincre les Sarrasins, qui se sont emparés de Jérusalem. Argante, le roi de la ville, a cependant comme amante et alliée l'enchanteresse Armida et...

N'y allez pas uniquement pour Marilyn Horne dans le rôle-titre (traditionnellement chanté d'abord par un castrat puis par une femme) — quoiqu'elle reste une technicienne absolument étonnante — mais aussi pour Samuel Ramey et Benita Valente. Cette dernière, d'un fort pouvoir dramatique, était de la distribution d'*Idomeneo* de Mozart l'année dernière à Ottawa et Ramey est une basse splendide dans le rôle d'Argante. John Alexander et Noelle Rogers sont bien, cette dernière avec la voix eu peu éraillée samedi soir.

Certes, on couperait volontiers le quart de cette succession d'aria et de récitatifs qui, avec ses deux entractes, commence à 20 h et finit vers 23 h 20. Pourtant, Mario Bernardi dirige un orchestre très au point et le continuo de clavecin (que tenait Handel lui-même, en plus de diriger l'orchestre) est joué brillamment. On n'oublie pas notamment l'air célèbre «Lascia ch'io cianga», où Almirena chante la douleur de sa séparation d'avec Rinaldo.

La mise en scène de Frank Corsaro prévoit des scènes d'amour vraiment romantiques, notamment une entre Almirena et Argante étendus sur des coussins de velours sombres, et la contribution de trois flûtistes accompagnant Armida dans la scène 3 du premier acte. D'autres scènes sont plus statiques. Les jeunes guerriers du début ont de drôles de notions de maniement des armes (Rinaldo aussi, quelquefois), et le numéro des guerriers de la fin, réglé par Eugene Collins avec des danseurs et acrobates venus du Minnesota, est d'un certain effet, mais plus crû que le reste.

Le décor de Mark Negin donne l'effet d'un iris percé à travers des strates de granit sédimentaire, et d'autres éléments mobiles s'y ajoutent selon les besoins pour représenter notamment le campement près de Jérusalem, le palais d'Armida, un jardin enchanté ou même le champs de bataille final. Avec les éclairages subtils de Gil Wechsler et le brouillard à profusion, la texture en est d'une incomparable richesse.

La soirée comporte plusieurs surprises, notamment un dragon descendant du ciel et crachant la fumée, de mauvais esprits en collants gris s'agitant dans l'ombre, un navire assailli par des sirènes et, surtout, l'entrée d'Argante sur son char d'or.

En prévision du «cadeau» qu'en fait le Canada au Metropolitan Opera de New York pour son centenaire, toute la production se déplace au Met pour la saison 83-84. Il n'y a pas de quoi en avoir honte.

• • •

Jean-Philippe Collard et Michel Béroff ne sont pas des inconnus à Festival Ottawa, y ayant joué soit en solo soit en duo au cours des récentes années.

Marilyn Horne et Noelle Rogers

«INCAPABLE D'INSPIRER LA COMPAGNIE»

Le directeur artistique du Ballet national congédié

■ TORONTO (d'après UPC) — Le Ballet national du Canada a annoncé qu'il cherche un successeur à son directeur artistique, Alexander Grant, qui s'est vu prier de quitter ses fonctions un an avant la date d'expiration de son contrat.

M. Grant a accepter de rester en poste jusqu'en juin 1983. Aprés une carrière d'une vingtaine d'années avec le Royal Ballet de Londres, il avait assumé ses présentes fonctions en 1976.

La plus importante compagnie de ballet au Canada s'attend à un décifit de $500,000 cette année, et a connu une de ses plus mauvaise saisons l'an dernier.

M. André Galipeault, président du conseil d'administration du Ballet national, a déclaré que M. Grant a été prié de partir à cause de son incapacité à inspirer la compagnie et «un manque total de planification stratégique.»

Plusieurs danseurs principaux ont quitté les rangs de la compagnie ces deux dernières années et d'autres l'ont critiquée pour sa faiblesse et son manque de brillant.

Mort de «L'homme à l'Hispano»

■ TOULON (AFP) — Le chanoine Georges Galli, célèbre pour avoir incarné à l'écran «L'homme à l'Hispano» (1925) de julien Duvivier, est mort samedi à Marseille, à l'âge de 80 ans, à la suite d'une intervention chirurgicale.

Georges Galli, qui était avocat dans les années 30, avait été remarqué par Julien Duvivier et choisi pour jouer le premier rôle, aux côtés d'Huguette Duflo, d'un des derniers grands succès du cinéma muet: «L'homme à l'Hispano». Au cours d'un tournage à Londres, après une grave maladie, il décida brusquement d'interrompre sa carrière cinématographique pour devenir prêtre.

Ordonne en 1938 dans le sud de la France, Georges Galli a été nommé curé de Sanary (Var) en 1947, où il a créé «La cité de la jeunesse», vaste ensemble sportif, social et culturel qu'il offrit à la municipalité. Dans l'église de Sanary, une nombreuse assistance venait entendre ses prêches, prononcées avec les accents d'une plaidoirie. Il fut le dernier modèle du peintre Kissling.

Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1970.

CHOIX D'ÉMISSIONS

21:00 (17) — «La beauté du diable»
L'histoire de Faust adaptée par René Clair avec Gérard Philipe et Michel Simon. Un classique du cinéma.

21:00 (33) — Great Performances
La cinquième symphonie de Mahler interprétée par l'Orchestre philharmonique de Vienne que dirige Leonard Bernstein.

22:00 (3) — Lou Grant
Voilà une bien bonne série qui se déroule dans un grand quotidien américain et qu'il vaut mieux revoir vite parce qu'elle disparaît bientôt des ondes. Avec Ed Asner dans le rôle-titre.

L'anglais ouvre bien des portes... et Berlitz vous en donne la clé en seulement 4 semaines.

- Berlitz peut vous aider à apprendre une langue seconde rapidement, efficacement et en tout confort.
- Les cours et les horaires sont établis selon vos besoins particuliers.
- Les professeurs n'enseignent que leur langue maternelle.
- Tous les cours sont donnés selon la méthode éprouvée Berlitz.

BERLITZ®
Depuis 1878
288-3111 ou 387-2566
Berlitz. Pour maîtriser l'anglais.
Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver.

CETTE SEMAINE
à Place Bonaventure
GALERIE DES BOUTIQUES
Venez assister au super **Défilé-Piscine** dans les jardins enchanteurs de l'hôtel Le Bonaventure Westin. Vêtements d'été, de plage et de croisière pour elle et lui. Spectacle-surprise et prix de présence. Mercredi, 7 juillet à 20 h. Billets: 6 $ en vente à la boutique «Capucine» (Galerie des Boutiques), «Lingerie Tiffany» (Le Passage) et au «Bonaventure Westin».

Également ne manquez surtout pas une occasion de donner un cadeau qui durera toute la vie, venez à la **COLLECTE DE SANG DE LA CROIX-ROUGE** le 9 juillet au Viaduc ouest, de 13 h à 18 h 30.

HALL D'EXPOSITION
Expo - Achat - Bijouterie '82. Exposition de bijoux en or et en argent, de montres, d'horloges, de réveille-matin, etc, 11 - 14 juillet. Bijoutiers seulement.
Place Bonaventure

PASCAL
À la quincaillerie Pascal,
ROULETTES
Pour l'industrie, les meubles, à toutes nos succursales
CHOIX COMPLET DE 120 NUMÉROS AU 301 OUEST, RUE ST-ANTOINE
GRAND ASSORTIMENT TOUJOURS À VOTRE DISPOSITION
Variété de styles à roues interchangeables
PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

Roulettes de rechange pour tondeuses, diables, poussettes à provisions, etc.
S'IL S'AGIT DE QUINCAILLERIE... VOUS LE TROUVEREZ CHEZ PASCAL

Géraldine A. Doucet
a perdu 60 livres
Conseils personnalisés selon les cas.
Service d'infirmières.

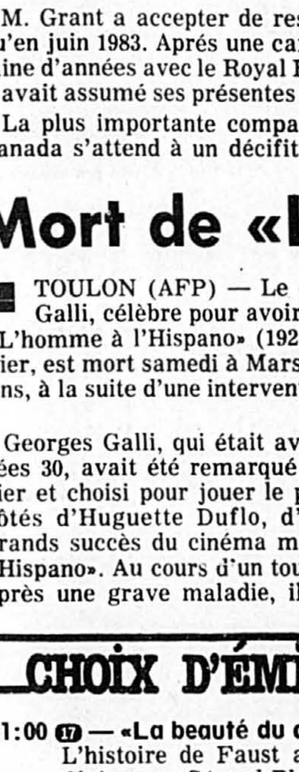

AVANT
Géraldine A. Doucet
J'ai perdu et avec le sourire... grâce aux conseils de la clinique. Une diète saine et appropriée, une dose de sens commun, le savoir-faire d'un personnel compétent et disponible m'ont continuellement soutenue au cours de cette perte de poids de 60 livres. J'ai reçu les encouragements nécessaires pour les exercices et pour découvrir et conserver une attitude mentale et acquérir des habitudes... et ainsi les résultats ne se sont pas fait attendre !

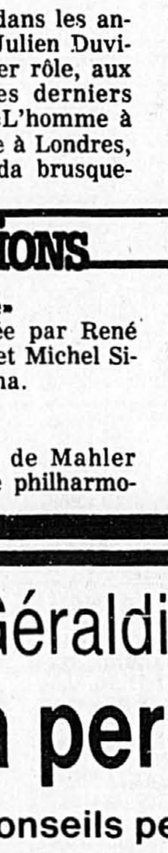

APRÈS
Notre préoccupation est la perte rapide de poids —
VOUS DÉBARRASSER DES LIVRES SUPERFLUES et RAPIDEMENT !
Sans absorption de liquides protéinés, sans exercices, périodes de jeûnes, ni contrats à long terme. Nous vous invitons cordialement à passer nous voir pour une consultation gratuite.
DES RÉSULTATS DÈS QUE VOUS COMMENCEZ.
PERDEZ DE 3 À 7 LIVRES PAR SEMAINE, CHAQUE SEMAINE
De 8h à 19h du lundi au vendredi
MASTERCARD/VISA
CLINIQUE DE CONTRÔLE DE POIDS PERMANENT
5835 Léger (coin Lacordaire) 3e étage, Montréal-Nord 328-2360
2020, rue University, # 1624, métro McGill, Montréal 845-9141
1680, boul. Provencher, # 305, Brossard près du Mail Champlain 465-7741
6070 est, rue Sherbrooke, # 204 métro Cadillac 252-1101
3639, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux près de la Plaza Centennial 683-0320
5165, chemin Queen Mary, suite 510 489-6891
2525, boul. Daniel-Johnson, suite 210 Chomedey, Laval 687-7290

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente
Pour une formation continue des programmes d'études courts à la mesure des besoins particuliers...
De plus en plus d'adultes recherchent à diverses étapes de la vie professionnelle et de ses aléas, des programmes de formation ou de perfectionnement adaptés aux exigences de l'évolution de la société et de ses composantes. Pour eux, la Faculté de l'éducation permanente a conçu des micro-programmes (de 9 à 15 crédits; 12 mois ou moins d'études à temps partiel, le soir). A l'automne 1982, les champs suivants seront couverts:
- Pratique du français écrit (9 cr.)
- Sexualité et planning (12 cr.)
- Groupes, intervention, changement (12 cr.)
- Économiques et réalités économiques québécoises (15 cr.)

Date limite d'admission: 10 août
Pour renseignements et documentation (prière d'identifier le micro-programme qui vous intéresse):
Faculté de l'éducation permanente
3335, chemin Queen Mary
rez-de-chaussée
Tél.: 343-6090

Résultats

loto-québec

Loto 6/36 — Prochain GROS LOT 100 000$ approx
Date 2-07-82 — 7 15 20 24 31 34 — No complémentaire 19

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	242 015,00$
5/6+	5	29 041,80$
5/6	275	792,00$
4/6	9838	61,50$

Ventes totales 2 625 160,00$
MISE-TOT 18 31 33 34 — Gagnants 275 — Lot 181,80$

Mini Loto — Date 2-07-82 — 804660 — 50 000$

	LOTS		LOTS
04660	5 000$	660	50$
4660	250$	60	5$

Provincial — 2614951 — 500 000$ — Date 2-07-82

	LOTS		LOTS
614951	50 000$	4951	100$
14951	1 000$	951	25$
		51	10$

La Quotidienne — Semaine du 28 juin

L	M	M	J	V	S
635	101	752	---	309	722

Lotto 6/49 — Prochain GROS LOT 818 000,00$ minimum — Date 3-07-82 — 3 9 10 13 20 43 — No complémentaire 34

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	635 619,00 $
5/6+	0	68 628,10 $
5/6	24	1 710,30 $
4/6	1 365	77,30 $
3/6	25 082	10,00 $

Ventes totales 1 270 027,00$

500 000$ GARANTI EN 6/6. Les montants inscrits en 6/6 et 5/6 plus, en l'absence de gagnants, forment le culmul du gros lot en 6/6.

la course à pied... un sport une victoire une fête
15 km de la traversée ROBERVAL 24 juillet

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EXILÉE D'URSS

La famille de Kortchnoi le rejoint en Suisse

ZURICH (AP) — L'épouse, le fils et la belle-mère de Viktor Kortchnoi, sans compter le chien de la famille, sont arrivés à Zurich, dimanche, pour rejoindre le grand maître, deux fois finaliste au championnat du monde d'échecs, dans son exil en Suisse après six ans de séparation forcée.

Viktor Kortchnoi, qui disputait un tournoi à Colmar, n'a pu les accueillir à l'aéroport de Zurich. Mais la famille devait se retrouver dimanche dans la soirée au domicile de l'avocat de Kortchnoi à Glarus, en Suisse.

Les autorités soviétiques ont longtemps refusé de laisser Mme Bela Kortchnoi et leur fils Igor, 23 ans, quitter l'Union soviétique pour rejoindre Viktor Kortchnoi, qui est passé à l'Ouest en 1976.

Mme Kortchnoi a déclaré aux journalistes qui attendaient l'arrivée de la famille à l'aéroport de Zurich, où elle a débarqué après une escale a Vienne, qu'elle ignorait pourquoi les autorités avaient changé d'avis.

La pression de l'opinion publique occidentale a probablement joué un rôle important, a-t-elle ajouté.

Guerre psychologique

Depuis sa défection, Viktor Kortchnoi, qui a l'intention de demander la nationalité suisse, s'est, à de nombreuses reprises, adressé à des personnalités telles que le pape, le président des Etats-Unis ou le président Leonid Brejnev, pour leur demander de l'aider à réunir sa famille.

Il a accusé les autorités soviétiques d'avoir traité son épouse et son fils comme des «otages» pour le punir d'avoir quitté le pays.

Il a également accusé l'URSS de se servir d'eux dans une guerre psychologique destinée à l'empêcher de remporter le titre de champion du monde d'échecs.

Mme Kortchnoi et Igor, un étudiant en électronique qui vient de purger deux ans et demi de prison pour insoumission, semblaient très émus et fatigués.

Igor, qui tenait en laisse le caniche de la famille, Utan, s'est déclaré heureux de pouvoir enfin rejoindre son père, qu'il n'a pas vu depuis l'âge de 17 ans. «Mais je suis triste à la pensée de mes amis qui n'ont pu, comme moi, quitter l'Union soviétique», a-t-il indiqué.

APPRENEZ L'
ANGLAIS
avec nos SPÉCIAUX d'été
4 semaines INTENSIVES pendant le jour
10 OU semaines, le soir
Pour une démonstration et un test gratuits, appelez
GALOIS®
Depuis 1965
844-5060
1410, rue Stanley, métro Peel Permis 749-755

1872 1982
Simpsons a 110 ans.
C'est l'année entre toutes pour faire de meilleurs achats chez Simpsons.

Solde
Salon Vendôme

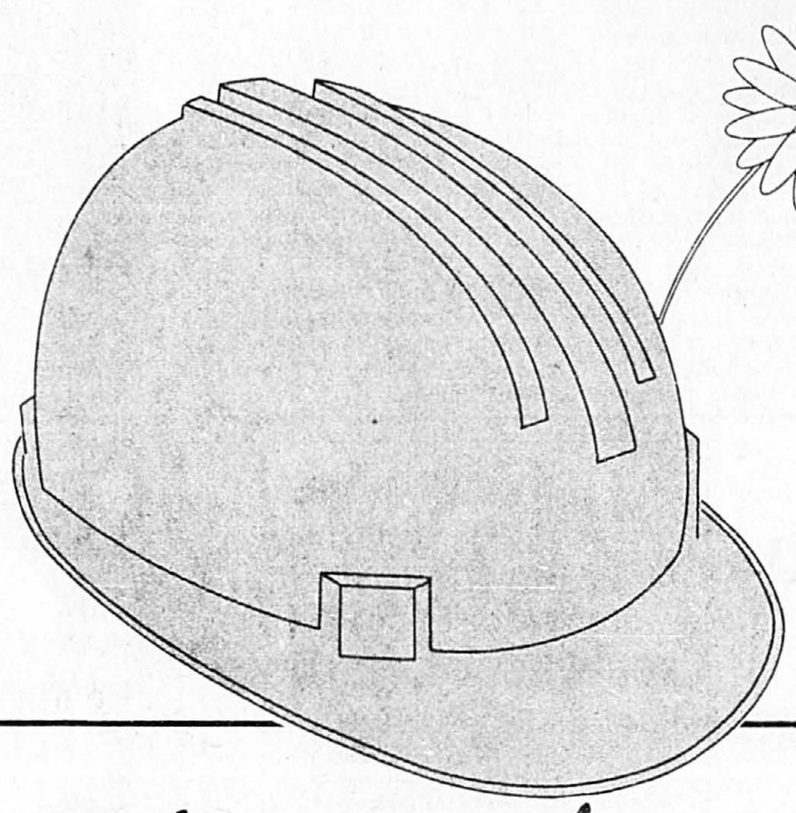

Les rénovations ont commencé!
Nous construisons le plus beau salon de la mode en ville et il faut nous défaire de tous nos vêtements d'été. Venez jeter un coup d'oeil!

Robes pour le printemps et l'été
Importations américaines et européennes.
Hugh Garber
Nipon
Jack Mulqueen
Michel Robichaud
Solde $49 à $399

Vêtements sport

Solde
Pantalons et casaques en coton de Californie $39 à $49
Liz Claiborne. Pantalons, jupes, gilets, shorts et blouses en coton. $29 à $79
Ciaro. Pantalons, jupes-culottes et shorts en coton. $39 à $49
Thierry Mugler. Vêtements sport en coton. $139 à $179
Adrienne Vittadini. Pantalons et blouses. $29 à $99
Sansouci. Blazers, pantalons larges, pantalons, shorts et gilets en coton. $29 à $59
Camisoles, jupes, pantalons et blouses en madras de coton. $29 à $39
Rayon 308, Salon Vendôme, au troisième, centre-ville. Sélection aussi offerte à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.
Pour achat en personne seulement.

Simpsons MD ... C'EST LA SOLUTION.

SEUL
LE PRÊT-À-PARTIR
D'AIR CANADA
VOUS OFFRE
calgary sans escale

2 FOIS PAR JOUR
Seul le Prêt-à-partir d'Air Canada vous donne à partir du 1er avril Calgary sans escale 2 fois par jour. Au total, nous y allons 14 fois la semaine.
Et comme si ça n'était pas assez, ajoutez à cela nos 4 Prêt-à-partir quotidiens pour Calgary qui passent par Toronto! Avec le SERVICE CONNAISSEUR du fameux Service Connaisseur qu'on ne retrouve qu'à bord d'Air Canada.
Vraiment, il n'y a que le Prêt-à-partir d'Air Canada pour vous offrir autant d'options sur Calgary. Il y en a une qui vous convient parfaitement.
Montréal-Calgary sans escale
2 vols par jour.
Départs à 10h45 et 19h00.
Prêt-à-partir et Service Connaisseur sont des marques de commerce d'Air Canada
AIR CANADA